LEONARD-DURAN

Ce soir, la réponse aux questions soulevées à Montréal

page C 3

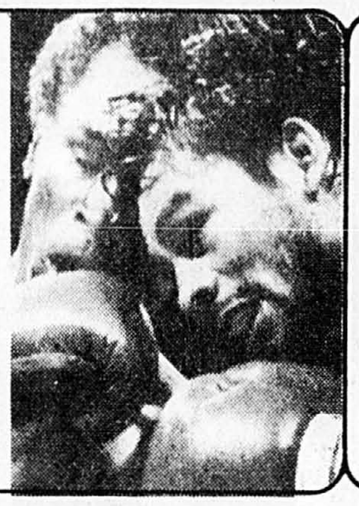

LA DÉLÉGATION DE LAS VEGAS

LE GARDEUR SE DÉFEND D'AVOIR DILAPIDÉ LES FONDS

■ La commission scolaire Le Gardeur se défend d'avoir dilapidé les fonds publics en déléguant 11 personnes au tragique congrès de Las Vegas qui a finalement coûté la vie à l'un de ses cadres et à son épouse au cours du week-end. Des onze personnes envoyées par la commission Le Gardeur au congrès du National Education Board, toutes dépenses payées, seulement six participaient directement aux travaux. Les cinq autres ne faisaient qu'accompagner leur conjoint dans la capitale américaine du jeu.

page A 3

25 CENTS MONTRÉAL, MARDI 25 NOVEMBRE 1980, 96e ANNÉE, no 277, 88 PAGES, 4 CAHIERS

ABONNEMENT, LUNDI AU SAMEDI $1.75
ÉDITION NATIONALE LUNDI AU SAMEDI $2.00
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE LA TUQUE 30¢

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

la presse

hypermarché
met de la personnalité dans votre panier.
Square Décarie et Centre 2000, Laval.

ITALIE

1000 MORTS 2500 DISPARUS

■ Le bilan des victimes du terrible séisme qui a secoué tout le sud de l'Italie s'accroît d'heure en heure et a dépassé le millier de morts. On s'attend à ce qu'il soit beaucoup plus lourd. Au moins 2,500 personnes sont disparues. Certains ont même évoqué la possibilité que le nombre de morts atteigne 5,000. Près de 100 secousses ont été enregistrées mais la première, la plus forte en intensité (neuf degrés à l'échelle de Mercali qui en compte 12), a ravagé des dizaines d'agglomérations dans un vaste périmètre délimité par les villes de Naples, Avellino, Potenza et Salerne faisant plus de 100,000 sans abris. L'épicentre a été localisé à Acerno, un petit village proche d'Eboli, au sud de Salerne. Les secousses, qui ont continué à se faire sentir à certains endroits, ont même empêché les équipes de secours d'effectuer leur travail.

page C 13

Des Italiens de Montréal se rendent sur place

page B 27

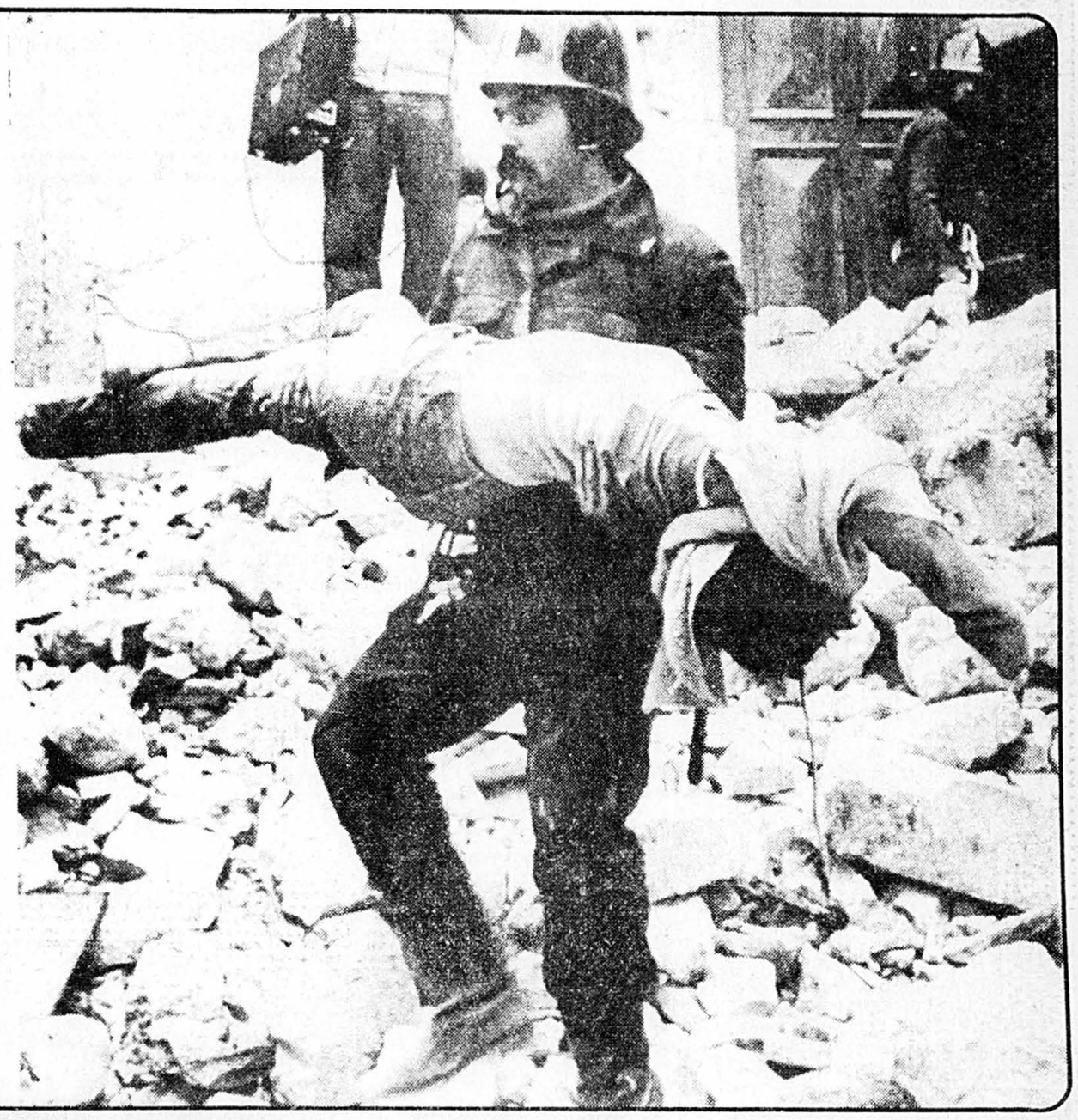

photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

RIVE SUD

90 autobus en trop

page A 3

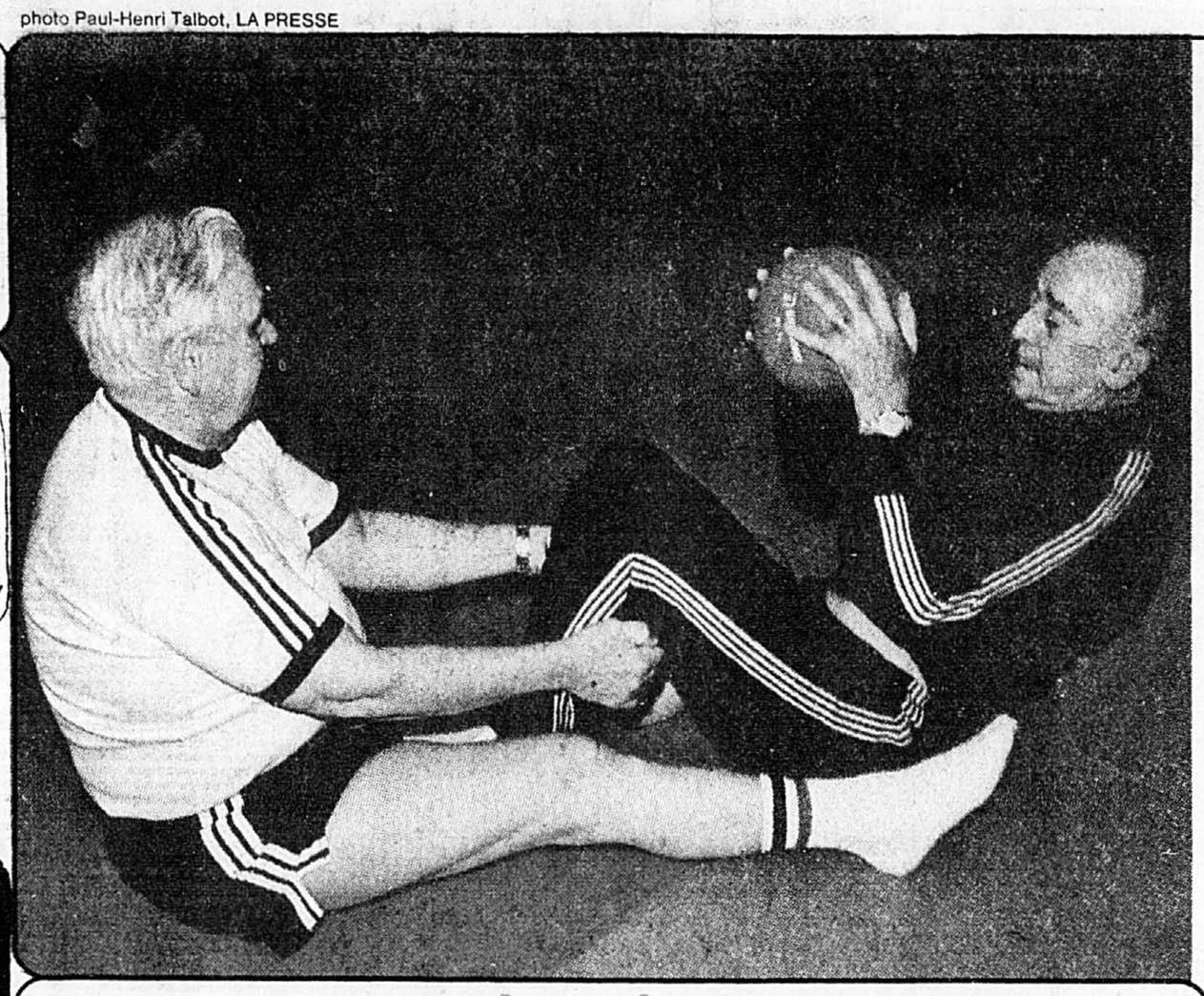

Suivre son propre rythme

■ Dans le troisième d'une série de six articles consacrés au troisième âge et à l'exercice physique, Lilianne Lacroix brosse un tableau rapide des bienfaits et des risques que présente la pratique de certaines activités. Elle insiste sur l'importance psychologique et sociale de l'activité, souvent plus grande que le simple bénéfice physique. Il s'agit, en fait, pour les personnes âgées ou en voie de le devenir, d'acquérir une certaine autonomie dans l'accomplissement des tâches quotidiennes.

page C 4

CADEAUX

■ Un cahier spécial «CADEAUX». Un grand lèche-vitrine de 56 pages. Des idées pour le couple, la femme, l'homme, l'enfant; et tout un itinéraire-shopping.

Cahier D

Un printemps classique

page B 13

ÉDITO

L'INCOHÉRENCE DU PREMIER MINISTRE PECKFORD

PAR IVAN GUAY

page A 6

DEUX ANS APRÈS L'ÉTATISATION

L'ASSURANCE-AUTO A REPRIS LE PREMIER RANG

■ L'assurance-automobile reprend le premier rang qu'elle avait perdu par rapport à l'assurance-habitation après son étatisation partielle en 1978. C'est ce qui ressort des statistiques que le Surintendant des assurances du Québec, M. Jacques Roy, publiera prochainement dans son rapport annuel. L'assurance-automobile regagne la première place même si elle ne rattrape pas les $871 millions de primes, encaissées en 1977.

L'industrie du meuble prépare sa révolution tranquille

page B 1

SOMMAIRE

Annonces classées: B 21 à B 26
Arts et spectacles
— Informations: B 17, B 18
— Horaires: B 10
Bandes dessinées: B 20
Décès, naissances, etc.: B 27
Économie: B 1 à B 9
Êtes-vous observateur?: B 23
FEUILLETON
— «Ennemis»: B 22
Horoscope: B 20
L'auto: C 5 à C 11
Le monde: A 12, A 13
Météo: A 2
Mot mystère: B 20
Mots croisés: B 20
Pleins Feux: A 8
Quoi faire aujourd'hui: B 10
Radio, télévision: B10, B 17
Sports: C 1 à C 4, C 10 à C 12
Tribune libre: A 7
Vivre aujourd'hui: B 11 à B 16

Un réseau complet et efficace de bureaux immobiliers

Montréal Trust
Chez nous, vos intérêts sont bien servis.

NOTRE RÉGIME D'ÉPARGNE-LOGEMENT:
LA SOLUTION POUR L'ACHAT DE VOTRE PROPRIÉTÉ
Place Ville-Marie: 861-1681
Centre commercial Fairview: 695-5230

OTTAWA
De nos correspondants

Grandeur et simplicité

C'est sous le signe de la grandeur et de la simplicité, deux qualités qu'incarnait au plus haut point Jules Léger, que les funérailles de l'ancien gouverneur général auront lieu cette semaine dans la capitale fédérale.

L'épouse du défunt, Mme Gabrielle Léger, a accepté des funérailles d'Etat, mais elle a tenu à ce que ces funérailles soient malgré tout marquées de la plus grande simplicité, selon les volontés de son mari. Ainsi, au lieu que la chapelle ardente ait lieu à la résidence du gouverneur général, Rideau Hall, ou dans le Hall d'honneur du Parlement, la dépouille de M. Léger sera exposée dans un cercueil fermé dans le bureau qu'il a occupé en 1940 comme conseiller du premier ministre Mackenzie King, dans l'édifice de l'Est de la colline parlementaire. Jusqu'à 15h mardi, la dépouille sera exclusivement veillée par les parents et amis. Seulement alors les dignitaires pourront-ils rendre leurs hommages à celui qui a été un des grands commis de l'Etat avant d'être le vice-roi du pays.

D'ici à jeudi, le public disposera de quelque 12 heures pour rendre ses hommages au défunt. Salué par 21 coups de canons, le cortège funèbre se rendra alors à la basilique Notre-Dame d'Ottawa pour le service oecuménique célébré par le cardinal Maurice Roy. Le cortège sera escorté par la Gendarmerie royale du Canada, par une garde d'honneur de cent soldats et par une escorte de 300 militaires.

Tout au long de la cérémonie religieuse, qui sera transmise par les grands réseaux de télévision canadiens, alors que la basilique ne pourra contenir que les dignitaires et les invités officiels, Mme Léger a insisté pour que les caméras soient limitées dans leurs déplacements, de manière à «rendre compte de l'événement» plutôt que de transmettre les «images» des parents et des personnalités présentes.

Le frère de l'ancien gouverneur général, le cardinal Paul-Emile Léger, assistera aux obsèques, mais il ne prendra pas part à la concélébration qui, outre le cardinal Roy, réunira l'archevêque d'Ottawa, Mgr Joseph-Aurèle Plourde, et les cardinaux Bernard Flahiff, de Winnipeg, et Emmett Carter, de Toronto.

Mme Léger a demandé aux Canadiens de ne pas faire parvenir de fleurs, mais de faire des dons aux Oeuvres du cardinal Léger. M. Léger, dans ses dernières volontés, a demandé que son cercueil soit le plus simple possible: «un cercueil de pauvre».

Cosmos 954

Après trois ans de pourparlers, l'URSS a enfin consenti à dédommager le Canada pour les dommages causés par le satellite Cosmos 954 qui s'est abîmé dans le Grand-Nord canadien en janvier 1978. Sujet à ratification par leurs gouvernements respectifs, les diplomates soviétiques et canadiens viennent d'en arriver à une entente selon laquelle l'URSS paiera au Canada $3 millions «en dédommagement de toutes les questions et réclamations découlant de la désintégration du satellite soviétique au-dessus du territoire canadien». S'il est approuvé, le protocole d'entente sera signé au début de 1981.

La grève à Radio-Canada

Il n'y a pas que le Parti québécois qui s'émeuve de la grève du service de nouvelles de Radio-Canada, à un moment où se discutent au pays des questions fondamentales. Le NPD d'Ottawa, dont le chef, M. Ed Broadbent, a annoncé qu'il annulait la participation de son parti à l'émission «La politique fédérale» tant que ce conflit ne sera pas réglé, a déclaré que la Société Radio-Canada se conduisait comme un employeur «rétrograde et dépassé» en ne consentant que des augmentations de salaires de 7,5 pour cent, alors que l'inflation est de 11 pour cent, et en refusant d'accorder des congés de maternité à ses employées, politique qui est pratiquée par de nombreuses sociétés privées ou publiques.

«Cette grève, a déclaré M. Sid Parker, critique néo-démocrate en matière de relations de travail, prive la population francophone du Canada d'une information essentielle depuis près d'un mois et cela, à une époque cruciale de notre histoire. Le fait qu'il n'y ait eu aucune négociation depuis le début de la grève est la preuve manifeste de la mauvaise volonté patronale.»

Les députés du NPD appuient donc les demandes des journalistes de Radio-Canada et ils refuseront de participer à toute émission diffusée sur le réseau (télévision et radio) tant que le conflit ne sera pas réglé.

Paul LONGPRÉ

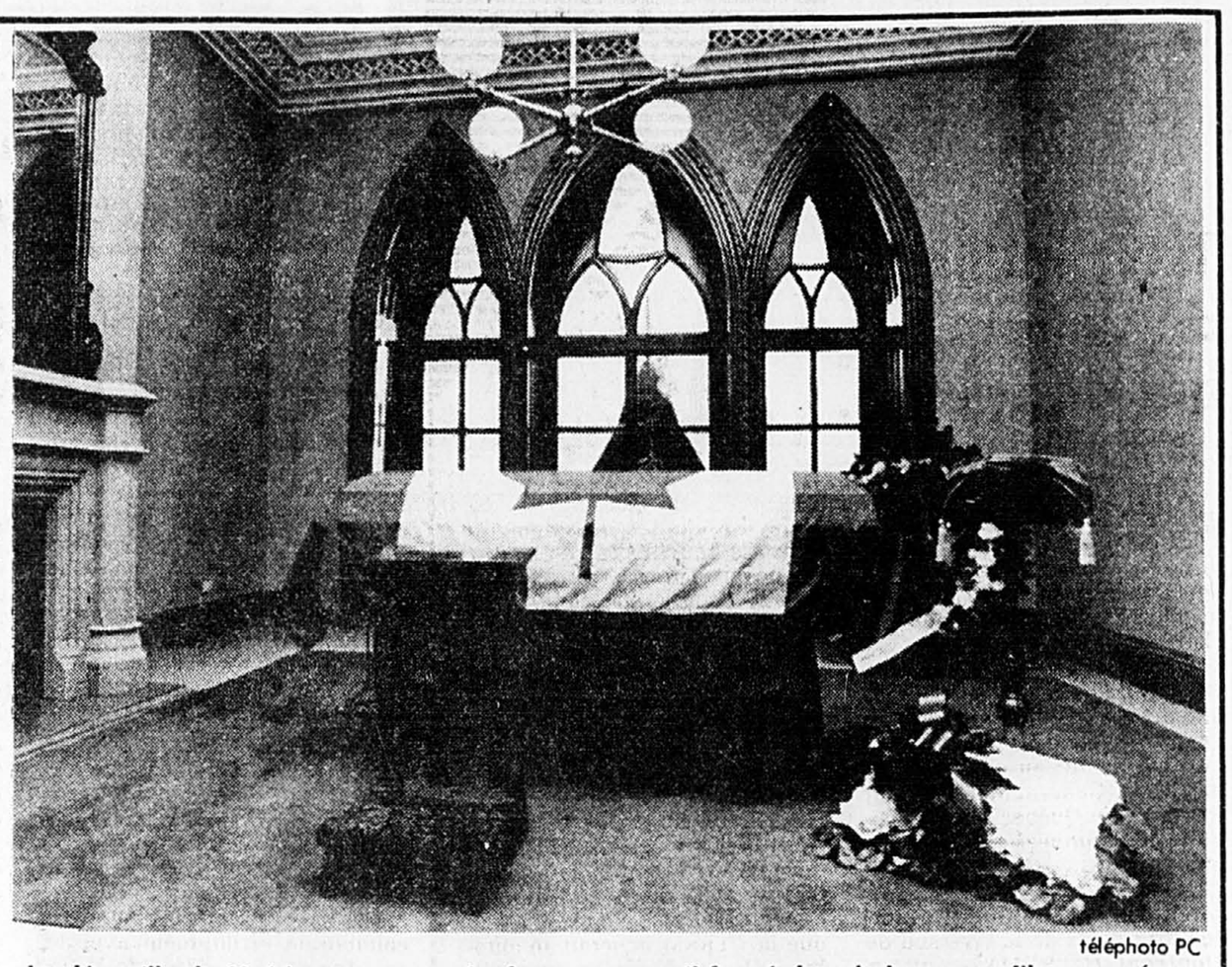

téléphoto PC

La dépouille de M. Léger est exposée dans un cercueil fermé dans le bureau qu'il a occupé en 1940 comme conseiller du premier ministre Mackenzie King.

CONTRAT DE $2 MILLIARDS POUR SIX FRÉGATES

Décision d'ici Noël

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral prendra une décision «d'ici Noël» quant à l'octroi d'un contrat de $2 milliards pour la construction de six frégates de combat pour les Forces armées canadiennes.

Le ministre de la Défense, M. Gilles Lamontagne, a évoqué cette possibilité, hier, à sa sortie de la Chambre des communes au cours d'une rencontre avec des journalistes.

Trois des cinq soumissionnaires du départ restent en lice pour l'obtention de cette commande militaire qui suit de près celle passée pour 140 chasseurs F-18 au coût de $2.4 milliards. Il s'agit de Cantech Marine, en collaboration avec Vikers-Stanwick, Scan Marine conjointement avec Pratt et Whitney ainsi que St-John's Dry Dock Ship Yards.

La Quotidienne
5-8-1

FUTURIC CENTRE DE SOLDES
AMEUBLEMENT D'OCCASION • MODELES D'EXPOSITION
LIGNES DISCONTINUEES
Ameublement de bureau neuf et d'occasion
Vaste assortiment de :
. bureau . bibliothèques
. bahuts . rayonnages, etc.
. fauteuils pour bureau, bureau de
. classeurs direction et maison
. canapés Payez et emportez, livraison en sus
. écrans Lundi-vendredi 9 a.m.-5 p.m.
. cloisons Samedi 9 a.m.-midi
CHARGEX VISA
FUTURIC
AMEUBLEMENT DE BUREAU
CENTRE DE SOLDES
9150, av. du Parc, à Chabanel, Montréal
Tél.: 382-5672
«un service réputé depuis 20 ans»
Stationnement pour les clients sur le côté de l'immeuble.

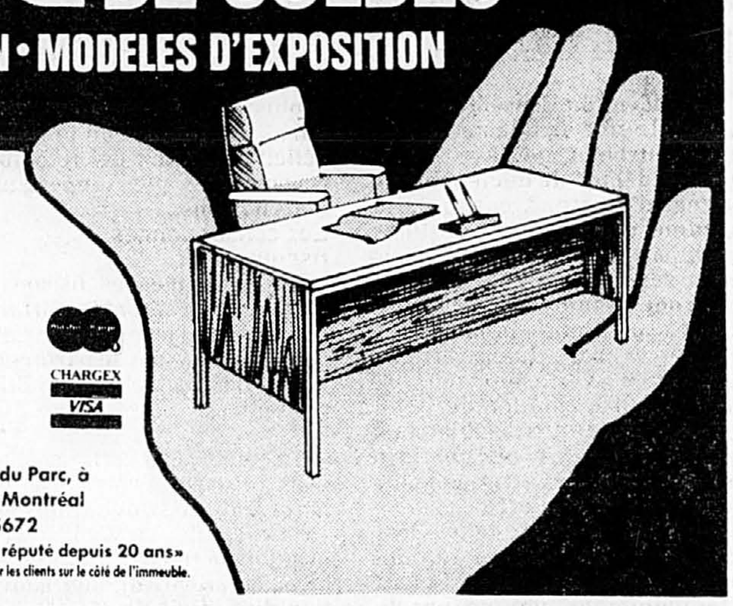

les must de Cartier
Paris

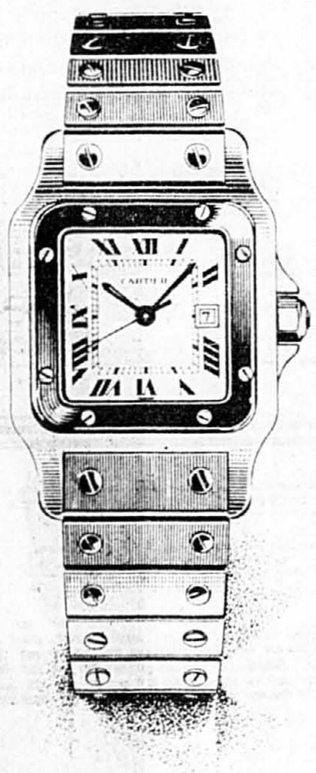

Garantie à vie.
Maintenant en vente au Canada.

Deux vols pratiques, chaque jour.

De Montréal à Vancouver aller-retour.

Départ	Arrivée	Retour
10h30*	12h40	08h15†
18h †	21h05	14h30*

*Vol quotidien sans escale.
†Vol direct (même appareil) du lundi au vendredi.

Nous vous offrons également de bons moments à bord de nos vols à destination de Toronto, Ottawa, Winnipeg, Calgary et Edmonton.

Pour vos réservations, appelez votre agent de voyages. Vous pouvez aussi communiquer avec CP Air au 931-2233 ou, sans frais, au 1-800-361-8026.

CP Air
De plus en plus au pays, on vole à votre service.

CP et sont les marques déposées de Canadien Pacifique Limitée.

LA MÉTÉO

à Montréal

AUJOURD'HUI
Minimum: 0 Maximum: 2
Neige et vent modéré

DEMAIN
Ciel variable plus froid

au Québec

RÉGIONS	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi	-4	Ciel variable	Peu de changement
Outaouais	2	Neige	Ciel variable
Laurentides	1	Neigeux	Ciel variable
Cantons de l'Est	2	Neige	Ciel variable
Mauricie	0	Pluie et faible neige	Ciel variable
Québec	2	Pluie puis neige	Ciel variable
Lac-Saint-Jean	2	Pluie ou neige	Dégagement
Rimouski	2	Pluie ou neige	Dégagement
Gaspésie	3	Pluie	Quelques chutes de neige
Baie-Comeau	0	Pluie mêlée de neige	Dégagement
Sept-Iles	0	Pluie mêlée de neige	Dégagement

au Canada

	Aujourd'hui	Capitales	Min.	Max.
Colombie-Britannique	Averses	Victoria	1	7
Alberta	Pass. nuageux	Edmonton	-6	3
Saskatchewan	Pass. nuageux	Regina	-12	2
Manitoba	Pass. nuageux	Winnipeg	-10	-1
Ontario	Pass. nuageux	Toronto	0	1
Nouveau-Brunswick	Pluie	Fredericton	2	8
Nouvelle-Écosse	Pluie	Halifax	2	10
Ile-du-Prince-Edouard	Pluie	Charlottetown	2	6
Terre-Neuve	Pass. nuageux	Saint-Jean	0	7

si vous partez...

aux États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.		Min.	Max.
Boston	6	9	Miami	23	27	Pittsburgh	6	8
Buffalo	6	10	New York	7	10	San Francisco	10	15
Chicago	1	7	Nlle-Orléans	13	20	Washington	8	12

vers les capitales

Amsterdam	9	12	Hong Kong	19	24	Oslo	-2	8
Athènes	10	21	Le Caire	—	—	Paris	—	—
Berlin	12	14	Lisbonne	9	17	Rome	2	19
Bruxelles	7	16	Londres	12	16	Séoul	7	10
Buenos Aires	9	22	Madrid	2	14	Stockholm	8	10
Copenhague	9	13	Moscou	-2	6	Tokyo	11	14
Genève	2	7	Mexico	8	20	Vienne	1	17

vers les plages

Acapulco	24	32	Bermudes	18	19	San Juan	25	32
Barbade	25	30	Nassau	20	30	Trinidad	22	27

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTEE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numero 1400». Port de retour garanti.

TARIFS D'ABONNEMENTS

LIVRAISON À DOMICILE:	Lundi au samedi	$1.75
	Lundi au vendredi	$1.25
	Samedi seulement	0.75

TARIFS D'ABONNEMENTS PAR COURRIER (Surface)

	Nombre de semaines* 13	26	52
CANADA			
Lundi au samedi	$37.00	$74.00	$148.00
Lundi au vendredi	$24.00	$48.00	$96.00
Samedi seulement	$13.00	$26.00	$52.00

ÉTATS-UNIS ET PAYS ÉTRANGERS

	Nombre de semaines* 13	26	52
Lundi au samedi	$72.80	$145.60	$291.20
Lundi au vendredi	$52.00	$104.00	$208.00
Samedi seulement	$20.80	$41.60	$83.20

*Durée minimum 13 semaines

INFORMATION GÉNÉRALE	285-7272
RÉDACTION	285-7070
PROMOTION	285-7100
RELATIONS DE TRAVAIL	285-7383
ANNONCES CLASSÉES	
Commandes (du lundi au vendredi 9h à 17h)	285-7111
Pour changer (du lundi au vendredi 9h à 16h30)	285-7205
GRANDES ANNONCES	
Détaillants	285-7202
National, Télé-Presse	285-7306
Vacances, voyages	285-7265
Carrières et professions, nominations	285-7320
COMPTABILITÉ	
Grandes annonces	285-6892
Annonces classées	285-6901

Pour vous abonner, nos bureaux sont ouverts de 7h à 18h (samedi: 7h à 15h) 285-6911

la presse

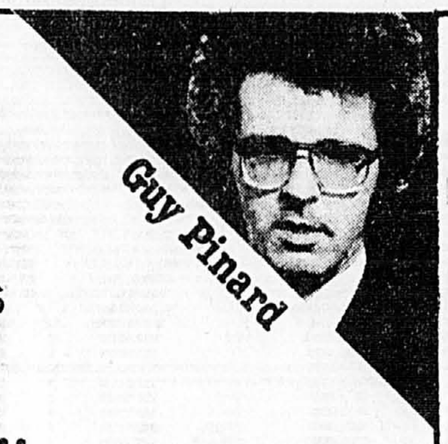

Trois millions de dollars qui dorment...

Quand le ministère provincial des Transports avait forcé les cinq grandes commissions de transport du Québec à former un consortium pour l'achat des autobus requis pour la période 1978-1982, il leur avait fait miroiter (en 1977) la possibilité de réaliser des économies grâce au volume d'achat (1,200 autobus), tout en exigeant du fabricant (General Motors) qu'il s'installe au Québec, d'où possibilité de retombées économiques intéressantes.

Hélas, ça ne s'est pas passé comme prévu. La Commission des transports de la rive sud de Montréal (CTRSM) — et on m'assure que je ferai la même constatation à Laval et à Hull — compte actuellement, à cause d'une mauvaise évaluation des besoins par le ministère — pas moins de 90 autobus en trop. Ce sont les contribuables des villes de la rive sud qui devront supporter les frais d'une partie des «retombées économiques intéressantes» à la grandeur de la province.

Président du Conseil des maires de la rive sud, le maire André Bourbeau, de Saint-Lambert, a décidé de déclencher le signal d'alerte, à cause de la somme d'environ $2 millions additionnels que les contribuables desservis par la CTRSM devront assumer. Voici comment se présente le problème.

Dans le cadre du consortium, la CTRSM avait commandé 160 autobus, une commande beaucoup trop forte attribuable soit à l'incurie de ses dirigeants, soit aux pressions gouvernementales, ce qui serait plutôt le cas.

M. Bourbeau affirme que lors d'une récente réunion du Conseil, le président Marcel Fafard (incidemment nommé par le ministre des Transports, comme les autres présidents de commission de transport) aurait avoué que la flotte de quelque 340 autobus de la CTRSM (et excluant la filiale Métropolitain-Sud) comprendrait pas moins de 90 véhicules de trop. Pire encore, le conseil a dû bloquer l'immatriculation de 29 véhicules (une valeur de près de $3 millions) qui dorment, tout neufs, au garage de la CTRSM. Cette décision a été prise, dit M. Bourbeau, afin que le président Fafard ne succombe pas à la tentation de les faire rouler inutilement. Or, précise-t-il, chaque autobus additionnel qui roule nécessite l'engagement de 1.5 chauffeur de plus à raison de $22,000 par année (bénéfices marginaux compris). C'est donc près de $1 million en salaires que la CTRSM n'aura pas à débourser et à faire payer par les contribuables.

Et la situation devient encore plus farfelue quand on sait que la CTRSM doit recevoir 49 autobus additionnels en 1981 conformément au contrat signé avec General Motors, malgré les efforts futiles déployés par M. Fafard (sous les pressions du conseil) pour les faire écouler sur un autre marché.

Cette situation horripide d'autant plus M. Bourbeau que, compte tenu de l'inflation, la CTRSM (selon le rapport SECOR de juin 1979) n'a pas réussi une «bonne affaire». Elle a payé ses autobus le même prix, tout en ne jouissant pas de la liberté de les acheter au moment de son choix.

Selon M. Bourbeau, un maire de la rive sud (dont je tais volontairement le nom) s'était vanté à l'époque du fait qu'à chaque fois que la CTRSM achetait 10 autobus, elle en obtenait un gratuit. «Je lui avais alors rétorqué, a-t-il dit, qu'au lieu d'en acheter 160 pour n'en obtenir que 16 gratuits, il aurait plutôt fallu en commander 500 puisque nous en aurions obtenu 50 gratuits!» Cette remarque faisait ressortir le ridicule de la situation, similaire à celle qui prévaut quand des hommes publics tentent de justifier leurs déficits par les retombées économiques. Le plus beau sophisme, c'est de dire qu'il aurait fallu faire un plus gros déficit pour avoir des retombées économiques plus importantes. Mais passons...

Les conséquences fiscales

Les conséquences fiscales de ce gaspillage seront importantes pour les citoyens de la rive sud, puisqu'ils devront se partager un déficit additionnel de $2 millions au moins, à cause de ces autobus.

En effet, pour cette année, la CTRSM aura le loisir d'utiliser la formule de subventions gouvernementales en vigueur avant la réforme fiscale municipale, laquelle prévoyait une subvention du déficit de 45 à 55 pour cent et une subvention de 30 pour cent des autobus (la réforme fiscale offre une subvention de 40 pour cent des revenus bruts et de 75 pour cent des autobus). La CTRSM choisira le moindre mal, mais les municipalités devront malgré tout se partager un déficit additionnel de $2 millions. Et il est heureux que le conseil des maires (contrôlé par M. Bourbeau) puisse au moins exercer un certain contrôle sur la CTRSM en refusant d'accorder au président Fafard les crédits demandés. Mais tant que le gouvernement du Québec continuera de faire fi des élus locaux en ne leur laissant pas les pleins pouvoirs sur l'administration des commissions de transports, il y aura sans doute d'autres cas similaires de gaspillages de fonds publics.

Et n'allez pas croire que les autobus non utilisés nuisent à l'efficacité du service. Un sondage très poussé — et dont nous vous reparlerons bientôt — vient de prouver que les résidants de la rive sud enregistrent un taux de satisfaction très élevé face au service de la CTRSM!

Les grands hôtels de Montréal bien équipés en cas d'incendies

La très grande majorité des hôtels de la région métropolitaine sont très bien équipés pour lutter contre d'éventuels incendies. Ils ont d'ailleurs des équipes d'employés suffisamment entrainés pour affronter un incendie dès les premières minutes.

GEORGES LAMON

Cette précision du chef Maurice Lessard, responsable du bureau des mesures préventives du Service des incendies de la ville de Montréal, rassure quelque peu ceux qui songent à la récente tragédie de l'hôtel MGM, à Las Vegas.

D'ailleurs, le chef Lessard estime que le système d'inspection de la ville de Montréal, son Code du bâtiment et son Code de prévention des incendies, «un des meilleurs en Amérique», contribuent particulièrement à la prévention, même si personne n'est vraiment à l'abri de l'incendie.

En effet, depuis décembre '75, la ville oblige toute construction de plus de 75 pieds de hauteur d'être dotée d'un système d'extinction automatique (gicleurs), système qui, selon M. Lessard, «est efficace à 95 pour cent».

«En général, tous les hôteliers collaborent étroitement avec le service des incendies de Montréal, explique-t-il; c'est évidemment dans leur propre intérêt. La difficulté vient du fait qu'ils ont beau exposer à la vue du client, derrière leur porte de chambre, l'attitude à prendre en cas d'incendie avec un plan d'évacuation, je suis sûr que 95 pour cent d'entre eux ne l'ont jamais lu.»

De leur côté, les hôteliers se soumettent assez volontiers aux recommandations du service des incendies. Ainsi envoient-ils, par exemple, un certain nombre d'employés suivre des cours de lutte contre les incendies.

C'est par l'entremise de la section d'éducation du public, un autre aspect du service des incendies de Montréal, que ces cours sont dispensés. Ils consistent en une série de six heures de cours (trois heures théoriques et trois heures pratiques) données à une classe d'une vingtaine d'employés par hôtel.

«Nous leur faisons comprendre que le feu est là, menaçant, précise M. Marc Jolicoeur, de cette section dirigée par le capitaine André Plaisance. Nous leur expliquons tous les éléments de combustion, les classes d'incendies et comment y remédier et avec quel genre d'extincteur ou de produit. Nous terminons ça par une visite dans notre maison à fumée.»

Ainsi cette année, la section d'éducation du public a dispensé d'avril à octobre 100 cours d'une durée de six heures chacun. Une année que M. Jolicoeur qualifie de «record».

«Tous les deux ans environ, la plupart des grands hôtels nous envoient leur personnel, ceux qui ne peuvent se déplacer bénéficient alors d'une visite des pompiers eux-mêmes. Ces cours s'adressent aussi à tous les groupes d'individus, qu'ils soient écoliers ou qu'ils fassent partie de l'âge d'or. Il suffit d'en faire la demande par écrit.

De son côté, M. Jean Rameau, directeur général de l'Association des hôtels du grand Montréal, qui compte 35 hôtels - membres dans son organisme, admet que la sécurité dans l'hôtel est «l'un des grandes préoccupations des hôteliers».

«Nous entrainons le personnel approprié pour y faire face, explique M. Rameau. D'ailleurs, les hôteliers sont les premiers à recommander à leur personnel d'assister à des cours de formation de lutte contre les incendies. Actuellement à Montréal, je peux dire qu'on prend toutes les précautions possibles pour éviter une telle catastrophe, mais nous ne sommes pas à l'abri de la négligence.»

Par exemple, les hôtels en général font deux exercices généraux pour leurs directeurs de service et auxquels doit obligatoirement participer le responsable de la sécurité de l'hôtel. On rappelle également, selon M. Rameau, aux clients des hôtels qu'il existe un plan d'évacuation en cas de danger.

«Nous avons une excellente collaboration du service d'incendies de Montréal, ajoute M. Rameau. Lorsqu'il y a des failles dans le système, je vous assure que ça se règle très rapidement. Bref, dans les hôtels on peut dire que la sécurité existe 24 heures par jour.»

Onze délégués au lieu de deux au congrès de Las Vegas

La commission scolaire Le Gardeur s'est défendue, hier, d'avoir dilapidé les fonds publics en déléguant 11 personnes au tragique congrès de Las Vegas qui a finalement coûté la vie à l'un de ses cadres et à son épouse au cours du week-end.

MARIO FONTAINE

Le directeur du personnel de la commission, M. Raphael Iadeluca, a en effet péri asphyxié dans les bras de sa femme Angela vendredi matin, alors qu'un incendie ravageait l'hôtel MGM où logeaient les congressistes québécois.

Les neuf autres membres de la délégation ont heureusement eu la vie sauve, mais le drame a dirigé l'attention sur le nombre très élevé des participants, onze, alors que des rencontres de ce type, surtout aussi loin, limitent en général les commissions scolaires à deux ou trois délégués.

On s'interroge, au bureau du ministre de l'Education, sur l'utilité d'une telle pléthore de participants. M. Laurin doit d'ailleurs livrer ses commentaires aujourd'hui.

Des onze personnes envoyées par la commission Le Gardeur au congrès du National Education Board, toutes dépenses payées, seulement six participaient directement aux travaux. Les cinq autres ne faisaient qu'accompagner leur conjoint dans la capitale américaine du jeu.

«Les commissaires ont une quarantaine de réunions par année, souvent le soir ou les fins de semaine», de dire le directeur André Ouellette hier pour expliquer qu'ils se soient fait accompagner sans frais par ceux et celles dont ils sont souvent privés dans leur vie quotidienne.

Il devait en coûter environ $10,000 à la commission scolaire pour envoyer cette délégation à Las Vegas, c'est-à-dire l'essentiel du budget prévu pour le perfectionnement des commissaires. Celui-ci est tiré à même l'enveloppe budgétaire qui arrive de Québec.

Selon le président du conseil des commissaires, M. Maurice Paradis, le nombre de congressistes ne dépassera pas deux ou trois dans les années à venir. Cette année se veut exceptionnelle selon lui: «C'était la première fois en vingt ans que nos commissaires étaient envoyés à l'extérieur du Québec. Quand on a parlé du congrès de Las Vegas, tous les 19 voulaient même y aller. Il a fallu en réduire le nombre à cinq».

Un chiffre encore trop important pour le président de l'association péquiste du comté de l'Assomption, Ernest Boudreau. Celui-ci a demandé aux commissaires sympathiques au Parti québécois de s'abstenir d'effectuer le voyage «parce que c'est du gaspillage des fonds publics surtout avec les conjoints». Une consigne qui semble avoir été suivie.

A part Le Gardeur, aucune autre commission scolaire du Québec ne paraît avoir délégué quelqu'un au congrès de Las Vegas. Une brève vérification auprès de trois d'entre elles hier a donné un élément d'explication à cette indifférence: toutes ignoraient l'existence même de la rencontre!

C'était également le cas pour le président de la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec, M. Jacques Mongeau, président lui-même de la commission Baldwin-Cartier. Mais, même au courant, il n'aurait, dit-il, envoyé personne.

M. Mongeau s'est toutefois bien gardé de jeter la pierre à ses collègues de Le Gardeur, affirmant que c'est à chaque commission scolaire qu'il revient d'établir sa propre politique en matière de congrès. M. Mongeau se déclare en revanche personnellement opposé à ce qu'un conjoint accompagne un commissaire lors de manifestations semblables.

Chez le ministre de l'Education, on estime qu'il est peu probable que le gouvernement édicte des normes plus sévères quant à la participation des commissions scolaires aux congrès à l'étranger, du moins à court terme.

C'est le mois du poisson

Faites plaisir aux vôtres, servez leur un bon filet de SOLE au goût fin et délicat. C'est si facile à préparer, si bon à déguster.

Disponible chez votre poissonnier ou votre marché d'alimentation. Le filet de SOLE des eaux froides du golfe Saint-Laurent est à son meilleur sous la marque

La Marinière

Pêcheurs Unis du Québec

655 - 787, rue du Marché Central — Montréal

Chandails pour hommes

FABRIQUÉS EN ÉCOSSE

20% à 40% de réduction

Prix ord.		VENTE
$35	*Col en V, tricot bouclé à rayures	$19.98
$38	Col ras du cou en pure **laine Shetland**	$29.98
$40	Col roulé en pure **laine Shetland**	$29.98
$55	Col en V en pure **laine d'agneau**	$44.00
$55	Col ras du cou en pure **laine d'agneau**	$44.00
$55	Col en V en pure **laine super-lavable**	$44.00
$60	Col roulé en pure **laine d'agneau**	$39.98
$70	*Col en V en pure laine bouclée, fait à la main	$44.98
$80	*Veste de laine bouclée faite à la main	$59.98
$85	Col en V en pure **laine d'agneau**	$49.98
$125	Col en V en pure **laine d'agneau**	$89.98

Plusieurs couleurs au choix — tailles P - M - G - TG
Avec une boîte à cadeau **gratuite** pour Noël!

*FABRIQUÉ AU CANADA

Bovet

Vêtements pour hommes de toutes tailles

MONTRÉAL • 4475 est, boul. Metropolitain • Les Terrasses 705 ouest, rue Sainte-Catherine VILLE MONT-ROYAL • Centre Rockland

QUÉBEC • Place Ste-Foy • Place Fleur de Lys

LAVAL • Le Carrefour Laval ANJOU • Les Galeries d'Anjou ST-BRUNO • Les Promenades St-Bruno

Un choix judicieux pour étaler les revenus exceptionnels et diminuer ses impôts.

La rente à versements invariables

La Fiducie du Québec a mis au point une formule des plus intéressantes à l'intention de ceux qui reçoivent un revenu exceptionnel.

Une solution pratique

Cette rente a été conçue spécialement pour répondre aux préoccupations financières de ceux qui reçoivent une forte somme en quittant leur emploi, de ceux qui réalisent un gain de capital imposable ou récupèrent une déduction pour amortissement à la vente d'un bien, et enfin de ceux qui perçoivent des revenus irréguliers, comme les artistes et les sportifs, par exemple.

Un contrat avantageux

Cette rente constitue en fait un contrat qui vous permet d'étaler un tel revenu sur un certain nombre d'années et d'en différer ainsi l'impôt.

Un placement intéressant

La rente à versements invariables de la Fiducie du Québec est un placement intéressant, qui garantit un intérêt élevé pour la durée du contrat. Et il n'y a aucun frais d'adhésion, de gestion, ni de fermeture.

Un service efficace

Nos conseillers se feront un plaisir de vous fournir plus d'informations sur la rente à versements invariables, et de vous offrir notre "Marche à suivre" pour l'établissement d'un contrat de rente à versements invariables.

Venez ou téléphonez.

MONTRÉAL: Complexe Desjardins: 281-8834 De l'extérieur, sans frais: 1-800-361-6840, poste 8834.

LAVAL: Place Val des Arbres: 668-5223 De l'extérieur, sans frais: 1-800-361-3803

UN CHOIX JUDICIEUX

Fiducie du Québec

desjardins

AUCUNE ASSURANCE DE LA «NON-INGÉRENCE» DE LA FRANCE

Dakar a hanté la visite de Trudeau à Paris

LOUIS-BERNARD ROBITAILLE
(collaboration spéciale)

■ PARIS — On a parlé de choses et d'autres, et des grands problèmes mondiaux de l'heure, mais en fait on ne pensait qu'à un sujet: Dakar, la réunion préparatoire du 8 décembre pour jeter les bases d'un futur «Commonwealth» francophone.

Un dîner intime de trois heures dimanche soir avec le premier ministre Barre. Un entretien d'une heure, hier en fin d'après-midi, avec le président Giscard d'Estaing. En principe le premier ministre Trudeau, de passage à Paris pour 48 heures, venait discuter avec les dirigeants français du prochain sommet économique occidental, qui se tiendra à Ottawa l'été prochain.

En réalité, le différend qui oppose Paris et Ottawa au sujet de la représentation du Québec à Dakar, occupait totalement les esprits avant même l'arrivée de M. Trudeau. La seule question était: allait-il lui-même aborder le sujet, avec MM. Barre et Giscard d'Estaing, et dans ce cas discuter les problèmes de fond, mettre la France au pied du mur?

M. Trudeau a bel et bien abordé le sujet, mais «rapidement». «Ce fut un sujet secondaire parmi tous ceux abordés au cours du dîner avec M. Barre», disait-on dans l'entourage du premier ministre. En ce qui concerne son entretien avec M. Giscard d'Estaing, «la rencontre de Dakar n'a occupé que cinq minutes à la fin d'un entretien d'une heure», a précisé peu après sa sortie de l'Élysée le premier ministre canadien.

Situation ambiguë et inchangée: M. Trudeau a exposé la position canadienne, à savoir que la composition de la délégation canadienne était une affaire strictement interne au Canada. Ses interlocuteurs français ont écouté ses explications... mais n'ont rien répondu. «J'ai dit quelle était ma position, je ne sais pas ce que sera celle du président Giscard», a dû constater M. Trudeau au cours de la brève conférence de presse qu'il a donnée hier en début de soirée...

Pour lui, c'était donc une fin de non-recevoir: ni M. Barre ni M. Giscard d'Estaing ne lui ont donné de réponse, la France soutient-elle toujours à fond le Québec dans ses prétentions à une représentation le 8 décembre à Dakar en tant que gouvernement participant? En tout cas M. Trudeau n'a pas reçu l'assurance du contraire.

«Il a l'air de mauvaise humeur», disait quelqu'un de son entourage à la sortie de l'Élysée. Effectivement, le premier ministre du Canada a manifesté quelques signes d'irritation lors de sa rencontre avec les journalistes. Aucun de ces commentaires banals mais d'usage, en pareille circonstance, sur le caractère «amical» ou «chaleureux» de la rencontre. Par contre, quelques pointes, par-ci par-là sur le «processus mental des Français», leur «goût pour l'originalité en politique étrangère». «La France n'a pas l'habitude de se cantonner dans les clichés. Sauf peut-être pour le Québec», etc.

Sur le fond, le premier ministre a été pour le moins direct: «Nous ne posons pas de question au Sénégal ou à un tel autre pays pour savoir si tel chef de district ou telle personnalité feront partie de la délégation de la réunion des ministres des affaires étrangères à Dakar. Qu'ils ne viennent pas nous dire comment composer notre délégation.

«Le Canada a plusieurs niveaux de juridiction, a-t-il rappelé à trois reprises: les provinces ont leur propre niveau de compétence. Par contre, sur le plan international, le Canada n'a qu'une seule voix. Sur le plan international, le Québec, c'est mon gouvernement. Samedi matin, j'ai rencontré le président Senghor au Caire et il a parfaitement compris ma position. C'est le droit civil canadien qui est ainsi. J'espère que la France voudra aussi le respecter.»

S'il s'est échappé à quelques reprises dans les hautes sphères des questions internationales — où le Canada, a-t-il dit, «joue un rôle significatif mais modeste» — le premier ministre a dû revenir, non sans quelque agacement, au problème de Dakar. A la question d'un journaliste français qui lui parlait de la représentation du Québec, il a mentionné ses interlocuteurs français «qui, en posant le problème, font la même erreur. Qui est le Québec? C'est à la fois le gouvernement provincial, avec ses compétences et le gouvernement fédéral. A Dakar, je vous le dis, le Québec sera présent... par la voix de son gouvernement national.»

Pierre Elliott Trudeau

M. Trudeau a accroché au passage René Lévesque «qui représente le Québec dans les domaines relevant de sa compétence, en tout cas jusqu'aux prochaines élections générales, car pour l'instant, il a perdu toutes les élections partielles...» Il a également rappelé que son parti avait obtenu très précisément 67.8 pour cent des voix aux dernières élections au Québec.

Dans l'entourage du premier ministre, on parlait volontiers d'«irritation» en ce qui concerne le sommet de Dakar. On peut parier que cette irritation n'a pas baissé à la suite de la rencontre avec le président français. M. Trudeau, apparemment était arrivé à Paris partagé entre l'envie de dire leurs quatre vérités aux Français et le désir de ne pas avoir l'air de se mêler de cette cuisine diplomatique. Hésitation d'autant plus compréhensible que, dans cette affaire, la France joue au chat et à la souris: on sait pertinemment que la France soutient (mais jusqu'où?) le Québec, et que d'autre part, elle n'est pas très enthousiaste sur la question du «Commonwealth». Le problème, c'est qu'elle n'a pas pris position de façon tout à fait officielle.

Valéry Giscard d'Estaing

Comment demander des explications, à ce niveau, sur une position qui reste officieuse et vague? L'entourage du premier ministre laissait entendre que M. Trudeau ne prendrait pas l'initiative de soulever la question. D'autant plus logique que le Canada considère qu'il n'y a pas de «question de Dakar», mais qu'il s'agit d'une affaire interne au Canada.

Mais il fallait bien parler de ce qui occupait tous les esprits. M. Trudeau a donc pris l'initiative de mentionner le problème dimanche soir à la table du premier ministre Barre. Pas de réponse. Hier après-midi, prétextant un tour d'horizon des affaires internationales, M. Trudeau, en établissant l'ordre du jour de la conversation, a menttionné, «parmi d'autres sommets», celui de Dakar. En fin d'entretien, M. Giscard d'Estaing, explique le premier ministre canadien, «a souhaité me poser quelques questions sur Dakar». Nouvel exposé de la thèse canadienne. Toujours pas de réponse du côté français.

Dans les milieux canadiens, on considère qu'il n'y a toujours pas de «position arrêtée de la part du gouvernement français», et donc pas de conflit. Mais M. Trudeau venait à Paris chercher des assurances de «non-ingérence». Il ne les a pas reçues. Ce n'est pas la guerre entre Paris et Ottawa, mais il y a risque de «rafraîchissement» dans les relations.

BOWRING
NOËL NORDIQUE

Notre chaton Bowring. Si doux et câlin avec ses longs poils soyeux. Il vous charmera d'une caresse.

PRIX BOWRING
$29.98

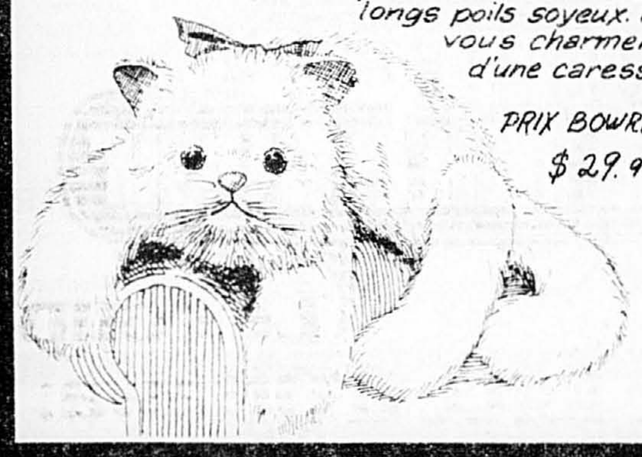

Visitez le royaume Bowring aujourd'hui même. Vous y découvrirez un choix unique de cadeaux et d'éléments décoratifs pour réchauffer les cœurs de tous ceux que vous aimez.

BOWRING

Place Bonaventure/Les Galeries d'Anjou/Centre Laval
Cavendish Mall/Carrefour Laval/Place Vertu/Les Terrasses
Fairview Centre/Les Promenades St. Bruno

Nous acceptons les cartes Master Charge/Visa/American Express

La super Mazda GLC 1981
est arrivée chez
JAC AUTO LTÉE

Prix à partir de
$5,090
(transport et préparation en sus)

Aussi disponibles la superbe 626 et la sportive RX-7 81.

JAC AUTO LTÉE
mazda

3612 boul. St-Jean
Dollard-des-Ormeaux
(Près du centre commercial Fairview) 626-8120

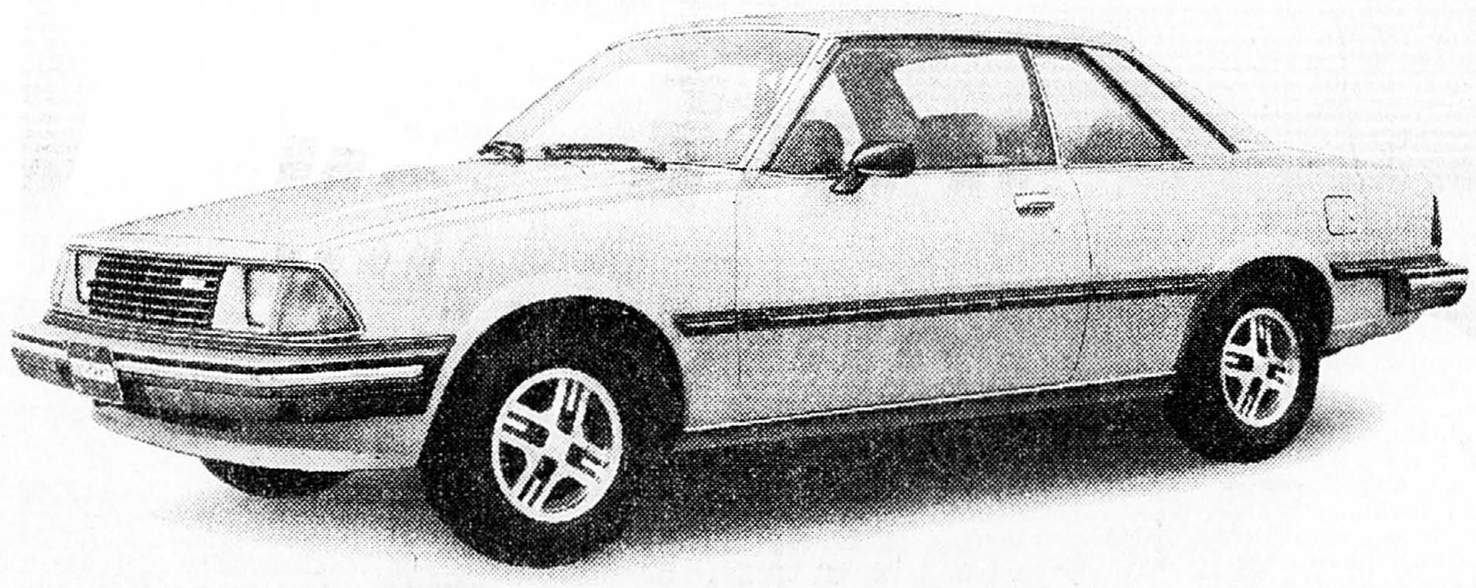

La Mazda 626 Coupé sport. Le modèle sedan 4 portes est également offert.

LA MAZDA 626 1981. LA CONDUITE D'UNE BMW, LE LUXE ET LE STYLE D'UNE MERCEDES... UN PRIX ABORDABLE.

Si nous n'hésitons pas à comparer la 626 à des voitures reconnues pour leur excellente conception et leur prix élevé, c'est que nous souhaitons démontrer qu'il n'est plus nécessaire de dépenser une fortune pour obtenir la conduite, la douceur de roulement et le luxe habituellement réservés à certaines sedans et certains coupés européens.

La maniabilité et l'étonnante douceur de la conduite de la 626 résultent d'un équilibre parfait de la répartition du poids: 49% à l'avant et 51% à l'arrière, avec le centre de gravité situé à 20,3 pouces du sol. Ajoutez une suspension à jambe de force MacPherson à l'avant, des barres stabilisatrices à l'avant et à l'arrière et des pneus radiaux ceinturés d'acier et vous comprendrez qu'il n'y a rien d'étonnant à ce que notre 626 se mesure à des voitures qui se vendent bien plus cher.

Et songez à tout ce que vous obtenez en équipement standard: radio AM/FM stéréo, sièges baquets inclinables, siège du conducteur comportant un appui lombaire, montre de bord électrique, vitres teintées, boîte de vitesses à 5 rapports, avertisseur sonore pour rappeler d'éteindre les phares, moquette à poil ras, siège à dossier 2/3 inclinable à l'arrière, dégivreur électrique de la lunette arrière, servo-freins à disque à l'avant et de nombreuses autres caractéristiques. En fait, nous n'offrons en option que la transmission automatique, la climatisation et un tout nouveau modèle de luxe qui comporte un volant inclinable, un toit ouvrant servo-actionné, une servo-direction, un régulateur de vitesse, des vitres électriques, des roues d'aluminium, un système de son à quatre haut-parleurs, des phares antibrouillard et même un lave-phare.

Bien sûr, la Mercedes offre la transmission automatique en équipement standard; mais elle n'offre même pas en option la boîte de vitesses à 5 rapports.

Et combien faut-il payer pour la conduite, la maniabilité et l'équipement standard de notre 626? Des milliers de dollars, de moins que la BMW 320i et moins de la moitié du prix de la Mercedes la moins chère.

Mais tous ces avantages sont sans intérêt s'ils ne durent pas. Et là encore, la 626 se compare avantageusement à la Mercedes:

carrosserie d'acier soudé robuste, couche de plastique entre les pièces de métal en contact comme les joints de parebrise, et finition d'une qualité supérieure.

Et surtout, votre investissement est protégé des attaques de la rouille grâce au procédé d'électrodéposition de la peinture de Mazda.

Faites l'essai de la Mazda 626 1981; vous comprendrez que voir la 626, c'est l'aimer.

mazda
LA VOIR, C'EST L'AIMER.

ALBI AUTOMOBILES LTÉE, 3300 boul. Ste-Marie, Mascouche, 474-2481/2
AUTONOR INC., 437 boul. Kennedy, St. Jerome, 436-8211
BLONDIN AUTOMOBILES LTÉE, 3722 boul. Gouin est, 324-9100
FORT CHAMBLY AUTO (1979) INC., 830 boul. Perigny, Chambly, 658-6623
ARMAND QUERIN AUTOMOBILES LTÉE, 4219 boul. Levesque, Laval, 688-4787
AMI AUTO INC., 36 boul. d'Anjou, Chateauguay, 692-9600
AUTOMOBILES LOUIS DAOUST INC., 2905 rue Notre Dame, Lachine, 637-1153
AUTOS-SPORTS JERRY INC., 550 boul. Langlois, Nitro, Valleyfield, 373-2848
DELISLE AUTO (1970) LTÉE, 2815 rue Sherbrooke est, 523-1122
GARAGE BLANCHETTE INC., 900 St. Laurent ouest, Longueuil, 677-6347
JACAUTO LTÉE, 3612 boul. St. Jean, Dollard des Ormeaux, 626-8120
QUINTIN AUTOMOBILE INC., 490 Jacques Cartier sud, St. Jean, 346-9445
AUTOMOBILES RIVE NORD (1980) LTÉE, 651 rue Notre Dame, Lavaltrie, 588-4141
AVO AUTO INC., 3900 Jean-Talon ouest, 342-3772
FABREVILLE AUTO INC., 4010 boul. Dagenais, Laval, 622-3434
GAREAU MOTOR SALES INC., 10175 rue Papineau, 381-3987
SAINT CONSTANT AUTO LTÉE, 48 rue St. Pierre, St. Constant, 632-0700

Deux nouveaux élus à oublier

La direction du Parti libéral du Québec a décidé de «faire oublier» quelque peu les candidats élus le 17 novembre dans les comtés de Brôme-Missisquoi et d'Outremont. Dans un premier temps, **Pierre Paradis,** par ses déclarations intempestives sur différents sujets d'actualité, a embarrassé quelque peu le leader **Claude Ryan.** Le nouveau député a en effet indisposé son chef en déclarant le soir de la victoire qu'il était prêt à appuyer la motion péquiste à l'Assemblée nationale à la condition que le gouvernement Lévesque déclenche des élections générales. De plus, M. Paradis est accusé par plusieurs groupes de s'être servi de la loi du zonage agricole pour faire de la spéculation et se monter un «gros bureau d'avocats», à Bedford et à Farnham. Il faudra donc, selon le parti, que ce dernier redevienne un peu plus humble en apprenant notamment à suivre la ligne du parti et en s'abstenant de faire des déclarations sur tout et sur rien. On a donc décidé de **«l'encadrer sérieusement»** au caucus afin de lui montrer son nouveau métier.

Claude Ryan

Pierre Fortier et le nucléaire

Il en est de même pour le nouveau député d'Outremont, **Pierre Fortier,** ingénieur spécialisé en énergie nucléaire. Ce dossier ennuie énormément le Parti libéral et les péquistes, lors des partielles, n'ont pas manqué de dénoncer les dangers que représentent le nucléaire. Le PLQ ne tient pas à ce que l'élection de M. Fortier soit interprétée comme une approbation au développement de cette ressource au Québec. A la direction du PLQ, on est conscient aussi que Pierre Fortier est «une grosse tête» qui ne s'en laissera pas imposer facilement.

Ryan trouve ça dur

Par ailleurs, aux prises avec différents problèmes internes au PLQ, notamment à la suite de la décision de son caucus de ne pas endosser la motion péquiste visant à s'opposer au projet Trudeau de rapatrier unilatéralement la constitution, **Claude Ryan** commence à trouver la vie politique difficile après trois ans.

Au cours d'une émission radiophonique d'affaires publiques, le chef libéral a avoué qu'il trouvait la «vie politique dure physiquement et moralement». Il devait cependant ajouter que ce n'était pas son parti qui avait refusé de collaborer avec le gouvernement pour l'adoption de la motion, mais que c'était le Parti québécois «qui avait fait preuve d'intransigeance».

La SSJB dénonce

Mais ce n'est pas l'avis de la **Saint-Jean-Baptiste de Montréal** qui a dénoncé **Claude Ryan** pour avoir «tergiversé par pure stratégie électoraliste plutôt que d'alerter les Québécois du danger réel du coup de force de Trudeau». On a donc décidé de mobiliser les membres pour «sensibiliser la population aux conséquences» de ce coup de force.

La résistance s'organise

La résistance extra-parlementaire au **projet Trudeau** de rapatriement unilatéral de la constitution commence à prendre forme au Québec. Et comme le Parti québécois a tenté en vain de le faire à l'Assemblée nationale, c'est sur une base non partisane que divers groupes et mouvements politiques tentent de travailler ensemble pour faire obstacle au plan du gouvernement fédéral.

Ainsi, dimanche, les péquistes des comtés de **Taillon** et **Marie-Victorin,** à Longueuil, tenteront d'organiser une marche publique qui se dirigera vers le bureau du député libéral fédéral

Pierre Paradis

local, **Jacques Olivier,** pour tenter de le faire sortir de son **mutisme** et de l'amener à «répondre de ses convictions et expliquer pourquoi, quand l'enjeu est si important, il se retranche dans un silence inexplicable».

Le communiqué péquiste, qui sera distribué aujourd'hui, prend bien soin de souligner que «cette marche n'est pas une marche péquiste» et que «c'est la marche de tous les Longueuillois qui ne veulent pas se laisser avoir et qui ne veulent pas se faire embarquer dans un projet qui trahit toutes les promesses faites par **Ottawa** lors du référendum du printemps dernier».

Un blitz de solidarité

Les péquistes de la rive sud de Montréal ne sont pas les seuls à vouloir amorcer une campagne d'opposition contre Ottawa qui regrouperait au-delà des fidélités partisanes, tous ceux qui n'acceptent pas le projet Trudeau.

Hier, le porte-parole du groupe **Solidarité-Québec, Maurice Champagne-Gilbert,** a révélé les grandes lignes d'un blitz d'une semaine au cours de laquelle on tentera de recueillir le plus grand nombre de signatures

Pierre C. Fortier

possibles au bas d'une pétition demandant que «la constitution ne soit pas rapatrié ni amendée sans l'accord du Québec».

Lors de sa rencontre avec des journalistes, il a insisté sur la diversité des organismes qui font circuler présentement cette pétition qui vont du **Parti québécois,** bien sûr, jusqu'au **Parti conservateur** et à l'**Union nationale** en passant par la **FTQ,** la **Fédération des pompiers** du Québec et la **SSJB.**

M. Champagne-Gilbert a lancé un appel plus particulier aux députés libéraux à Québec qui étaient enclins à appuyer le gouvernement Lévesque dans sa motion d'opposition au fédéral mais qui ne l'ont pas fait uniquement parce qu'ils se sont sentis forcés de suivre la ligne du parti.

«Que ceux qui réprouvent le geste agissent en conséquence, selon leur conscience, et fassent comme s'ils avaient eu à prendre un vote libre à l'Assemblée nationale», a-t-il déclaré.

Il sera intéressant de voir, au cours des prochains jours si les **Claude Ryan, Claude Forget, Solange Chaput-Rolland** et **Reed Scowen** entendront l'appel de **Solidarité-Québec** et oseront apposer leur signature sur la pétition en question.

LES RUES DE MONTRÉAL

GAUVIN, rue (1954)

Ainsi nommée en l'honneur d'une patriote dont on ne connaît pas le prénom, cette voie fut d'abord connue sous le nom de **ruelle Saint-Michel,** puis de **ruelle Gauvin.** Son élargissement, en 1954 (suite à une expropriation), devait permettre de lui donner le nom de rue. Et neuf ans plus tard, on changeait également le nom de la **ruelle Saint-Sophie,** construite dans le prolongement de la rue Gauvin. Axe nord-sud à partir de Saint-Jacques, à l'est d'University.

• • •

GÉNÉRAL-GIRAUD, rue du (1955)

À la mémoire du général Henri Giraud (1879-1949), héros des deux dernières guerre mondiales et président du Comité de la libération nationale de France, qui est déjà venu à Montréal. Giraud a été inhumé aux Invalides. Axe nord-sud, à partir de Louisbourg, au sud de Salaberry et à l'ouest de l'autoroute 15.

• • •

GÉNÉREUX, rue (1962)

Précédemment nommé **ruelle du Mont-Royal,** cette voie rappelle la mémoire d'Esprit-Anaclet Généreux (1821-1903), échevin du quartier Centre, homme d'affaires et l'un des principaux fondateurs de l'hôpital Notre-Dame. Axe est-ouest à partir de Papineau, au nord de Mont-Royal.

• • •

GÉRIN-LAJOIE, rue (1911)

À la mémoire d'Antoine Gérin-Lajoie (1824-1882), avocat, bibliothécaire et écrivain canadien. Auparavant connue sous le nom de **9e avenue,** cette voie se trouve dans l'axe ouest-est à partir de Lacordaire, au sud du boulevard Rosemont.

VENTE DE LIQUIDATION À MONTRÉAL

Tous les articles en magasin, au 5800, boul. Cavendish seulement, sont en solde à des prix stupéfiants! Venez vite profiter d'aubaines sensationnelles sur les centaines d'articles offerts: costumes, vestons sport, pantalons, chemises, vêtements sport et maints autres articles. C'est peut-être bien la dernière fois que vous verrez des prix aussi bas pour des vêtements de qualité Tip Top! Nous liquidons tout. Alors passez vite à ce magasin! Nous vous y attendons.

Restrictions quantitatives d'achat à notre discrétion

COSTUMES à partir de 79.96 — Limite de 3 par client

VESTONS SPORT à partir de 39.96 — Limite de 3 par client

PANTALONS à partir de 12.96 — Limite de 3 par client

CHEMISES SPORT MANCHES LONGUES à partir de 12.96 — Limite de 4 par client

CHEMISES HABILLÉES, MANCHES LONGUES 6.96 8.96

CRAVATES 3.96

CEINTURES 4.96

CHANDAILS à partir de 9.96

TIP TOP

UNE SEULE ADRESSE:
Cavendish Mall
5800, boul. Cavendish
Côte-Saint-Luc
"COMMERÇANTS S'ABSTENIR"

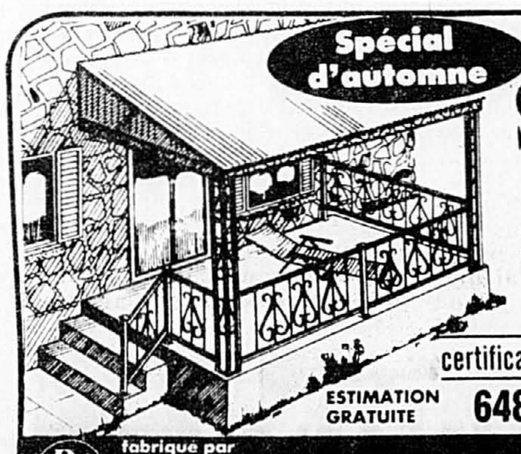
Spécial d'automne

AUVENT SUPREME
directement du manufacturier
fibre de verre exclusif
• balcon • escalier • patio
• abri d'auto • rampes d'aluminium
installation effectuée par des experts
aussi revêtement d'aluminium — porte-fenêtre
certificat de garantie 5 ans par écrit
ESTIMATION GRATUITE
648-1100 • 321-9128
fabriqué par P/S ALUMINIUM INC.
11535, 4e Avenue Rivière-des-Prairies

faut pas se faire avoir

Le coup de force d'Ottawa: une menace à notre identité

● **Statut minoritaire pour un Québécois francophone.**
"Ce que le projet Trudeau nous propose, c'est de *troquer nos droits collectifs* et notre capacité d'agir en tant que majorité francophone sur notre territoire, *contre l'amélioration hypothétique des droits individuels* des minorités linguistiques du Canada."
Hélène Pelletier-Baillargeon, journaliste.

● **"Le Canada, pays bilingue de la Gaspésie à l'Outaouais."**
"Appuyer le rapatriement unilatéral proposé par Ottawa, c'est donner son appui à un envahissement illégal des compétences provinciales, notamment en matière de langue et d'enseignement, domaines dans lesquels le Québec doit rester *maître chez lui.*"
Robert Décary, avocat.

● **"Les droits du français sont menacés."**
"On aurait été en droit de s'attendre qu'une Charte constitutionnelle, prenant en considération les droits menacés du français, qui est la langue minoritaire du Canada, accorde à celle-ci une protection et des garanties particulièrement vigoureuses par rapport à une langue majoritaire solidement soutenue par tout le contexte canadien et nord-américain. *Il n'en est rien.*"
Conseil de la langue française.

la constitution c'est un contrat qui nous appartient à nous autres aussi

Québec

ÉDITORIAL

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration

la presse

ROGER LEMELIN
président et éditeur

JEAN SISTO
éditeur adjoint

YVON DUBOIS directeur de l'information
MARCEL ADAM éditorialiste en chef

L'incohérence du premier ministre Peckford

Le premier ministre de Terre-Neuve, M. Brian Peckford, a déposé vendredi dernier à la législature de sa province un projet de loi pour interdire à Churchill Falls Corporation l'utilisation des rivières du Labrador qui alimentent sa centrale hydro-électrique. Ce projet de loi, qui sera facilement adopté par son gouvernement conservateur majoritaire, aura pour effet de couper le courant à Hydro-Québec qui a acheté par contrat jusqu'en 2041 au moins 4,900 des 5,225 mégawatts que produit cette centrale. M. Peckford veut ainsi résilier le bail ou, si l'on préfère, annuler le contrat passé entre Churchill Falls Corporation et Hydro-Québec, afin de vendre plus cher aux Américains l'électricité de cette centrale.

Que cherche M. Peckford? Il a précisé, en effet, que son gouvernement n'appliquera pas cette loi avant qu'elle n'ait été sanctionnée par la Cour d'appel de Terre-Neuve et la Cour suprême du Canada. Cela pourrait durer plusieurs années. M. Peckford cherche donc à accroître sa force de marchandage à l'égard du Québec. Car la société Churchill Falls veut entreprendre dès le printemps prochain un autre aménagement hydro-électrique et en vendre l'électricité aux USA. Il lui faudra donc un corridor sur le territoire québécois pour acheminer le courant aux États-Unis. Mais la fin ne justifie pas toujours les moyens, du moins en l'occurrence.

M. Peckford, qui accuse le fédéral de vouloir négocier avec la Grande-Bretagne le transfert de la constitution de «façon unilatérale», veut lui-même de «façon unilatérale» annuler un contrat qui lie deux provinces pour établir un autre contrat avec des investisseurs d'un pays étranger. Et le prétexte de M. Peckford pour justifier son geste unilatéral c'est que sa province perd maintenant $600 millions par année dans la vente d'électricité au Québec à cause des termes du contrat entre Churchill Falls Corporation et Hydro-Québec. C'est un argument spécieux puisqu'un contrat est précisément fait pour empêcher les contractants de changer d'idée selon les aléas du marché. C'est le risque inhérent à tout contrat.

L'attitude de M. Peckford est en outre fort imprudente. Car le Québec pourrait lui aussi imiter ce précédent et rejeter de façon unilatérale la décision de 1921 qui accordait le Labrador à Terre-Neuve. Si le Québec a perdu le Labrador c'est qu'il ne l'a pas réclamé très vigoureusement à l'époque, puisqu'il n'en «prévoyait» pas l'importance économique. Le Québec perd maintenant beaucoup plus que $600 millions par année par cette imprévoyance. C'est au tour de Terre-Neuve de payer maintenant une de ses imprévoyances. Mais l'histoire ne se fait pas à rebours et son cours est d'autant moins sinueux que les contemporains s'instruisent des erreurs du passé pour orienter l'avenir.

En outre, M. Peckford, qui se prétend un grand défenseur du fédéralisme, agit comme le plus fieffé des séparatistes, puisqu'il annule unilatéralement un contrat avec une province pour en passer un autre avec un pays étranger, comme s'il dirigeait un État souverain. M. Peckford illustre ainsi ce qui se passerait pour Terre-Neuve et pour Québec si le fédéralisme canadien n'existait pas: le contrat entre Churchill Falls et Hydro pourrait être résilié unilatéralement sans qu'aucun des pays souverains n'ait de véritable recours légal efficace pour l'empêcher. En principe, du jour au lendemain, le Québec perdrait près du tiers de son alimentation en électricité. Le premier ministre de Terre-Neuve vient de faire la preuve par l'absurde que les intérêts d'une province dans un système fédéral ne peuvent être défendus sans tenir compte des intérêts des autres provinces.

En l'occurrence, M. Peckford, s'il a bien sûr une vision politique suffisante, devrait, dans l'intérêt de Terre-Neuve, se servir du Labrador pour intégrer l'économie de sa province au Canada au lieu de vouloir en faire une petite principauté. Le mirage de l'enrichissement rapide par la vente de sources énergétiques, telles que le pétrole et l'électricité, est une illusion dangereuse qui fait oublier la solidarité économique.

M. Peckford peut, sans le chantage actuel de sa nouvelle loi, renégocier à la hausse le prix de l'électricité de Churchill Falls en échange de l'utilisation par Hydro-Québec des cours d'eau qui prennent naissance ou coulent au Labrador. Car le Québec aura encore besoin d'aménager de grandes rivières. Bref, le projet de loi actuel apparaît comme un acte de petit provincial complexé qui rappelle plus les gestes de certains dirigeants de pays sous-développés que le réalisme de chefs d'État évolués.

IVAN GUAY

Le nouveau directeur du *Devoir* assume un héritage redoutable

Le Devoir vient de se donner un nouveau directeur dans la personne de Jean-Louis Roy, un universitaire distingué et éclectique, mieux connu dans les milieux intellectuels qu'au-delà.

La mission et les responsabilités précises fixées par Henri Bourassa au journal et à son directeur permettront-elles à M. Roy de s'adapter aux circonstances nouvelles, qui appellent une direction administrative moins totalitaire et une orientation idéologique moins autoritaire?

S'il est vrai que le directeur du *Devoir* a tous les pouvoirs, a-t-il aussi celui de décider d'en exercer moins afin que la tâche soit plus supportable et rende éventuellement la succession plus facile? S'il le peut, M. Roy le voudra-t-il? Par exemple, au plan du magistère intellectuel et moral exercé traditionnellement par le directeur du *Devoir*, M. Roy voudra-t-il suivre la voie tracée par ses prédécesseurs? S'il le voulait, pourrait-il aujourd'hui imposer une certaine orthodoxie éditoriale?

Lors du référendum, *Le Devoir* a pris un tournant majeur et peut-être irréversible quand, sur une question fondamentale touchant l'avenir constitutionnel du Québec, les éditorialistes ont pu faire des choix personnels et les afficher sur un pied d'égalité avec le rédacteur en chef.

Je ne dis pas que c'est mal ni qu'on aurait pu faire autrement dans les circonstances; mais pour revenir en arrière, après un tel précédent, il faudrait au nouveau directeur un pouvoir difficilement concevable dans l'état actuel des choses. Peut-être M. Roy ne le veut-il pas; dans ce cas *Le Devoir* ne sera plus ce qu'il était et son directeur n'aura plus le même ascendant sur la société québécoise.

Dans le domaine éditorial *Le Devoir* a généralement eu tendance à se voir comme un «policy maker». M. Ryan par exemple favorisait les contacts privilégiés et étroits avec le pouvoir qui le mettait dans le secret et le consultait. En novembre 1971 il avait longuement justifié cette conception, par opposition à l'autre école voulant que l'éditorialiste, s'il veut conserver son entière liberté de pensée et d'action, doit garder scrupuleusement ses distances à l'égard du pouvoir.

Je ne sais pas quelle école adoptera Jean-Louis Roy. Il trouvera peut-être éclairant d'apprendre cependant ce que disait l'autre jour M. Ryan, à l'Assemblée nationale, qui ne voit décidément plus les choses de la même façon.

«Les meilleurs articles que je pense avoir écrits, disait-il, c'étaient ceux où je n'avais aucune information interne sur ce qui se passait à l'intérieur du gouvernement ou dans les partis et les intrigues de corridors. J'étais complètement ignorant de cela et je me disais: je vais essayer de réagir avec ma logique et examiner les positions de chaque partenaire dans leurs implications objectives.»

Le Devoir est une institution dont l'influence est démesurée par rapport à son tirage. Il le doit certes à son professionnalisme dans l'information mais peut-être plus à la qualité intellectuelle et au talent des hommes remarquables qui l'ont dirigé. Un changement à la direction de ce journal constitue un événement important en fonction du rôle majeur et souvent irremplaçable que ce journal joue depuis soixante-dix ans dans la société québécoise.

À cause de cela, il convient de souhaiter au nouveau directeur Jean-Louis Roy tout le succès possible dans ses nouvelles et très lourdes responsabilités.

MARCEL ADAM

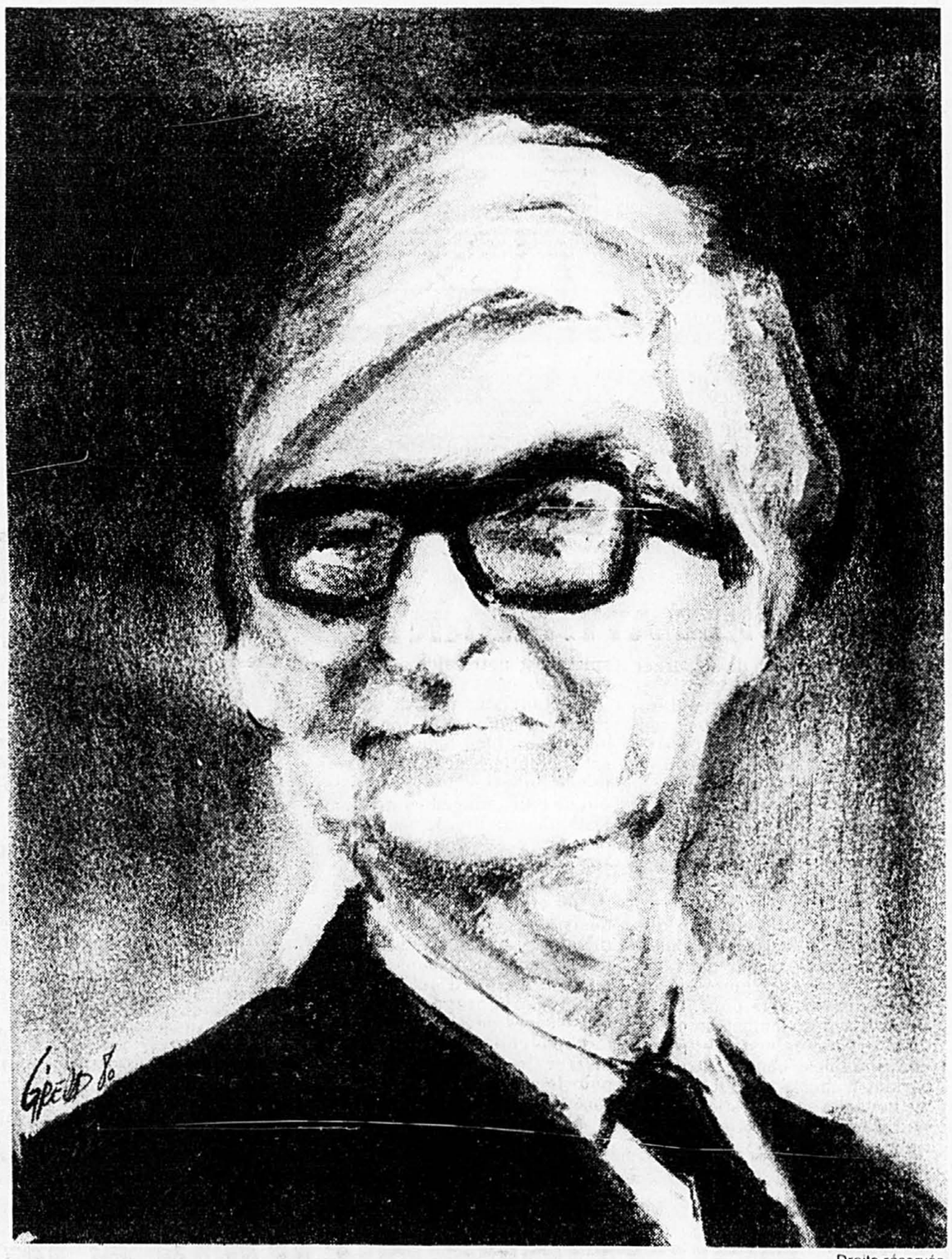

Droits réservés

Après l'acquittement de l'agent Lessard

Le procès de l'agent Lessard, qui vient d'être acquitté de l'accusation d'homicide involontaire en rapport avec la mort du jeune Indien David Cross, semble bien s'être déroulé normalement, du moins selon la norme des Blancs.

La cour a entendu avec sérénité tous les témoins qui se sont présentés, favorables ou non à l'accusé. Le juge Jean-Paul Bergeron, dont l'intégrité est reconnue, n'a pas donné l'impression de chercher à influencer indûment le jury. Et ce dernier, enfin, a pris tout le temps voulu pour bien apprécier la preuve qu'on avait faite devant lui.

Pourtant, le verdict d'acquittement rendu vendredi a créé un sérieux remous, particulièrement dans la communauté de Caughnawaga et dans les cercles indiens de la province. Et ce remous est compréhensible.

Ces Indiens estiment qu'ils n'ont pas eu justice et qu'ils ne pouvaient l'avoir pour deux raisons principales: la première, parce que l'enquête sur cet homicide a été conduite par des confrères de l'agent Lessard de la police provinciale; la deuxième, parce que le jury était entièrement composé de Blancs qui n'ont pas nécessairement les mêmes normes que les Indiens pour juger des choses qui se passent chez ces derniers.

Il est vrai qu'il aurait été souhaitable, en supposant que la chose fût possible, de confier l'enquête à un autre corps de police, à celui de la ville de Montréal, par exemple, comme l'a suggéré M. Joe Stacey, président de la Confédération des Indiens du Québec. Le résultat eut pu être le même, mais les doutes soulevés quant à des complicités possibles entre gens d'une même force policière, auraient sûrement été moindres.

Quant à la présence d'Indiens au sein du jury, il est certain aussi qu'elle aurait donné plus de crédibilité au verdict. Apparemment, toutefois, leur absence n'aurait pas été due à de la mauvaise volonté. Pour être éligible à siéger sur un jury, il faut, entre autres qualifications, être inscrit sur la liste électorale. Or, lors du dernier recensement électoral, les autorités de Caughnawaga auraient refusé que celui-ci ait lieu chez eux.

Il n'en reste pas moins que des soupçons demeurent malheureusement inévitables dans un cas comme celui-là et que l'expérience devrait inciter le ministère de la Justice à s'interroger sur la meilleure façon d'affronter de tels événements dans l'avenir. Il ne suffit pas, en effet, que justice soit faite; il faut, au surplus, que tout indique qu'elle a été faite.

Il faudra, un jour, qu'on apporte une réponse au problème que soulève la présence d'une police indienne à Caughnawaga. Il faudra aussi qu'on trouve le moyen de faire mieux participer la communauté indienne au fonctionnement de la vie québécoise.

Entre-temps, l'affaire Lessard aurait sûrement intérêt à être portée en appel.

VINCENT PRINCE

Le clair-obscur de Dakar

Au lendemain du référendum du 20 mai dernier, M. André d'Allemagne, dont les couleurs politiques n'ont jamais fait mystère pour personne, dans une déclaration à LA PRESSE, faisait part d'une préoccupation. Les résultats du référendum n'allaient-ils pas freiner le rayonnement du Québec sur le plan international?

L'imbroglio persistant entre Ottawa et Québec, quant à la place du gouvernement de Québec à la rencontre de Dakar, au Sénégal, en vue de la formation d'un organisme regroupant les gouvernements francophones, tend à confirmer la justesse de certains pressentiments.

C'est sur un ton impérial que le ministre des Affaires extérieures du Canada, l'honorable Mark MacGuigan, sert ce qu'on appelle, au cours élémentaire, une leçon de choses. Comme excédé d'avoir toujours à répéter au cancre la même leçon, M. MacGuigan écrit le 20 octobre à M. Claude Morin, ministre des Affaires intergouvernementales à Québec: «Dans l'immédiat, le Président Senghor (Sénégal) a invité le Canada à être représenté à une conférence des ministres des Affaires étrangères, qui devrait se réunir le 8 décembre à Dakar. Il est évident qu'une réunion de cette nature relève exclusivement de la juridiction du gouvernement canadien.»

De Jean Lesage et Gérin-Lajoie, à Daniel Johnson, Jean-Jacques Bertrand, Bourassa, René Lévesque, quel que fût l'interlocuteur à Québec, la position d'Ottawa n'a jamais varié vis-à-vis des efforts du Québec pour faire reconnaître sa personnalité à l'étranger. Au mieux, ce fut l'agacement du tuteur vis-à-vis du jeune délinquant.

Dans la pratique, par-delà des querelles de drapeaux qu'on a qualifiées de ridicules mais qui ne l'étaient pas autant qu'on l'a dit, on parvint, de part et d'autre, à des accommodements. C'est ainsi que pour la composition de l'Agence de coopération culturelle et technique, organisme international francophone, on aboutit, en 1971, à des arrangements convenables pour les deux parties.

À travers beaucoup de péripéties, la position d'Ottawa est restée scolastique, c'est-à-dire traditionnelle et formaliste. Sur le plan où elle se développe l'argumentation d'Ottawa est sans faille. N'est-il pas vrai qu'à l'étranger un pays ne peut et ne doit s'exprimer que d'une seule voix? N'est-il pas vrai qu'il ne saurait y avoir pour un seul pays deux politiques étrangères?

Reste à savoir si la vie respecte invariablement les syllogismes les mieux construits. Québec a toujours estimé qu'étant le siège du seul gouvernement francophone en Amérique il avait droit à un siège dans le conseil des pays francophones. Noyé dans une mer anglophone, il aspire à la communication avec les parlant français comme le vivant recherche l'oxygène. C'est pour lui une question de vie ou de mort.

La nature de la conférence de Dakar, qui réunira les ministres des Affaires étrangères, alors que Québec n'a pas de ministère des Affaires étrangères, certains sujets très larges inscrits à l'ordre du jour, comme «la paix mondiale», ajoutent au poids des arguments d'Ottawa.

Mais il existe une grande inconnue quant à la formation d'une «Communauté organique» des pays francophones. Les Français n'ont jamais été bien chauds pour l'idée, estimant que, quoi qu'ils disent et fassent dans un conseil de cette espèce, ils seront toujours taxés de «néo - colonialisme» et «d'impérialisme». En outre, l'incongruité de l'absence du Québec, qui représente la plus forte concentration de francophones en dehors de la France, ne leur a jamais échappé. Il va sans dire qu'une réunion des pays francophones dont la France et le Québec seraient absents tournerait à l'absurde.

Il est très improbable que le Québec accepte, comme le suggère M. MacGuigan, d'être représenté à Dakar par un simple fonctionnaire. Si, malgré tout, la Communauté prend forme effectivement le 8 décembre à Dakar, ce ne sera pas l'immaculée conception...

GUY CORMIER

TRIBUNE LIBRE

ERREUR D'ADRESSE...

Mlle Geneviève Monastesse, détentrice d'une carte autobus-métro (CAM), vient d'entreprendre des démarches pour exercer un recours collectif afin d'obtenir un remboursement de $1.60 pour chacun des 150,000 détenteurs de la CAM, en guise de compensation pour services perdus pendant la récente grève des chauffeurs d'autobus. Mlle Monastesse désire exercer ce recours collectif contre la Fraternité des chauffeurs d'autobus et opérateurs de métro de la CTCUM.

En tant que détenteur d'une CAM, je suis entièrement d'accord avec un recours collectif dans cette affaire... mais exercé contre M. Lawrence Hanigan!

Après tout, c'est la direction de la CTCUM qui a unilatéralement (et illégalement) violé les accords de la convention collective négociée en bonne et due forme, en privant les chauffeurs d'un droit acquis: celui de se rendre au travail aux frais de la CTCUM. La suspension injustifiée d'un délégué syndical sous de faux prétextes — un geste provocateur — a en plus fait gronder la colère chez les chauffeurs. Finalement, l'intransigeance de la CTCUM dans son interprétation de la convention collective, en refusant de la faire appliquer aux chauffeurs du West Island, récemment intégrés au réseau de la CTCUM, était la goutte d'eau qui a fait déborder le vase. Les chauffeurs ont vu en ces gestes belligérants (et illégaux) une attaque directe contre leur syndicat. Alors ils ont décidé (par un vote démocratique à forte majorité) de passer à l'action par le seul moyen qui restait à leur disposition.

Quand les travailleurs sont poussés à faire la grève pour faire respecter une convention collective négociée — mais violée par la partie patronale — qui est responsable pour la perte de services aux usagers?

C'est une répétition du même scénario que le recours collectif entrepris par M. Brunet, président du Comité provincial des malades, contre la CSN pour l'interruption de certains services aux patients des centres hospitaliers lors de la grève du Front commun en automne dernier. Là encore, est-ce que la faute réside chez les travailleurs hospitaliers, ou bien chez le ministère des Affaires sociales, pour qui la «négociation» en matière de relations de travail se résume à une tentative d'imposer son projet d'austérité aux travailleurs du secteur public et parapublic? (...)

C'est le temps de sonner l'alarme et de dénoncer la manipulation de la procédure des recours collectifs à des fins anti-ouvrières et antisyndicales. (...)

Richard-P. WAGMAN
Montréal

L'ONU priée d'intervenir dans le cas des réfugiés haïtiens

Au Haut- Commissariat
de l'ONU pour les réfugiés

Considérant la situation de plus en plus tragique des réfugiés haïtiens forcés de s'expatrier dans des conditions dramatiques en raison des abus d'un régime dictatorial, sanguinaire, obscurantiste et rétrograde qui dilapide sans vergogne l'aide internationale qui lui est si libéralement accordée;

considérant l'attitude inqualifiable du gouvernement haïtien qui n'hésite pas à faire mitrailler ceux qui essaient de fuir Haïti, comme cela s'est produit le 27 octobre 1980, dans la rade du Cap-Haïtien (bilan: au moins une dizaine de morts et de nombreux blessés);

considérant le traitement inhumain, humiliant et discriminatoire souvent réservé aux réfugiés haïtiens par les pays où ils finissent par échouer (témoin: les insoutenables reportages d'agences internationales sur les brutalités inouïes dont ont été l'objet, les 11 et 12 novembre en cours, plus d'une centaine de naufragés haïtiens à Cayo Lobos, Bahamas, réembarqués de force pour Haïti par la police bahamienne);

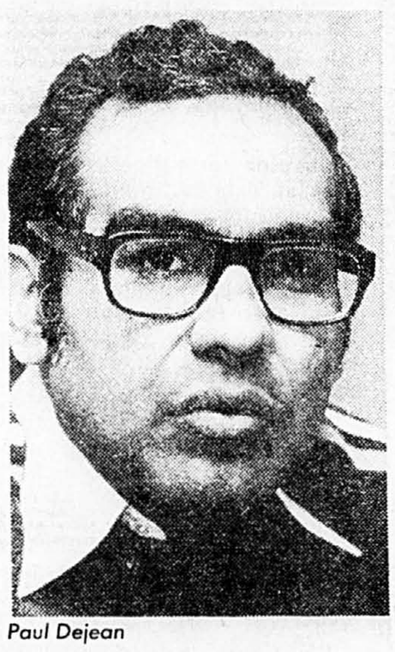

Paul Dejean

considérant la situation de détresse des réfugiés haïtiens et leur farouche détermination de ne pas retourner dans leur pays dans les conditions actuelles;
les organismes soussignés qui se consacrent quotidiennement à la défense des réfugiés haïtiens prient instamment le Haut-Commissariat des Nations unies:

1. de *constituer* d'urgence une instance internationale susceptible de créer des conditions humaines acceptables pour l'accueil des réfugiés haïtiens de par le monde;

2. de *demander* à cette instance de se pencher en priorité sur le sort des 25,000 réfugiés haïtiens menacés d'être expulsés des Bahamas à partir du 18 janvier 1981;

3. de *mettre* tout en oeuvre pour que soient identifiées et éliminées les causes réelles qui engendrent cet exode catastrophique des masses rurales et citadines d'Haïti.

Pour les organismes signataires:

Paul DEJEAN
Directeur du Bureau
de la Communauté chrétienne
des Haïtiens de Montréal

Bureau de la C.C.H.M., 6970, Marquette, Montréal, Qué. H2E 2C7; Centre Charlemagne Péralte & Haitian Fathers, 333, Lincoln Pl., Brooklyn, N.Y. 11238, U.S.A. Dir.: Antoine Adrien; Haitian Refugee Center Inc., PO Box 370543, Miami, Florida 33137 U.S.A., Dir.: Gérard Jean-Juste; Catholic Mission for Haitians, PO Box F1954, Freeport, Bahamas, Dir.: Max Dominique; Centro ecuménico de derechos humanos, C/o CEPAE, Benito Moncion No. 213, Ap. postal 252-2, Santo Domingo, Rep. Dominicana, Dir.: Jean-Claude Bajeux; Haitian Refugee Project, 110, Maryland Ave N-E, Washington D.C., 20002, U.S.A., Dir.: Anselme Remy; Comité de Ayu a los Refugiados haitianos, PO Box 21226, Rio Piedras, Puerto-Rico 00928, Dir.: Silvie Tourdeau; C.I.M.A.D.E., 176, rue de Grenelle, Paris, 75007, France, Dir.: Serge Gilles.

UN PEUPLE ATTACHANT

J'ai eu l'occasion de séjourner dans de nombreux pays; j'ai oeuvré quelques années en Haïti. Ma découverte: les Haïtiens sont pauvres mais accueillants, simples, sympathiques et des plus attachants.

On dit que les trois quarts du globe souffrent de la faim. Ceux qui veulent aider se demandent par quel bout commencer. En principe, il faut secourir ceux qui sont dans le besoin, sans distinction. Si notre Québec voulait avoir des préférences dans son aide à l'étranger, il me semble que ce devrait être pour Haïti. Ce pays a grandement besoin et il est proche de nous; les gens sont aimables; comme nous, ils parlent français (créole); comme nous, ils sont chrétiens. S'ils sont démunis des biens matériels, ils sont riches des biens spirituels; notre aide devient un échange.

Nos touristes vont de plus en plus en Haïti. La majorité des hôtels sont bien tenus; l'accueil est chaleureux. Mais il faut visiter un quartier pauvre dans le but de leur aider, de leur manifester de l'amitié. Je connais des paroisses au Québec et aux États-Unis qui soutiennent des oeuvres de bienfaisance en Haïti. Des associations de chez nous, désireuses de soulager des membres souffrants de l'humanité, trouveraient dans ce pays un beau champ d'action. Elles auraient avantage à s'assurer les services de quelques personnes bénévoles pour aller administrer les sommes d'argent pour le mieux-être de ceux qui sont dans un réel besoin.

Lucien MARTEL
Bromptonville

Un éditorial qui a déplu aux syndiqués de la SAQ

Monsieur Ivan Guay
Éditorialiste
LA PRESSE

Suite aux élucubrations qui ont encore une fois fait la preuve de vos talents lors de la parution, le samedi 15 novembre, de votre éditorial si bien intitulé: «Le projet de la S.A.Q. minera la crédibilité du gouvernement», permettez-moi, à titre de directeur aux communications du Syndicat du personnel technique et professionnel de la S.A.Q., d'apporter certaines précisions propres à démystifier ces idées fausses que plusieurs personnes ou compagnies s'amusent à faire courir dans le public ainsi qu'à remonter la flamme vacillante de votre lanterne! (...)

Là où je vous ai particulièrement aimé dans votre billet c'est quand vous parlez de la politique économiquement stupide de la S.A.Q. et de ses 2,800 travailleurs qui vont chercher des salaires mirifiques «en battant en brèche les politiques salariales du gouvernement». Non mais, réellement, vous êtes suave! Dire qu'en 79, à notre table de négociation, tout le temps que nous avons parlé monétaire, un membre du Conseil du trésor était présent pour nous dire, le livre de comparaison de la rémunération entre les secteurs public et parapublic et le secteur privé au Québec (1er juillet 1978 — 30 juin 1979) à la main, que le monétaire n'était absolument pas négociable, qu'on devait attendre que les conventions soient signées à la fonction publique et chez les professionnels. Même qu'on a dû signer notre convention avec des clauses monétaires inférieures mais sujettes à des clauses remorques nous garantissant la parité avec la fonction publique et les professionnels. De plus, nos professionnels ne travaillaient que 32½ heures par semaine avant la convention; on nous a forcé à accepter de les faire travailler 35 heures par semaine en nous garantissant que les professionnels du Québec passeraient aussi à 35 heures. Vous savez à quelles conditions a été signée la convention des professionnels? Sûrement, parce que tout ça a déjà fait sujet d'articles de vos confrères dans LA PRESSE. Vous la lisez, des fois?

D'après vous, il ne serait pas économiquement stupide (si je vous interprète bien) de fermer la S.A.Q. en créant ainsi 2,800 chômeurs et en laissant aux multinationales le soin d'encaisser les mirifiques profits que se prend le monopole d'État. Je ne sais où vous avez fait vos études comptables mais j'éprouve de sérieux problèmes à arriver aux mêmes résultats que vous. Qui ferait vivre ces 2,800 chômeurs? Vous, en acceptant de grever votre salaire en conséquence? Et ces multinationales, elles accepteraient facilement de prendre un profit moindre? Réellement? En fait, où vont ces merveilleux profits que fait la S.A.Q.? Je ne vous ai vu traiter de cette facette de la problématique en aucun endroit de votre papier... Pourquoi? (...)

André MONDOR
Directeur aux communications
Membre du comité
de négociation
Syndicat du Personnel
technique et professionnel
de la S.A.Q.

N.B.

- *Priorité est accordée dans cette page aux lettres d'intérêt général se rapportant à des articles parus dans LA PRESSE. La concision est recommandée.*
- *Les correspondants doivent inscrire lisiblement leurs nom, adresse et numéro de téléphone.*
- *LA PRESSE ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues, ni à retourner les lettres, manuscrits ou autres documents non publiés.*
- *L'auteur assume l'entière responsabilité de ses opinions.*
- *Tout en respectant la pensée de l'auteur, LA PRESSE se réserve le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible.*
- *Si possible écrire à la machine, à double interligne.*
- *Prière d'adresser vos lettres comme suit: «Tribune libre», LA PRESSE, C.P. 4200, succ. Place d'Armes, Montréal, H2Y 3M1.*

Précisions de la Fédération du sport scolaire du Québec

Monsieur Claude Benjamin,
Président
Conseil supérieur de l'éducation
Québec

Monsieur,

Suite à un article de Madame Lisa Binsse paru dans le journal LA PRESSE du 2 octobre 1980 résumant théoriquement l'avis que le Conseil supérieur de l'éducation a transmis au ministre relativement au financement des activités scolaires, nous avons cru important de lire l'ensemble du document qui contient cet avis adopté à la 238e réunion du Conseil et de vous transmettre nos commentaires.

Notre organisme, la Fédération du sport scolaire du Québec, a comme mission de favoriser le développement intégral de la personne par la pratique de l'activité physique. Nous ne pouvons que souscrire à la conception avancée par le Conseil sur la portée éducative bénéfique des activités et de leur importance dans le développement intégral des élèves. Nous convenons avec vous de la nécessité que les éducateurs soient préoccupés par les dimensions éducatives des activités et qu'ils les considèrent comme un moyen complémentaire indispensable à leur enseignement. D'ailleurs nous partageons vos appréhensions relativement au silence étonnant du document intitulé l'École québécoise au sujet des activités et à la place exclusive donnée à la formation intellectuelle.

Cependant, nous nous étonnons de constater que votre typologie des activités donne l'impression que les activités sportives ne sont pas encouragées par le MEQ comme étant complémentaires aux activités incluses dans les programmes d'études et ayant une valeur éducative indéniable. Les programmes d'éducation physique ont toujours insisté sur l'importance des trois phases complémentaires, à savoir: le cours obligatoire, l'intramural et l'interscolaire.

Nous imaginons difficilement qu'aucune activité sportive ne mérite d'être mentionnée dans la catégorie des activités à caractère incitatif dans votre tableau. D'ailleurs, le fait d'inscrire les clubs sportifs dans la liste des activités à caractère facultatif incite le lecteur à penser qu'il n'existe pas d'autre forme d'activités sportives. L'article de Lisa Binsse amplifie cette confusion entre le programme des clubs sportifs du Ministère du loisir et les activités sportives.

Il est à prévoir que des commissions scolaires, ne scrutant pas plus à fond votre avis et s'en tenant au résumé de la journaliste sur le financement des frais pour les activités facultatives, cherchent à réduire leurs investissements pour les activités sportives. Le prétexte nous apparaît de taille. (...)

Paul BEAULIEU
Président
de la Fédération du sport
scolaire du Québec

MÉFIEZ-VOUS SI VOUS ENVISAGEZ D'ISOLER!

Le gouvernement subventionne ceci, cela! Mais méfiez-vous, car il ne subventionne pas toujours les bons matériaux. De plus, il est difficile de se fier à la compétence de tous les entrepreneurs. Saviez-vous qu'en 1975 il y avait moins de dix compagnies d'isolation et aujourd'hui il y en a plus de 250? En plus, beaucoup d'entre elles n'ont pas leur permis de la Régie des Entrepreneurs en construction du Québec. Il est nécessaire de bien se renseigner au préalable. (Association d'entrepreneurs, anciens clients, la Régie, etc.)

L'art de l'isolation comprend beaucoup de normes précises. Comment vérifier la qualité des travaux? Bonne question. Il existe aujourd'hui quelques compagnies qui se spécialisent en thermographie à l'aide d'une caméra spéciale. Celle-ci décèle les infiltrations d'air. Alors demandez à votre entrepreneur s'il garantit ses travaux par thermographie.

Robert CHAREST
Montréal

Les objections du RAIF à la révision du Code civil

À la rencontre annuelle du Réseau d'action et d'information pour les femmes (RAIF), portant sur la révision du Code civil, à laquelle assistaient des femmes venant de diverses régions et des membres de plusieurs autres associations de femmes, il s'est dégagé que la révision n'était pas du tout celle que les femmes attendaient, et que le texte des articles de loi de la révision est si plein de trous qu'il permet d'infirmer les beaux principes mis de l'avant par les juristes et le gouvernement comme, par exemple, la protection de la résidence familiale, l'humanisation du processus de divorce, la revalorisation de la femme et autres.

La lecture des articles de loi rend évidente l'intention des rédacteurs du Code civil de tenir son langage hermétique afin, sans doute, de réserver aux avocats une clientèle continue et, au gouvernement, ses franches coudées, aux dépens, bien sûr, des plus faibles qui ne peuvent se payer les services d'experts.

Les femmes presentes en sont venues à la conclusion qu'il était urgent pour elles de se pencher sur les lois et, plus spécifiquement, sur le Code civil, qu'il fallait démystifier. Les points principaux du projet de loi du gouvernement critiqués par les participantes sont:

1. l'absence d'un chapitre sur les conjoints de fait qui ont des enfants:
   — ces conjoints de fait avec enfants doivent être protégés par la société tout autant que ceux qui sont mariés;
   — un principe doit être établi rendant les parents égaux devant la loi, quel que soit leur statut civil, tout comme doivent l'être les enfants;

2. l'acte de mariage où religion et Code civil sont confondus:
   — ces deux domaines devront être bien distincts l'un de l'autre, le mariage religieux se limitant aux religieux et le mariage civil ayant seul des effets civils;
   — ces effets (entre autres le régime matrimonial légal) devront être expliqués dans une session d'information obligatoire pour corriger le manque actuel d'information juridique;

3. l'instrusion de l'Etat dans les relations intimes du couple par les obligations de fidélité et de vie commune:
   — la fidélité ne regarde que les conjoints et n'a pas à être incluse dans les obligations civiles du mariage. Cet accroc au droit à la vie privée entraine, lors d'un divorce ou d'une séparation, des accusations portant atteinte à la famille, à la dignité de la personne et à de possibles relations du couple après la rupture, en vue de l'éducation des enfants;
   — l'obligation de vie commune n'est pas en accord avec l'évolution des moeurs et des conditions de vie, l'élimination de l'obligation n'excluant pas, bien sûr, le partage des tâches et des responsabilités familiales;

4. la protection de la résidence familiale si importante pour la femme et les enfants — le mari étant généralement le propriétaire ou le titulaire du bail — qui n'est qu'un leurre malgré les prétentions du législateur car la déclaration de «résidence familiale» qui doit protéger la maison ou le bail:
   — ne sera ni automatique ni obligatoire;
   — pourra être radiée pour de multiples raisons;
   — ne profitera qu'aux quelques personnes informées de cette possibilité;

5. la non-protection des meubles:
   — le consentement supposément requis pour en disposer n'a pas à être écrit;
   — la vente à des gens de bonne foi sera valide malgré l'opposition de l'autre conjoint;
   — aucune compensation pour la/le propriétaire des meubles, à supposer que le juge les attribue à l'autre conjoint lors d'une rupture;
   — la voiture n'est pas incluse dans les biens meubles familiaux malgré son caractère familial évident;

Le manque d'obligation à un consentement écrit a souvent été noté par les participantes comme ouvrant la porte à de lucratifs débats entre avocats.

6. l'ambiguïté du droit au partage des rentes privées et publiques dans le régime légal (société d'acquêts) et l'absence totale de ce droit dans le régime de la séparation de biens, régime de la majorité des couples;

7. les incroyables conditions d'attribution de la résidence familiale à l'autre conjoint, qui la réserve aux seules femmes collaboratrices du mari, et la limitent au seul cas où il y a eu «accroissement» de l'actif du conjoint entrepreneur d'affaires! Ce tour de passe-passe législatif:
   — exclut la compensation pour le rôle familial tant des femmes collaboratrices que des autres conjointes;
   — atteint les enfants dans leur sécurité et leur milieu de vie;
   — lèse les femmes collaboratrices qui n'ont pas «accru» l'actif de leur conjoint;
   — confond inexplicablement droit familial et droit privé;

8. la fausse déjudiciarisation du droit de la famille:
   — l'octroi du divorce doit encore être motivé et peut encore l'être par une faute;
   — le désir de rompre — «l'atteinte irrémédiable au désir de maintenir le lien du mariage» — doit, de plus, être prouvé selon une procédure inhumaine, néfaste pour la famille et les droits de la personne;
   — le juge sera, encore plus qu'avant, l'unique agent de tout le processus de divorce;

9. l'atteinte à la dignité de la femme en la maintenant dans les «obligées alimentaires», au lieu de la considérer comme une créancière normale de «mesures compensatoires»:
   — justifiées par son travail pour la suite de la société;
   — justifiées par son apport social en tant que gardienne des enfants après la rupture, si tel est le cas;
   — justifiées par le tort qu'elle a pu subir dans l'égalité de chances en comparaison de l'homme;
   — par ce terme «d'aliments» dus ou non dus et ce qui en découle, la femme est encore classée parmi les impotents/es, les insensés/es, les enfants, les «donnés/es» comme dans l'ancien code;
   — par l'habile maintien des termes d'obligation «alimentaire» et de pension «alimentaire», on tente, subtilement, de récupérer l'intense désir d'autonomie des femmes pour court-circuiter des droits socio-familiaux pourtant bien fondés.

Il est évident que le gouvernement ne peut passer outre aux protestations de plus en plus nombreuses qui lui viennent de partout quant à son projet de révision du Code civil.

Si ce projet corrige assez bien le statut des enfants et certaines situations, et si le respect de la véritable identité des femmes a été renforcé par des articles clairs, il va, par ailleurs, tout à fait à l'encontre de l'égalité «concrète» des conjoints, seul critère d'une véritable réforme. Il va aussi à l'encontre de plusieurs libertés fondamentales des individus/es, affectant ainsi sérieusement la famille et rendant les déclarations et stipulations de sa Charte dérisoires.

Marcel DOLMENT
et Nicole TREMBLAY
RAIF

PLEINS FEUX SUR L'ACTUALITÉ

LA PRESSE, MONTRÉAL, MARDI 25 NOVEMBRE 1980

QUÉBEC-MONDE SOUS LE PQ

Le Québec ne doit pas être inféodé à l'empire américain

— l'ex-ministre Couture

— 3 —

PIERRE SAINT-GERMAIN

■ Les péquistes ont été obnubilés par le projet national, qui mobilise une grande partie de leurs forces. Dans l'esprit de bien des membres du gouvernement, et du parti tout court, il fallait d'abord faire comme collectivité la démonstration qu'on peut se prendre en main avant de prétendre à une dimension internationale. C'est pourquoi, entre autres choses, le Québec n'a pu établir le profil d'une politique étrangère originale qui le situe dans le monde, hors de l'orbite américaine.

C'est en substance ce que disait le ministre de l'Immigration du Québec, M. Jacques Couture, dans une interview à LA PRESSE, peu avant qu'il ne démissionne pour retourner chez les jésuites et oeuvrer en Afrique. Cet homme, âgé de 51 ans, fut candidat à la mairie de Montréal, contre M. Jean Drapeau, et était considéré dans divers milieux comme le ministre le plus internationaliste de l'équipe gouvernementale.

Soulignant qu'il n'est pas un pionnier du PQ, auquel il ne s'est joint qu'en 1973, M. Couture estime qu'un certain nombre de Québécois, y compris des péquistes, éprouvent peut-être un traumatisme du fait qu'ils appartiennent à un petit peuple (par le nombre). «Ils ne voient pas d'autre scénario pour le Québec, précise-t-il, que celui d'être inféodé à l'empire américain, comme le Canada l'est, par exemple. C'est une espèce de fatalisme selon lequel on ne peut suivre que les Etats-Unis. Mais il y a des petits pays qui sont situés près de géants et qui ne se sentent pas obligés, en dépit d'une alliance économique presque fatale, d'être liés à la politique de ces géants.

Des principes

Selon M. Couture, le Québec doit se donner une politique étrangère fondée sur des principes: refuser la course aux armements, refuser le partage du monde en zones d'influence entre super-grands, prendre la défense des peuples opprimés, se faire des alliés en conséquence et prendre nos distances à l'égard des Etats-Unis tout en maintenant un modus vivendi avec eux.

«L'Etat québécois n'a pas réussi à identifier nos responsabilités politiques et morales dans le monde, dit-il, principalement parce qu'il ne dispose pas d'un véritable instrument et aussi, bien sûr, du fait qu'il n'est pas souverain. Le ministre des Affaires intergouvernementales doit presque uniquement fonctionner dans le cadre des relations fédérales-provinciales pour préparer la politique internationale du Québec. Il serait utile que le gouvernement crée un ministère de la Coopération internationale chargé des relations avec l'étranger.»

Commentant les modifications apportées au programme du PQ au chapitre de la défense, et selon lesquelles un éventuel Québec indépendant ferait partie de l'OTAN et du NORAD, il a déclaré: «Cette attitude est un peu trop prudente. Il s'agit évidemment de ne pas trop inquiéter nos voisins du Sud.»

Situations de détresse

D'autre part, il pense que le Québec pourrait être présent dans le Mouvement des pays non alignés, «ne serait-ce que pour prendre nos distances à l'égard des Etats-Unis». Il fait également observer qu'il aurait été possible et souhaitable que le gouvernement péquiste développe une série d'interventions au niveau international en vue de se faire des alliés.

«Je suis moi-même intervenu sur le plan international, confie-t-il, en débordant assez souvent le cadre, le rôle du ministre de l'Immigration. Je l'ai fait au nom de situations de détresse, en informant autant que possible le ministère des Affaires intergouvernementales et, aussi, le ministère fédéral des Affaires extérieures. Dans certains milieux fédéraux, et même provinciaux, on trouvait que je prenais trop d'initiatives.»

A son arrivée au gouvernement, rappelle-t-il, il n'y avait pas de budget pour des «situations de détresse». L'an dernier, il demanda et obtint des crédits de $500,000 destinés au Fonds de secours d'urgence. «Lorsqu'il s'agissait d'affectations de moins de $25,000, explique-t-il, je prenais moi-même les décisions. Quand le montant dépassait $25,000, je devais m'adresser au Conseil du Trésor.»

En juin dernier, M. Couture fonda la Société québécoise de solidarité internationale. Il s'agit d'une société sans but lucratif ayant pour objectifs:

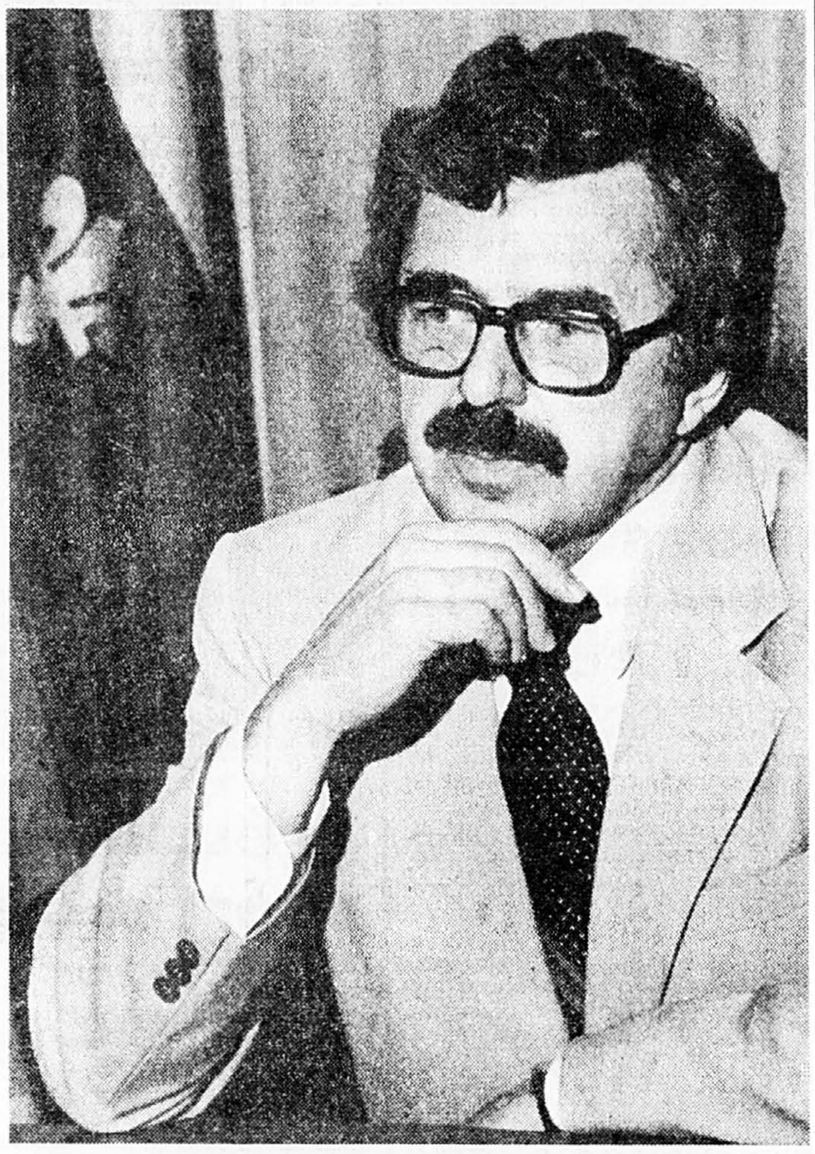

1 — de faire des recommandations au ministre de l'Immigration dans le cas de situation de détresse dans les pays du Tiers monde;

2 — de sensibiliser l'opinion publique québécoise aux problèmes d'aide au Tiers monde;

3 — de recueillir des fonds à ces fins.

De tous les membres du gouvernement, c'est M. Couture qui, au cours de nombreuses missions, eut l'occasion de rencontrer le plus grand nombre de dirigeants politiques étrangers.

Au début de cette année, il s'est rendu en Asie du Sud-Est pour voir sur le terrain la situation des réfugiés du Vietnam et du Kampuchea (Cambodge) entre autres. En septembre dernier, il a visité des camps de réfugiés du Zaïre et en Somalie.

M. Couture fut à l'origine des programmes d'accueil au Québec de milliers de réfugiés d'Asie et d'autres régions du monde. Il a été l'inspirateur des mesures spéciales prises par Ottawa et Québec pour régulariser la situation des Haïtiens qui se trouvaient «illégalement» réfugiés ici après avoir fui la dictature Duvalier. Par ailleurs, il était le principal interlocuteur — et ami — des nombreux Latino-américains qui ont pu échapper aux régimes bottés de leurs pays et s'installer chez nous.

Grâce à ces initiatives, M. Couture aura été l'un des grands artisans de la solidarité d'un nombre croissant de Québécois avec des peuples qui, comme celui du Nicaragua, se sont engagés dans une voie révolutionnaire ou, comme ceux du Chili, et du Salvador, luttent contre l'oppression nationale et la domination étrangère.

«Il y a actuellement éveil de la conscience québécoise face à certains événements, comme ceux du Chili, du Salvador et du Nicaragua, éveil qui est beaucoup plus qu'ailleurs au Canada. Si le peuple continue à évoluer dans ce sens, le gouvernement devra en tenir compte», conclut M. Couture.

Morin: «Je suis opposé aux aventures romantiques»

■ A ceux qui peuvent reprocher au gouvernement péquiste de manifester de la timidité dans ses relations internationales, le ministre des Affaires intergouvernementales, M. Claude Morin, réplique. «Ce n'est peut-être pas le mot timidité, mais le mot réalisme qui est vrai. Sur le plan international, comme dans d'autres domaines, je suis opposé aux aventures romantiques.»

M. Morin admet, comme l'a souligné M. Couture, que «nous devons fonctionner dans le cadre fédéral actuel, qui a de terribles contraintes pour une province lorsqu'il s'agit de relations internationales». Il en résulte, que le Québec ne peut pas, en pratique, adopter un comportement de pays souverain.

«On ne serait pas pris au sérieux à l'extérieur, et on ne le serait pas non plus à l'intérieur, estime-t-il. Non seulement ça: on pourrait dire qu'on est de mauvaise foi. On n'avait pas le droit, à partir de 1977 par exemple, de fonder une action internationale en présumant que le référendum serait nécessairement gagné. Si on avait agi ainsi, on n'aurait aujourd'hui de crédibilité nulle part, puisque le référendum a été négatif. Comme on ne s'est donné à aucun moment des allures d'Etat souverain avant le fait, on a encore une crédibilité. Là-dessus, c'est vrai, j'ai été prudent.»

Il ajoute: «Depuis le référendum, ce qui se passe, c'est la continuation, mais en beaucoup plus intense, de ce qui existait avant: le gouvernement fédéral a décidé, à toutes fins utiles, d'effacer le plus possible, graduellement, par étapes, si je peux m'exprimer ainsi, je ne dirais pas la présence internationale du Québec, mais ses activités en dehors de ses frontières. Effacer l'action internationale du Québec, c'est le but ultime du fédéral. Ottawa serait heureux que Québec ne soit pas gouvernement participant à l'Agence de coopération culturelle et technique, il serait heureux que nos délégations générales à Paris, à Bruxelles, à Londres n'aient pas le statut qu'elles ont, il serait heureux que le Québec ne soit pas représenté dans plusieurs villes américaines ou latino-américaines.»

OTAN et NORAD

Devant l'opinion de M. Couture selon laquelle la volte-face du PQ au sujet de l'OTAN et du NORAD est une attitude «un peu trop prudente», M. Morin soutient:

«Le programme du PQ par rapport à la défense (c'est-à-dire la non-appartenance d'un Québec indépendant à l'OTAN et au NORAD) datait de plusieurs années. Cette question avait été assez négligée. Elle n'avait pas été remise à jour. Nous l'avons fait lors d'un congrès récent. Je suis parfaitement d'accord avec ce qui a été modifié dans le programme à ce sujet. Ecoutez, la première attitude que le PQ avait prise relativement à l'OTAN et au NORAD en était une, disons, de pacifisme intégral, ou presque, comme c'était à la mode à l'époque.»

A la question de savoir si la nouvelle attitude du PQ a rassuré les Etats-Unis, M. Morin répond:

«Oui, j'en suis sûr, parce qu'ils ont vu que nous étions réalistes. On vit en Amérique du Nord, on assume les conséquences de vivre en Amérique du Nord, et je suis très content d'être un Nord-Américain.»

M. Morin fait cependant observer qu'un éventuel Québec indépendant, sous un gouvernement péquiste, aurait à discuter les modalités de sa participation à l'OTAN et au NORAD. «C'est sûr, précise-t-il, que nous aurions des limitations, pour ce qui est du coût, par exemple. Chacun des membres de l'OTAN, y compris le Canada, a des réticences. C'est tout à fait normal que nous ayons les nôtres. Nous ne voulons pas nous laisser entraîner dans n'importe quelle aventure, cela va de soi.»

Pour ce qui est de l'absence d'observateurs, nommés par le gouvernement péquiste, dans des mouvements internationaux ou des organisations internationales, comme l'ONU, en vue de se faire des alliés, le ministre déclare:

«Nous avons des représentants, au sein des délégations canadiennes, dans certaines organisations internationales. On peut se renseigner autrement que par des observateurs. Il y a aussi une question de moyens (financiers) qui entre en ligne de compte. S'attendre qu'il y ait une sorte de front international pour sauvegarder les droits du Québec, moi je ne crois pas à cela. On a des alliés quand on a fait sa part du travail. On n'en a pas quand on ne prend pas sa propre responsabilité.»

M. Morin est amené à signaler, au passage, que le Québec a pris position ou fait des interventions à propos de certains événements internationaux. Le gouvernement péquiste s'est prononcé, par exemple, contre le projet du gouvernement conservateur de M. Clark de transférer à Jérusalem l'ambassade du Canada en Israël. Il a manifesté sa solidarité avec le peuple nicaraguayen et participé, avec la Centrale de l'enseignement du Québec, à la croisade d'alphabétisation qui s'est déroulée il y a quelques mois dans ce pays. L'Assemblée nationale a condamné l'apartheid en Afrique du Sud et adopté des mesures de boycottage par la Société des alcools du Québec des vins sud-africains.

«Il faut quand même intervenir, même si on est encore une province, lorsqu'il y a une question comme celle de l'ambassade du Canada en Israël. C'était vital pour nous à divers égards. Mais, autrement, il faut être cohérent. On n'avait et on n'a toujours pas le mandat de se comporter en Etat souverain. Mais la défaite de notre gouvernement au référendum n'a pas freiné et ne freinera pas son action internationale. Ça, c'est sûr, absolument sûr.»

— FIN —

Lysiane Gagnon

Deux trophées pour le Québec

■ A Radio-Québec, on a ces jours-ci au moins une raison de pavoiser: le film «Une vie en prison», réalisé par l'équipe de Roger Tétrault et produit par la SRTQ, s'est mérité une mention dans la catégorie des émissions «magazine» à caractère novateur, dans le cadre du concours d'émissions d'information organisé par la Communauté des télévisions francophones. (1)

C'est la première fois que le Québec obtient une dictinction, dans ce concours annuel qui se déroulait la semaine dernière en France, et dont le volet le mieux connu est l'attribution du prix Kammans à la meilleure émission dramatique. Cette année, pour la cinquième fois depuis le lancement de ce prix en 1974, c'est une chaîne française qui a remporté la palme.

Le concours du prix Kammans, comme le concours parallèle d'émissions d'information, se déroule entre les trois chaînes françaises (TF1, Antenne 2 et Fr3), les télévisions suisse et belge et Radio-Canada et Radio-Québec. (La Communauté des télévisions francophones ne comprend que les sociétés d'Etat).

Rapide coup d'oeil à la liste des lauréats du Kammans: c'est presque toujours la France qui est bonne première avec l'une ou l'autre de ses trois chaînes, la Belgique ayant gagné deux fois. Rien pour la télévision suisse, laquelle se mérite toutefois fort souvent des prix en matière d'information.

Est-ce leur côté studieux, minutieux, réglé comme leur célèbre horlogerie, qui les favorise en matière d'information — domaine dans lequel la télévision suisse semble exceller, si l'on en juge du moins par les documentaires fouillés présentés cette année?

La télévision de la Suisse romande a remporté le prix accordé à la meilleure émission d'information nationale, avec une longue enquête fort bien illustrée sur l'irrémédiable pollution du lac Léman. C'est la télévision belge qui a gagné le prix de la meilleure émission d'information internationale, grâce à un reportage sensible et fidèle sur la formation des syndicats libres en Pologne.

Une première...

Dans la troisième catégorie enfin, celle des dossiers échappant aux deux premières catégories, c'est le Québec qui a gagné, mais le jury avait décidé d'accorder une mention plutôt qu'un prix parce que, de l'avis de certains, aucune des émissions soumises n'avait véritablement un caractère «novateur». N'importe: le trophée que le producteur Guy Bergeron allait chercher, le soir même, des mains du président de la Communauté, est le premier que la télévision québécoise a remporté dans quelque catégorie que ce soit, depuis le début de sa participation à la Communauté des télévisions francophones.

Peut-être avez-vous vu le film primé: cet extraordinaire document, réalisé à partir de longs interviews en face-à-face avec des détenus de St-Vincent-de-Paul. Radio-Québec a soumis au concours la deuxième partie de cette émission de trois heures, et l'a sous-titrée pour faciliter aux francophones européens la compréhension du langage dru de ces hommes à qui pour une fois la caméra donnait droit de parole.

Cela dit cependant, il est clair que le simple fait qu'il s'agisse là d'une toute première victoire pour la télévision québécoise (laquelle inclut aussi, bien sûr, Radio-Canada) illustre assez éloquemment non seulement nos déficiences mais surtout — si l'on veut voir les choses sous l'angle positif — le chemin qui reste à faire.

La nécessaire autocritique

On a déjà remarqué, dans le passé, et l'on pouvait encore remarquer cette année, que les productions du Québec, en général, ne supportent pas toujours très bien la comparaison avec les productions européennes: moins d'ouverture sur le monde, moins d'aisance dans le traitement, mais surtout moins de rigueur et moins de travail. C'est cela, essentiellement, qui nous distingue de nos collègues européens: ce n'est ni le talent ni l'instinct de création, choses sans doute assez également partagées, c'est le travail, l'effort, la discipline, la méthode. Autant de qualités qui se trouvent inévitablement stimulées dans un contexte où, comme partout en Europe et en France en particulier, la compétition est énorme, sans répit, voire féroce.

Bien sûr, nous avons nos qualités propres, qui tiennent largement au contexte nord-américain: une audace presque désinvolte par rapport au pouvoir et aux hommes qui l'incarnent, une identité très spécifique qui nous permet d'avoir plus d'originalité culturelle par rapport à la «maison mère» française que nos collègues belges ou suisses, nous avons des atouts très précis (par exemple un Bernard Derome, qui est un peu la synthèse idéale entre l'«anchorman» très comédien de TF1 et le présentateur super-neutre et glacé de la télévision belge), mais tout cela ne doit pas bloquer l'autocritique nécessaire. On ne va pas dans les concours internationaux pour s'y mirer complaisamment, on y va pour la confrontation, la comparaison, l'autocritique et la recherche de nouveaux défis.

Tifo, Vigneault...

Presque en même temps on apprend que la comédienne Marie Tifo, l'une des inoubliables interprètes de «La complainte des hivers rouges», vient de remporter le prix prestigieux du Festival international du film de Chicago pour son rôle dans «Les bons débarras» de Francis Mankiewicz (scénario de Réjean Ducharme). La nouvelle m'a ravie: ce film-là, c'est l'un des trop rares films québécois à mériter absolument une diffusion internationale (avec sous-titres). Un beau film, intelligent, complexe... Et Marie Tifo, bouleversante à l'écran après l'avoir été sur scène...

«Les bons débarras»: comme «Une vie en prison» dans un autre registre, c'est un film qui coule, qui se voit bien et passe vite, un film qui a l'air d'avoir été fait facilement, spontanément, naturellement... Mais pour produire chez le spectateur ce tranquille état de réceptivité, un film doit au contraire avoir été beaucoup, beaucoup travaillé. Comme n'importe quoi d'autre. Comme ce beau spectacle de Vigneault qu'il m'a été donné de voir en septembre dernier à Paris, un spectacle où rien n'avait été laissé au hasard. L'imagination et le talent ne suffisent pas: pour faire sa marque dans le monde, il faut travailler. Et encore plus quand on vient d'un peuple minoritaire: il faut alors travailler deux fois plus fort. C'est une chose que savent, instinctivement, toutes les femmes...

(1) Le jury du concours d'information est formé de représentants des télévisions concurrentes et d'un nombre égal de journalistes de la presse écrite; c'est à ce titre que j'ai fait partie du jury.

DEVANT LE COMITÉ CONSTITUTIONNEL

Le PSBGM réclame le libre choix de la langue d'enseignement

OTTAWA — Le Bureau des écoles protestantes du Grand Montréal a réclamé hier que la réforme constitutionnelle du gouvernement Trudeau assure le retour au libre choix de la langue d'enseignement, et garantisse la survie des commissions scolaires des minorités en enchassant leur droit à l'imposition foncière.

GILBERT LAVOIE
De notre bureau d'Ottawa

Témoignant devant le comité mixte du Sénat et des Communes, la présidente de l'organisme, Mme Joan Doherty, s'est lancé dans une attaque à fond de train contre les effets de la loi 101 au Québec, pour conclure que l'article 23 du projet de résolution du fédéral est «totalement inadéquat». Elle a signalé que ledit article ne garantit même pas certains privilèges accordés à la minorité au Québec par la loi 101. «L'article 23 constitue une insulte à tous les parents du Canada» a-t-elle lancé, en prédisant une vague de protestation s'il n'est pas modifié radicalement.

Mme Doherty a déclaré qu'une constitution ne doit pas être le résultat de compromis politiques, mais doit réfléter les valeurs fondamentales de toute la population. «Dans un pays qui prétend avoir deux langues officielles, tous les enfants doivent avoir le droit d'apprendre deux langues» a-t-elle déclaré, en demandant au fédéral de s'impliquer davantage dans le secteur de l'éducation. «Qu'on ne me serve pas l'argument des juridictions provinciales... il y a longtemps que le gouvernement fédéral a les deux pieds dans l'éducation» a-t-elle répondu à une question, en déclarant que le gouvernement central n'a plus sa raison d'être s'il ne joue pas son role dans ce secteur.

En plus du libre choix elle a demandé que la constitution prévoit la détermination d'un niveau minimum d'enseignement dans tout le Canada, assorti d'un soutien financier adéquat. Elle a réclamé que les subventions accordées pour l'éducation des minorités soient versées directement aux Commissions scolaires au lieu de l'être aux provinces. Les autres recommandations du Bureau des écoles protestantes sont les suivantes:

- que les organismes scolaires aient droit en priorité, sinon en exclusivité à une base d'imposition suffisante.
- que le gouvernement fédéral ait le droit d'annuler toute législation provinciale portant préjudice aux droits des individus et des minorités en matière d'éducation.
- que l'on développe des cours partout au Canada pour stimuler «la fierté d'être Canadiens et de faire partie d'un pays appelé Canada».

Le porte-parole du Nouveau Parti démocratique, M. Lorne Nystrom, a demandé à Mme Doherty comment elle pouvait faire de telles demandes en posant comme prémisse que la constitution reflète les valeurs des Canadiens. Il a fait remarquer que la loi 101 a le support d'une forte majorité des Québécois, et que les Canadiens de l'Ouest du pays ne sont pas majoritairement favorables au bilinguisme.

De son côté, le sénateur Arthur Tremblay, lui a demandé de corriger certaines de ses affirmations imputant à la loi 101 tout l'odieux de la diminution de l'inscription dans les écoles anglaises de Montréal. Mme Doherty a reconnu que la baisse de la natalité constituait également un facteur important de cette situation.

Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente
HIVER 1981
Date limite d'admission et d'inscription:
1er décembre
Renseignements:
Tél.: 343-6090

Propriétaires de systèmes de chauffage à air chaud...
Vous pouvez maintenant convertir votre système au chauffage électrique
et épargner à l'installation de quoi vous chauffer une année

LES SYSTEMES CADMECH inc.
Le chauffage électrique... C'est nous!
Pour renseignements 337-3612
2175 boul. Thimens, St-Laurent, H4R 1K8

NORMES D'ENDURANCE, VISAGE INTÈGRE
ROLEX
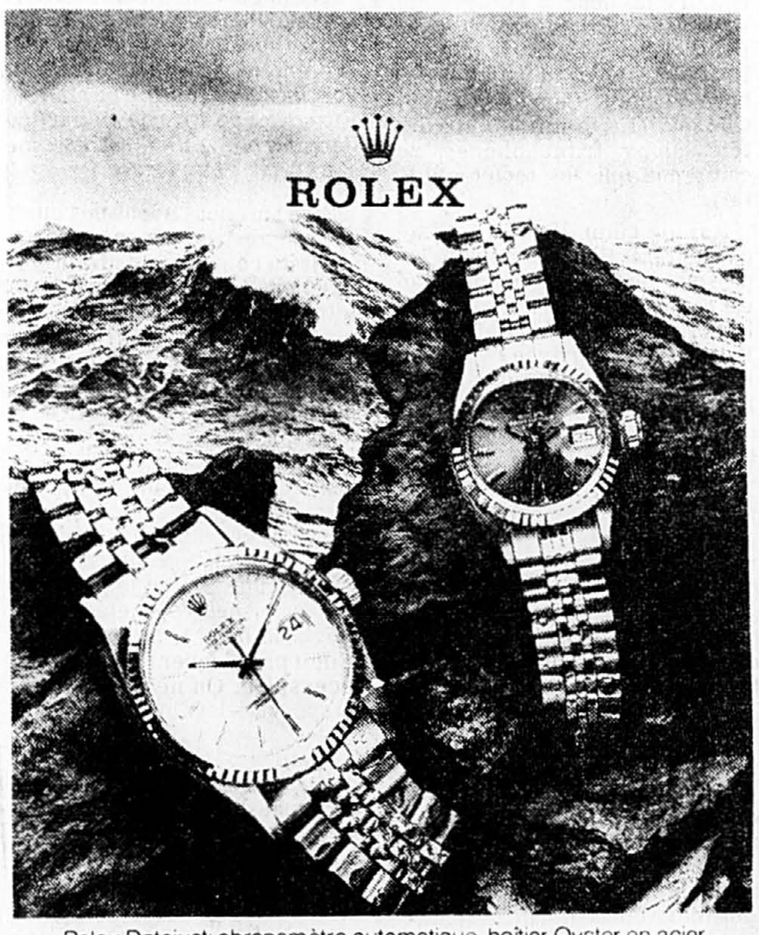
Rolex Datejust: chronomètre automatique, boîtier Oyster en acier inoxydable et or 14 kt, bracelet Jubilé. Rolex Lady-Date automatique: boîtier Oyster en acier inoxydable et or 14 kt, bracelet Jubilé. L'étanchéité à l'eau de ces deux modèles est garantie jusqu'à 50 m (165 pieds) de profondeur.
JOAILLIERS Mappins
Le magasin du bon goût.
1000, RUE STE-CATHERINE OUEST

Lévesque en Europe du 10 au 17 décembre

QUÉBEC (PC) — Le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, se rendra à Bruxelles et à Paris en visite officielle du 10 au 17 décembre. Les détails de ce voyage seront rendu publics aujourd'hui.

En France, M. Lévesque aura des entretiens avec le premier ministre, M. Raymond Barre, et possiblement avec le président de la République, M. Valéry Giscard D'Estaing.

La visite du chef du gouvernement québécois suivra de moins d'un mois celle de son vis-à-vis canadien, M. Pierre Elliott Trudeau, qui s'est rendu à Paris en fin de semaine après une tournée au Moyen-Orient.

Bonnesouche
Il arrive que la nature se surpasse... c'est alors que prend racine un vin de véritable bonne souche.

S.A.Q. 628 D $4.60
Gravel Liquovins Inc.
731-3919

À VOTRE CHOIX: AÉROPORT DE TORONTO OU DE HAMILTON.
Seul Nordair dessert régulièrement ces deux aéroports par avion à réaction. Choisissez le plus proche de votre destination et gagnez du temps pour vos affaires. Nordair vous propose: horaires pratiques, service impeccable en vol, tarif affaires pour aller et retour le jour même ou dans les 72 heures. Appelez votre agent de voyages, ou Nordair à 747-7551.

NORDAIR
331-80/M

HEURES DE TOMBÉE: PAGES CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Heure limite pour le lundi:	le jeudi	à 16 heures
Heure limite pour le mardi:	le vendredi	à 16 heures
Heure limite pour le mercredi:	le lundi	à 16 heures
Heure limite pour le jeudi:	le mardi	à 16 heures
Heure limite pour le vendredi:	le mercredi	à 16 heures
Heure limite pour le samedi:	le mercredi	à 11 heures

Pour plus de renseignements, composer 285-7320

Pour vendre ou acheter une maison,
IL Y A 1000 BONNES RAISONS D'APPELER LE TRUST ROYAL
IMMEUBLE Trust Royal L'ENSEIGNE QUI FAIT VENDRE

Chaque agent du Trust Royal est relié au réseau de professionnels de l'immeuble le plus important au Québec. Ainsi, quand vous faites affaire avec un agent du Trust Royal, ce n'est pas un seul, mais plus de 1000 agents expérimentés qui entrent automatiquement à votre service.

Mais il existe bien d'autres raisons d'appeler le Trust Royal. Par exemple, la compétence. Chaque agent du Trust Royal a été sélectionné avec soin et a subi une formation intensive. C'est un spécialiste pour qui la vente ou l'achat d'une maison n'a plus aucun secret. Et qui est en mesure de comprendre parfaitement vos désirs, les besoins de votre famille et les limites de votre budget.

Pour vendre ou acheter une maison, il y a plus qu'une bonne raison d'appeler le Trust Royal; il y en a 1000. C'est probablement pourquoi nous vendons plus de propriétés que tout autre courtier en immeubles.

IMMEUBLE Trust Royal L'ENSEIGNE QUI FAIT VENDRE
Trust Royal Services immobiliers

Une explosion tue une centaine de femmes et d'enfants à Ankara

■ ANKARA (AFP, AP et UPI) — Une centaine de femmes et d'enfants ont trouvé la mort hier soir à la suite de l'explosion d'une bonbonne de butane dans le village de Danaciobasi près d'Ankara en Turquie. Un seul enfant a survécu.

L'explosion s'est produite dans la cuisine d'une maison où l'on célébrait des fiançailles. La bonbonne avait été suspendue au plafond pour remplacer l'électricité défaillante, et il semble qu'elle ait été utilisée incorrectement. Deux explosions se sont produites, la première a semé la panique et la deuxième, violente, a causé les morts.

Aucun homme ne se trouvait dans la maison au moment de l'incident. Ils fêtaient ailleurs, selon la coutume turque.

AJOUTEZ UNE PIÈCE À VOTRE MAISON ET ÉPARGNEZ

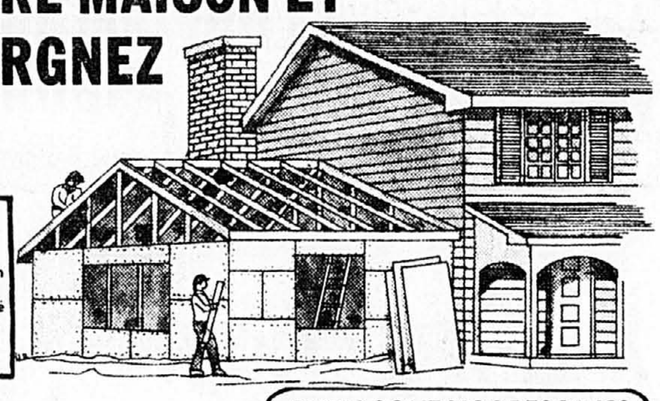

NOTRE GARANTIE
Nos 22 ans d'expérience en rénovation et notre solvabilité financière sont vos meilleures garanties.

QUELS SONT VOS BESOINS?
☐ grenier ☐ toit ☐ travaux
☐ mansarde ☐ bureau de
☐ salle de jeu ☐ cuisine menuiserie
☐ salle de bains
☐ autres travaux de rénovation

LAISSER LES EXPERTS DE METROPOLITAIN VOUS EXPLIQUER COMMENT

Heures d'ouverture de notre salle de montre:
Dim.: 11h à 5h Lun., mar., merc.: 9h à 5h Jeu., ven.: 9h à 8h Sam.: 9h à 4h

SERVICE DE RÉNOVATIONS METROPOLITAIN
4058 ouest, rue JEAN-TALON

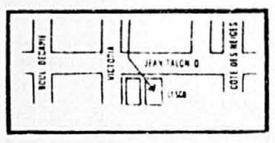

Sur le côté ouest de Liediace Cesco

VENEZ VISITER LA PLUS GRANDE SALLE DE MONTRE AU QUÉBEC

POUR UNE CONSULTATION GRATUITE A DOMICILE 482-0600

le Salon du Livre de Montréal 1980
Place Bonaventure
du 25 au 30 novembre

Un grand spectacle à ne pas manquer!

- Plus de 100 000 titres à découvrir;
- cinq grands thèmes à explorer: les auteurs, la fabrication et l'illustration, les livres pratiques, la bande dessinée, l'histoire du Québec;
- plusieurs lancements, des conférences, des projections;
- des coupons-rabais d'un dollar à l'achat de volumes;
- tirage des plus beaux livres du Salon;
- et beaucoup, beaucoup d'autres choses...

Ouvert de
19h à 22h le 25,
12h à 22h les 26, 27 et 28,
10h à 22h le 29,
10h à 18h le 30.

Miracle Mart

Soyez prêt à affronter le rude hiver grâce à ces super-achats à bons prix

Prix en vigueur du 25 novembre au 6 décembre 80

Épargnez $50 sur la souffleuse à neige électrique "Snow Champ" de Sunbeam

249.99

Cette année ne laissez plus la neige s'accumuler dans votre entrée, laissez le chasse-neige "Snow Champ" faire le travail de déneigement pour vous. Cette machine puissante de 10 ampères avec tuyau de sortie pivotant sur 180° et déflecteur réglable déblaie la neige sur 24" de largeur. Démarrage rapide grâce au moteur électrique. **Ord. 299.99**

Chasse-neige, pelles, pousse-neige et tapis de porte non vendus au Mail Champlain et aux Promenades St-Bruno.

7.99

Pelle légère en aluminium avec manche en D.

10.99

Pousse-neige léger et facile à manier. 24" de largeur. Manche en D.

le sac 1.89

Sel Safe-T-Salt pour la maison ou l'auto. Permet une traction excellente des pneus sur la neige ou la glace. 10 kg - 22 livres.

1.29

Lave pare-brise. Ayez-en toujours en réserve. Protège jusqu'à moins 35 degrés.

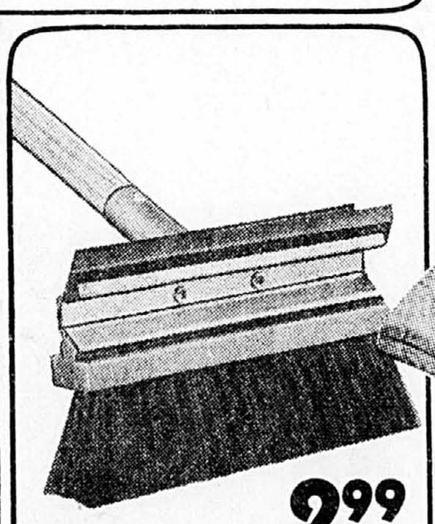

2.99

Grattoir de luxe en nylon pour nettoyer votre auto de la neige accumulée.

5.49

Tapis de porte robuste en fibre de cocotier. Environ 45 cm x 75 cm - 18"x30".

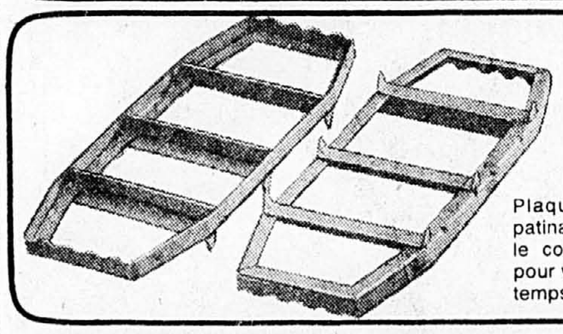

10.99

Plaques robustes antipatinage. Gardez-les dans le coffre de votre voiture pour vous dépanner en tout temps.

Voici de quoi amuser les enfants cet hiver!

14.99

Dévalez les pentes avec Thundertube! Un boyau gonflable de 38" de diamètre en vinyle robuste avec poignées.

10.99

Du plaisir à profusion avec Super Sled. Traîne sauvage de 34" de longueur en polyéthylène robuste. Avec freins à main en métal. Rouge.

8.99

Ils raffoleront de ce traîneau en polyéthylène avec poignées latérales. Modèle de 32 " de longueur.

6.99

Voici le petit "cheval des neiges" fait spécialement pour les petits de 5 ans et moins. Polyéthylène avec poignées latérales. 24" de longueur.

Il y a 15 magasins Miracle Mart pour vous servir dans la région de Montréal

OUVERT ● Lundi à mercredi 9 h à 18 h ● Jeudi et vendredi 9 h à 21 h ● Samedi 9 h à 17 h
● Jean Talon et Pie IX ● Chomedey (Centre commercial St-Martin) (Ouvert à 9h15)
● Pont Viau (Centre commercial)
● Les Galeries Lachine ● Carrefour Laval ● Place Longueuil ● Place LaSalle

OUVERT ● Lundi à mercredi 9h30 à 18h ● Jeudi et vendredi, 9h à 21h ● Samedi, 9h à 17h
● Plaza Côte des Neiges ● Châteauguay, 180 boul. d'Anjou ● Les Promenades Saint-Bruno
● Mail Champlain, Brossard ● Place Versailles, métro Radisson
● Plaza Alexis Nihon, (métro Atwater) ● Plaza Greenfield Park
● Mail West Island Trans. Sortie 35 Lun. à mer. 9h30 à 18h; jeu., ven. 9h30 à 21h. samedi 9h à 17h.

200 propriétaires de Volaré songent à poursuivre Chrysler

Deux cents Québécois, propriétaires d'une voiture de marque Volaré intenteront collectivement des poursuites judiciaires contre la société Chrysler le 10 décembre si celle-ci n'a pas pleinement satisfait d'ici là aux réclamations qu'ils lui ont adressées depuis plusieurs mois relativement à «des problèmes de corrosion d'ailes.»

«En fait, a expliqué hier le président de l'APA, M. Philip Edmunston, nous avons plus de 500 dossiers de corrosion impliquant des voitures de marque Volaré des années 1976 et 1977, mais seulement 200 de ces dossiers ont été jusqu'ici complètement vérifiés.»

Quant à la décision de General Motors, de Chrysler et de Ford de refuser la garantie antirouille de cinq ans, le président Edmonston l'a qualifiée de «confondante absurdité qui va créer des problèmes énormes au cours des prochains mois.

«Au moment où les grands de l'industrie américaine de l'auto devraient prendre toutes les mesures pour concurrencer ceux qui impitoyablement s'emparent de leurs marchés, le refus de la garantie antirouille de cinq ans, que donnent pourtant Volvo, Volkswagen, Datsun et American Motors laisse pantelant et permet de penser que les grands de l'auto, aux Etats-Unis, ont peut-être décidé de se faire hara-kiri! En tout cas, on peut croire que c'est là tout ce qu'ils ont appris des Japonais!»

DU CÔTÉ DES SERVICES PUBLICS

Lévesque envisage une «douloureuse» remise en question du droit de grève

Invité d'honneur au 60e congrès annuel de l'Ordre des infirmières du Québec, le premier ministre René Lévesque a déclaré qu'«un des moments de décision les plus douloureux pour nous sera d'essayer d'évaluer l'exercice du droit de grève. Je vous demande d'y réfléchir, car vous êtes au coeur du problème. Ce n'est pas possible de prétendre qu'un droit puisse être absolu et bousculer tous les autres droits, de prétendre qu'on puisse retirer des services auxquels s'accrochent la vie et la survie de concitoyens».

Le premier ministre a aussi soutenu que le projet de rapatriement unilatéral de la constitution représente une menace pour les associations professionnelles québécoises et pour l'émancipation féminine.

Le mauvais coup d'Ottawa, a-t-il dit, peut vous affecter dangereusement aussi bien au chapitre professionnel qu'à celui de la condition féminine». Il a ainsi soutenu que la mobilité des travailleurs d'un océan à l'autre, figurant dans le projet de charte Trudeau, entraînerait des problèmes d'entrée au sein des professions.

Côté condition féminine, M. Lévesque a signalé ce qui se passait aux Etats-Unis, où l'enchâssement du «Bill of Equal Rights» dans la constitution américaine refoule les revendications féminines: «Il est compliqué de faire inscrire un droit dans une charte. Le projet Trudeau figerait quelque chose en train d'évoluer».

Quant à la question de la disparition de l'Ordre des infirmières au profit de l'émergence d'une centrale syndicale de la santé, le premier ministre a servi une mise en garde aux syndicats professionnels d'infirmières qui se battent pour l'abolition de la corporation.

«J'arrive au moment où s'élève une certaine contestation dans vos rangs. Il n'appartient pas au gouvernement de trancher ce conflit. C'est vous qui allez le régler, et deux voies s'offrent à vous: tout fusionner et solutionner tous les cas à l'intérieur d'une seule structure, ou bien maintenir deux types d'organismes — les unités syndicales et la corporation — voués à des missions distinctes et spécifiques», a déclaré M. Lévesque.

Pour sa part, la journaliste et collaboratrice de LA PRESSE Claire Dutrisac, faisant un survol des 60 ans d'histoire de la profession infirmière dans son allocution d'ouverture, a mis ce dossier chaud sur la sellette. «Si les infirmières, un jour, votaient l'abolition de l'Ordre, elles renonceraient ainsi à leur statut de professionnelles pour confier au syndicat, à qui elles doivent beaucoup, il faut en convenir, la tâche de les protéger en même temps que de protéger le public. Ni le législateur, ni la population ne consentiront à remettre aux syndicats des pouvoirs contradictoires et exorbitants», a-t-elle dit.

PASCAL

Pour des meubles et des prix... qui vous conviennent

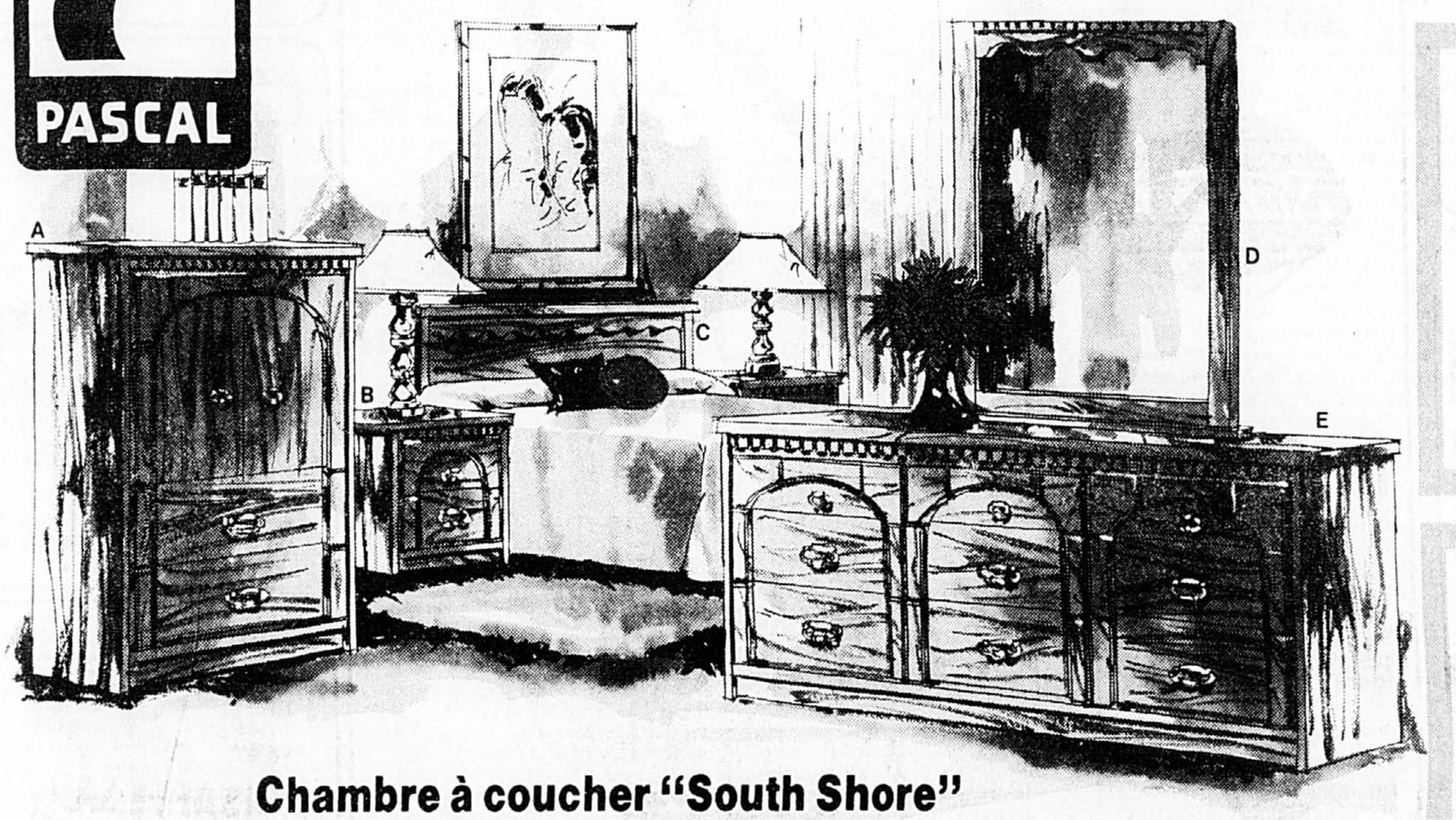

Chambre à coucher "South Shore"

A. Chiffonnier 2 portes. No 600-036
32'' x 16-1/2'' x 45-1/2'' H.
ECONOMIE DE 25.07
Cour. 159.95 Solde **134.88**

B. Table de chevet No 600-060
20'' x 14'' x 22'' H
ECONOMIE DE 15.07
Cour. 69.95 Solde **54.88** ch.

C. Tête de lit No 600-090
ECONOMIE DE 10.07
Cour. 45.95 Solde **39.88** ch.

D. Miroir No 600-120
39-1/2'' x 34''
ECONOMIE DE 13.07
Cour. 59.95 Solde **46.88** ch.

E. Commode triple No 600-010
66'' x 16-1/2'' x 30'' H
ECONOMIE DE 33.07
Cour. 199.95 Solde **166.88** ch.

Enfin de beaux meubles à des prix qui vous conviennent! Ensemble de chambre à coucher 5 pièces construit pour durer. Chêne claire pour une belle apparence, le tout rehaussé de ferrures au fini laiton. Venez les voir chez Pascal... ça ne coûte pas cher!

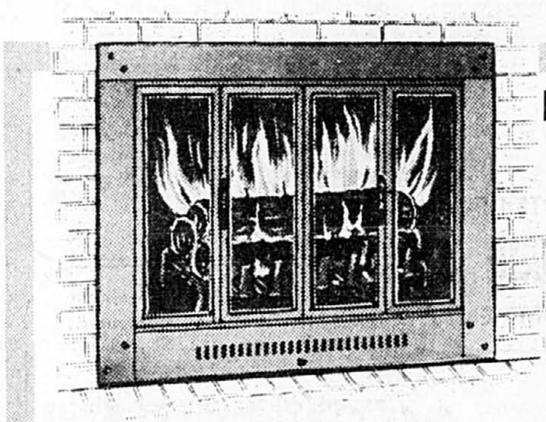

Pare-étincelles à portes vitrées
ECONOMIE DE 30.07
Solde **99.88** ch.
Empêche la chaleur de quitter la maison. La chaleur du feu rayonne à travers la vitre. Le panneau de registre permet le passage d'air sous la bûche pour un feu efficace. Laiton poli, noir et laiton, laiton ancien ou fini noir et suédois. Pare-étincelles muni de rideaux de mailles..... No 9066.

Bar-B-Q pour foyer "Ember Chef"
14.88 ch.
Pour déguster des grillades juteuses comme en plein air toute l'année! le bar-b-q Ember Chef est pratique aussi bien chez-soi qu'au chalet ou au camp. Convient à tout genre de foyer. Poignée à l'épreuve de la chaleur..... Cour. 16.95

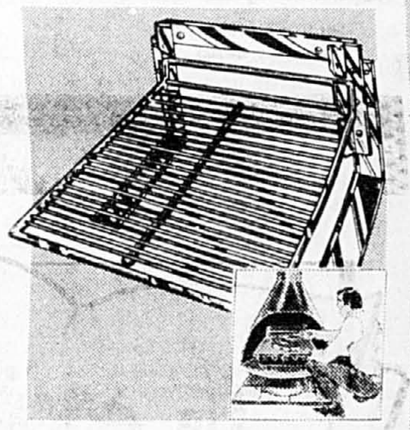

Bûches "Ultraflame"
ECONOMIE DE 1.03
Solde **3.66** la caisse
Bûches de haute qualité brûlant jusqu'à 3 heures. S'allume facilement et brûle proprement. 3 lb. Chaque bûche est enveloppée séparément. Caisse de 4.

Sundial de Armstrong
ECONOMISEZ PLUS DE 10%
Solde **10.66** la v.c.

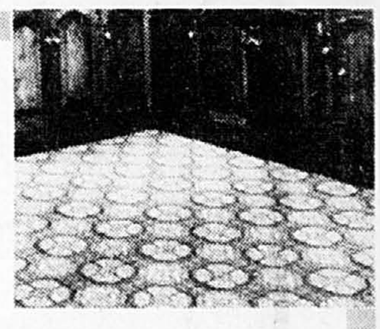

Surface Mirabond brille sans cirage! Intérieur coussin de mousse. Choix de motifs et de couleurs chatoyants. Largeur 12'..... Cour. 11.99

Salle à manger non-peinte

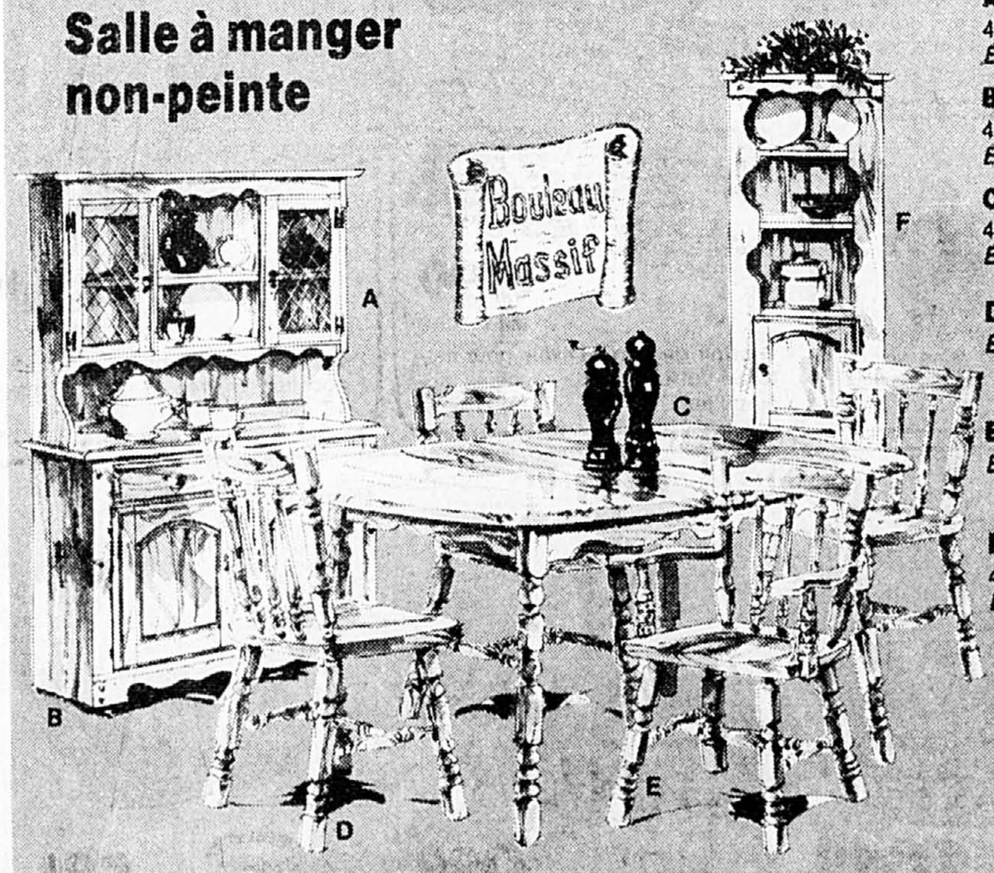

A. Vaisselier No 449
48'' x 10'' x 46''H
ECONOMIE DE 23.07. Cour. 154.95 Solde **131.88** ch.

B. Base de vaisselier No 448
48'' x 17'' x 33''H
ECONOMIE DE 30.07. Cour. 194.95 Solde **164.88** ch.

C. Table rectangulaire No 406
48'' x 66''
ECONOMIE DE 25.07. Cour. 159.95 Solde **134.88** ch.

D. Chaise No 400
ECONOMIE DE 8.07... Cour. 54.95 Solde **46.88** ch.

E. Fauteuil No 401
ECONOMIE DE 9.07... Cour. 64.95 Solde **55.88** ch.

F. Armoire de coin No 435
48'' x 17'' x 69''H
ECONOMIE DE 20.07. Cour. 144.95 Solde **124.88** ch.

Une salle à manger à votre goût, prête à recevoir teinture, peinture ou vernis. Ce mobilier de style colonial peut conférer charme et élégance à votre foyer ou chalet. Entièrement fait de bouleau massif pour une longue durabilité à des prix qui conviendront sans doute à votre budget.

Chaise berceuse pliante
ECONOMIE DE 11.07
Solde **48.88** ch.
Cadre en bois fini érable avec siège et dossier rembourrés. Tissu durable en tweed beige. No 8000..... Cour. 59.95

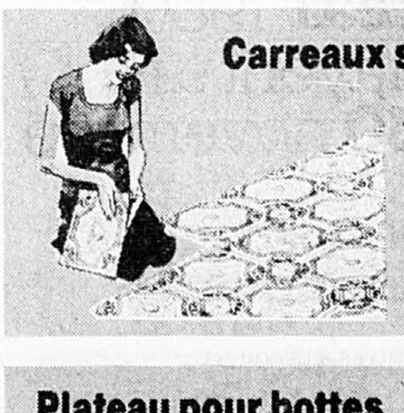

Carreaux sans cirage "Solarian"
ÉCONOMISEZ PLUS DE 15%
Solde **1.08** ch.
La surface Mirabond reluit sans cirage. Facile à installer... enlevez simplement l'envers de papier, placez et pressez! 12'' x 12''. Cour. 1.30

Plateau pour bottes
ECONOMISEZ PLUS DE 10%
Solde **3.88** ch.
Plateau en plastique pour bottes. 27''-1/2'' x 17-1/2''. Nettoyage facile avec une éponge mouillée. No 1400-25..... Cour. 4.85

IL Y A UNE SUCCURSALE PASCAL PRÈS DE CHEZ VOUS

CENTRES COMMERCIAUX
- Place Versailles — 7505 est, rue Sherbrooke 353-1150
- Boulevard Pie IX — rue Jean-Talon 722-4681
- Normandie — Boul. de Salaberry 334-6311
- Dorval — Herron Road 631-4291
- Fairview — Pointe-Claire 695-6655
- Greenfield Park — Boul. Taschereau 672-1771
- Le Carrefour Laval — Boul. Le Carrefour..... 687-1220

MAGASINS
- 6825 Côte des Neiges..... 735-2534
- 5742 Avenue du Parc..... 878-5600
- 4050 rue Wellington, Verdun..... 878-5611

PASCAL

CES PRIX SONT EN VIGUEUR JUSQU'AU SAMEDI 6 DÉC. INCLUSIVEMENT
LIVRAISON MINIMUM $25.00

Jiang Qing mise en cause par deux anciens associés

d'après Reuter et AFP

Le procès de la Bande des quatre proprement dite s'est véritablement engagé, hier à Pékin, avec l'audition de ses deux membres «repentants», Wang Honwen et Yao Wenyuan, devant le tribunal civil de la Cour spéciale de 35 juges.

La veille avait débuté l'interrogatoire des cinq militaires impliqués dans la Clique Lin Biao, dont le procès se déroule devant le tribunal militaire. Le premier interrogatoire fut celui de l'ancien général Wu Faxian, l'un de ceux étant passé aux aveux.

Wang, 45 ans, un ancien ouvrier de Changhai surnommé «l'hélicoptère» en raison de son ascension rapide au sommet de la hiérarchie où il fut à une époque le no 3 et Yao, 49 ans, l'idéologue de la Révolution culturelle, ont tour à tour accablé la veuve de Mao, Jiang Qing.

Ils étaient interrogés à propos de l'accusation de la «conspiration» fomentée par «la clique contre-révolutionnaire Jiang Qing» pour «calomnier» Chou Enlai et Deng Xiaoping devant Mao afin d'«usurper le pouvoir dans le gouvernement».

Un porte-parole officiel chinois a indiqué que plus de 600 personnes assistaient hier à l'audience, dont les étrangers restent exclus «à cause des secrets d'Etat qui y sont discutés».

Le tribunal était présidé par Zeng Hanzhou, vice-président de la Cour populaire suprême. La Cour spéciale elle-même est dirigée par Jiang Hua, président de la Cour suprême.

La télévision chinoise a simplement fait état de la comparution de Wang et de Yao, ajoutant que Jiang Qing, l'ancien maire de Changhai Zhang Chunqiao et l'ancien secrétaire de Mao, Chen Boda, comparaîtront plus tard.

Ces trois accusés ont refusé de «se confesser», selon la version officielle.

Au cours d'un reportage sonore, les auditeurs de la radio ont pu entendre Wang et Yao reconnaître les charges pesant contre eux à propos du «coup monté» de 1974 contre Chou et Deng.

En réponse à une question, Wang a affirmé que c'était Jiang Qing qui lui avait donné pour mission d'aller retrouver Mao à Changsha, dans le centre de la Chine, pour «engager une conspiration» contre Chou Enlai, pourtant malade à cette époque.

Yao a pour sa part impliqué Jiang Qing dans la tenue d'une réunion à Pékin au cours de laquelle «la conspiration» fut décidée. Il a par ailleurs reconnu avoir autorisé la publication d'un éditorial du Quotidien du peuple rendant Deng Xiaoping responsable des émeutes de la Place Tien Anmen, en avril 1976.

«Je sais aujourd'hui que cette accusation était erronée», a-t-il dit.

A la suite de ces émeutes, Deng, au lieu de succéder à Chou, fut limogé pour la seconde fois par Mao. Il ne devait revenir au pouvoir qu'en 1977, un an après la mort de Mao lui-même.

Quant à la Bande des quatre, elle fut arrêtée en octobre 1976, au lendemain de la mort de Mao.

téléphoto UPI

Ronald Reagan et Doria Palmieri ont décidé de se marier hier. Ils vivaient ensemble depuis quelque temps à Greenwich Village.

A cause des droits de l'homme «Poids lourds» dos à dos

d'après AFP, UPI, Reuter, AP

Américains et Soviétiques ont repris avec force hier à Madrid leurs interprétations divergentes de l'Acte final d'Helsinki, les Etats-Unis demandant notamment aux nations de l'Est de permettre l'émigration libre et de respecter les droits fondamentaux de leurs citoyens.

Au seuil de cette troisième semaine des travaux de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, les 35 délégations ont assisté à un nouvel épisode du dialogue de sourds qui oppose les deux «poids lourds» de cette conférence.

Le représentant américain à la Commission des droits de l'homme des Nations unies, Jerome Shestack, a demandé à l'URSS de cesser de faire tourner «le vieux disque usé» selon lequel les droits de l'homme relèvent strictement des affaires intérieures.

«Ces dernières années, les événements dans le monde ont démontré que les violations des droits de l'homme n'étaient pas que des affaires intérieures, a-t-il dit, mais qu'elles affectaient aussi la paix et la stabilité.»

Le représentanft américain a accusé l'URSS d'employer des procédures à la Kafka pour égarer, frustrer et décourager ceux qui veulent émigrer et s'est inquiété des sentiments antisémites à peine déguisés en antisionisme dans la presse et les médias soviétiques.

De son côté, le représentant soviétique, S.A. Kondratchev, a déclaré que les engagements pris à Helsinki en 1975 sont appliqués par chacun des pays signataires conformément à ses lois.

M. Kondratchev a affirmé que les problèmes humains qui pouvaient se poser dans son pays sont réglés par la justice soviétique «à l'endroit et au moment» stipulés par ces lois.

Le représentant soviétique a condamné le boycottage américain des Jeux de Moscou, affirmant que les pressions exercées par Washington avaient empêché des millions de gens de se rendre à Moscou. Il a également parlé des «manoeuvres» du secrétariat d'Etat pour empêcher l'exposition aux Etats-Unis des chefs-d'oeuvre du musée de l'Ermitage, à Leningrad.

Selon lui, des dizaines de milliers de réfugiés ont pu entrer en URSS et 15,000 mariages ont été célébrés entre ressortissants soviétiques et étrangers. Dix mille de ces nouveaux mariés, a-t-il dit, ont été autorisés à quitter l'URSS.

Par ailleurs, une organisation coiffant les groupements chargés de surveiller l'application des accords d'Helsinki a été officiellement lancée hier à Madrid au cours d'une conférence de presse.

Andrei Sakharov, prix Nobel de la paix soviétique actuellement en exil intérieur, en a été nommé président. Le siège de l'Association internationale d'Helsinki sera à Zurich.

Un avertissement de Moscou aux Polonais

d'après AP, AFP et Reuter

La situation ouvrière s'est détériorée hier en Pologne avec une grève d'avertissement de deux heures des cheminots de Varsovie et de Gdansk ainsi qu'une grève aux usines de tracteurs Ursus et aux usines d'automobiles FSO.

Le Kremlin a aussitôt réagi en estimant, par l'entremise de Tass, qu'une grève générale des transports en Pologne «pourrait toucher aux intérêts nationaux et aux intérêts de défense». C'est l'avertissement le plus direct lancé jusqu'ici par Moscou aux Polonais.

Le syndicat indépendant et autogéré Solidarité a déclenché la grève d'avertissement des cheminots pour réclamer la renégociation d'un accord salarial de $6.3 millions conclu précédemment entre le gouvernement et une section des syndicats orthodoxes.

Solidarité a menacé de déclencher une nouvelle grève de quatre heures aujourd'hui si le gouvernement refuse de négocier. La grève d'hier touchait les trains WKD qui transportent quotidiennement 150,000 personnes sur deux lignes de banlieue.

Quant aux ouvriers d'Ursus et de FSO, ils réclament la libération du typographe Jan Norozniak, condamné à 90 jours de prison sous une accusation d'avoir trahi des secrets d'Etat.

Pilule encore plus amère en Angleterre

d'après AFP

Le premier ministre britannique Margaret Thatcher a écourté son séjour en Italie pour rentrer à Londres où son gouvernement a annoncé hier au parlement de sévères mesures fiscales pour renforcer sa politique anti-inflationniste et remédier à la rapide aggravation du déficit budgétaire.

Cette nouvelle potion comprend notamment la création d'un nouvel impôt sur les superbénéfices des compagnies pétrolières, qui coûtera à celles-ci un milliard de livres l'an prochain. En outre, les dépenses de l'Etat seront réduites de plus d'un milliard de livres, en réduisant les subventions aux collectivités locales et aux industries nationalisées. Les compression comprennent aussi 200 millions de livres au titre de la défense nationale.

Pour combler l'énorme déficit de la sécurité sociale, aggravée par le chômage, les salariés devront verser à celle-ci un pour cent de plus par semaine de leurs revenus bruts.

A Rome, Mme Thatcher a pu avoir des entretiens avec le premier ministre Arnaldo Forlani et le président Sandro Pertini. Les principales questions économiques actuelles, le problème énergétique, les relations Est-Ouest, la Pologne, l'Afghanistan, la guerre irano-irakienne et «l'après Carter» ont été à l'ordre du jour.

Avant de quitter l'Italie, Mme Thatcher a été reçue par le pape Jean-Paul II au Vatican qui lui a remis un cadeau.

Le plus jeune fils de Ronald Reagan se marie sans prévenir son père

d'après AFP et UPI

Ronald P. Reagan, le plus jeune fils du nouveau président élu des Etats-Unis, s'est marié hier à New York, sans prévenir ses parents et en prenant pour témoin l'agent du service secret chargé de sa protection.

Ronald Reagan junior, 22 ans, plus connu sous le nom de Ronnie, a épousé une jeune femme de 29 ans, Doria Palmieri, documentaliste dans une maison d'édition, avec qui il vivait depuis un certain temps à Greenwich Village. Le jeune Reagan a abandonné ses études de droit il y a deux ans, pour la danse qu'il pratique avec la troupe de ballet Joffrey.

Selon un ami qui n'a pas voulu révéler son nom, Ronald et Doria se sont rendus hier matin devant un tribunal civil et ont fait enregistrer leur union après avoir obtenu d'un juge qu'il les dispense du délai d'inscription de 24 heures.

Les indispensables témoins étaient un ami du couple, Calvin Williford, de Pinol, Californie, et Lane McNitt, de McLean, Virginie, agent du service secret chargé depuis peu de la protection du fils du président élu.

La cérémonie sans décorum a eu lieu dans les bureaux d'un juge de la Cour suprême de l'Etat de New York, M. Lester Evans. Le marié, chaussé de bottes de cowboy rouges, était vêtu d'un chandail noir et d'un pantalon «slacks» noir. La mariée en souliers de tennis portait un jeans bleu et un chandail rouge.

A Washington, le bureau du président élu Ronald Reagan a confirmé le mariage du jeune homme. Quant à M. Reagan père, actuellement à Los Angeles, il s'est contenté de dire que son fils avait déjà fait part de ses projets, qu'il s'agissait d'une fugue amoureuse qui finit bien.

RSVP

Les pros Datsun vous invitent cordialement à venir essayer un de leurs modèles Datsun 1981.

Profitez de leurs conseils experts, de leur service après-vente impeccable et de la renommée Datsun.
Ils vous offriront une magnifique tuque pros Datsun à l'essai de la surprenante 310 à traction-avant ou de tout autre modèle.

VOS HÔTES:

Automobiles Alexander Inc.
4100, Chemin Gascon
St-Louis de Terrebonne
477-1444

Automobiles Réal Croteau
635, boul. Curé-Poirier est
Longueuil **677-8979**

Bellemare Datsun (1976) Ltée
10305, rue Papineau
Montréal **382-2780**

B.G.M. Économique Auto Inc
818, boul. Labelle
Blainville **435-5566**

Broadway Automobile Ltée
7550, rue Broadway
LaSalle **366-8931**

Brucy Auto Inc.
900, boul. Harwood
Vaudreuil **455-1434**

Bruneau Automobiles Inc.
3923, boul. Samson
Chomedey **681-6438**

Datsun at Fairview
345, boul. Brunswick
Pointe-Claire **697-9141**

Garage Dumoulin
8115, boul. Lévesque
St-François **665-7450**

Model Auto Sales Inc.
7040, boul. St-Laurent
Montréal **272-5761**

Normand Beaudoin Automobile Inc.
12230, rue Sherbrooke est
Pointe-aux-Trembles
645-4546

Roger Baudin Automobiles Inc.
10511, rue Bellevois
Montréal-Nord **321-8600**

Snyder Datsun Sales Ltd.
2225, rue Notre-Dame
Lachine **634-7211**

LES PROS DATSUN
Les pros de l'auto

Vous l'aurez, la maison de vos rêves!
Pour vous y aider, le Trust Royal vous offre 2 options "magot-maison"

2 façons de mettre un joli magot de côté pour acheter la maison de vos rêves:

La première, le Régime d'épargne-logement "option épargne" à taux d'intérêt garanti, composé quatre fois l'an.

La nouvelle, le Régime d'épargne-logement "option Fonds M" où votre argent est placé en premières hypothèques, donc à intérêt flottant mais maximal.

Quelle que soit votre option préférée, un Régime enregistré d'épargne-logement du Trust Royal vous permet de planifier votre avenir et de réduire vos impôts. C'est très simple. Venez en discuter.

Régimes enregistrés d'épargne-logement
Trust Royal

Bureaux à:
Montréal,* Québec, Trois-Rivières, Sherbrooke, Saguenay/Lac St-Jean, et Rimouski

*17 bureaux pour mieux vous servir dans la région de Montréal. Pour renseignements appelez 876-2525
Le Régime enregistré d'épargne-logement option Fonds M est vendu exclusivement par l'intermédiaire du prospectus. Faites-en la demande.

LES OTAGES AMÉRICAINS

Pessimisme de Muskie

d'après AFP, AP, UPI

Le secrétaire d'État américain, Edmund Muskie, a réagi hier avec un profond pessimisme aux derniers développements dans l'affaire des otages détenus en Iran depuis 387 jours.

«Nous tournons en rond (...), je crains que nous n'ayons une longue attente devant nous», a-t-il dit.

M. Muskie a précisé que les Iraniens cherchaient maintenant à obtenir des informations dont certaines sont étrangères à la réponse américaine pour la libération des otages.

Le secrétaire d'État a exprimé sa frustration devant la lenteur et la difficulté du processus de communication indirect établi entre Washington et Téhéran. Les contacts se déroulent par l'intermédiaire de l'Algérie. M. Muskie a admis qu'il ne voyait aucun moyen d'accélérer le processus.

L'ambassade des États-Unis à Alger a nié qu'une entrevue aurait lieu entre le premier ministre algérien, Mohamed Benahmed Abdelghani, et l'ambassadeur des États-Unis à Alger, Ulrich Haynes.

Par ailleurs, après avoir rassuré Téhéran, les autorités suisses ont pu lever l'ordre de saisie qu'elle avaient imposé sur une paire de boucles d'oreille évaluées à plus de $6 millions. La Sotheby Parke Bernet, de Londres, qui a récemment vendu les boucles en diamant aux enchères, a fourni la preuve que le propriétaire précédent n'était pas la veuve du défunt chah d'Iran.

De son côté, Olof Palme, émissaire de l'ONU, a déclaré qu'il estimait avoir rempli avec succès la première partie de sa mission exploratoire sur le conflit entre l'Iran et l'Irak. Il a dit entrevoir «un terme au conflit», sans préciser davantage.

16 millionnaires ont préparé la liste des ministrables de Reagan

d'après AFP et UPI

Le président élu Ronald Reagan a passé une nouvelle fois au crible hier à Los Angeles une liste des «ministrables» que lui a préparée un aéropage de 16 dignes et vieux millionnaires de ses amis.

Le sénateur Paul Laxalt, l'un des principaux conseillers de Reagan, a déclaré: «Nous approchons de la fin des consultations», mais que le processus continuait. Aucun nom ne devrait toutefois être connu officiellement avant le début de la semaine prochaine et les commentaires les plus contradictoires circulent sur le futur cabinet. Quant à la presse américaine, elle exprime la crainte à l'effet que le gouvernement Reagan pourrait être vieux, triste et sans imagination.

Les 16 millionnaires qui ont préparé la liste de trois pages de suggestions remises à Ronald Reagan sont tous de vieux amis, convaincus de l'infaillibilité des principes qui ont fait leur fortune. Ils ont entre 60 et 83 ans. Arrivés presque tous au sommet des affaires par leurs propres moyens, ils ont gardé également un certain goût de l'enthousiasme.

«C'est un rêve devenu réalité, s'exclame Holmes Tuttle, 75 ans. Nous allons entourer Ronald Reagan de défenseurs des principes qui ont fait la grandeur de ce pays.»

Alfred S. Bloomingdale, 72 ans, ancien président du conseil d'administration de «Diner's Club», explique: «Nous sommes simplement en train de dénicher les meilleurs candidats. Ceux que nous engagerions dans nos propres affaires.»

En quelque sorte, ce qui est bon pour Joseph Coors, 73 ans, doit être bon pour les États-Unis. Alfred Bloomingdale résume le sentiment général du groupe: «Diriger le gouvernement, dit-il, c'est comme diriger General Motors. C'est deux ou trois fois plus gros, mais c'est General Motors.»

Les séances de travail se sont déroulées à Los Agneles, sous la présidence de l'avocat personnel de Ronald Reagan, William French Smith 63 ans, considéré lui-même comme devant être le prochain ministre de la Justice.

Les membres du groupe sont persuadés que le président élu ne leur a pas demandé autant d'efforts et n'a pas pris sur leur précieux emploi du temps pour ne pas en tenir compte. Leur principal avantage, disent-ils, est qu'ils ne doivent rien à Ronald Reagan et n'en attendent rien. «Je me moque pas mal de plaire à Ron, affirme ainsi Justin Dart. Je me fiche pas mal de ses opinions. Je lui donne les miennes.»

«Ronnie ne nous ferait pas ça, a déclaré Alfred Bloomingdale, quand quelqu'un lui a suggéré que Ronald Reagan pourrait peut-être choisir des noms ailleurs que dans leur liste. Avant tout, il nous respecte et nous fait confiance.»

Six absents au sommet arabe

d'après Reuter, AFP, UPI, AP

Le président syrien, Hafez el-Assad, quatre autres dirigeants arabes du Front de la fermeté ainsi que le Liban ont annoncé qu'ils ne participeraient pas au sommet de la Ligue arabe qui s'ouvre aujourd'hui à Amman, en Jordanie.

Le colonel Muammar al-Kadhafi, chef du gouvernement libyen, le président algérien Chadli Bendjedid, le dirigeant sud-yéménite Ali Nasser Mohamed, le chef de l'OLP, Yasser Arafat, et le chef de l'État libanais, Elias Sarkis, ont pris la même décision que le président Assad.

La Syrie avait demandé l'ajournement de ce IIe sommet en raison des graves divisions dans le monde arabe depuis la guerre irano-irakienne. Du côté libanais, on souligne que la question de la mise en oeuvre d'une stratégie arabe commune ne peut être débattue en l'absence de la Syrie, ce qui a provoqué le retrait libanais. En outre, on souligne dans un communiqué publié à Beyrouth que «la décision du Liban de ne pas se faire représenter est également motivée par le fait que la question du Sud-Liban ne sera pas examinée dans le cadre de la stratégie arabe globale en raison des circonstances actuelles».

Le roi Hussein, de Jordanie, qui milite depuis longtemps pour une solution de remplacement aux accords de Camp David, souhaiterait obtenir un mandat des pays arabes conservateurs pour négocier une solution avec M. Reagan.

Initialement, la réunion d'Amman vise à définir une nouvelle stratégie de lutte contre l'«ennemi sioniste» en répartissant notamment les fonds arabes mis à la disposition des pays du champ de bataille, la Syrie, le Liban, la Jordanie plus l'OLP, lors du précédent sommet de Bagdad, en 1978.

Malgré tout, seize rois, princes, cheiks et chefs d'État sont attendus à Amman aujourd'hui.

OFFRE SPÉCIALE DE DURÉE LIMITÉE

25% de rabais
sur le prix de détail conseillé

Véritable étain Selangor de MALAISIE

Designation	Prix de détail conseillé	Offre spéciale 25% de rabais
Cendrier avec base en teck	$22.50	$16.85
Cendrier avec base en teck	$41.00	$30.75
Chope à bière avec base en teck	$42.00	$31.50
Mesure pour whiskey avec poignee	$14.50	$10.85
Gobelet à sherry	$28.00	$21.00
Gobelet à vin	$38.00	$28.50
Gobelet à eau	$47.00	$35.25
Gobelet à champagne	$38.00	$28.50
Flute à champagne	$40.00	$30.00
Ensemble de 4 dessous-de-verre	$35.00	$26.25
Dessous-de-bouteille	$38.00	$28.50
Chandelier	$22.50	$16.85
Mini pot à eau	$24.50	$18.35
Vase à fleurs 5½"	$33.00	$24.75

BIRKS
JOAILLIERS

Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente

Certificat de créativité:
Fondements et techniques

Objectifs:

- assurer une meilleure connaissance de la créativité et des conditions qui en favorisent le développement;
- rendre les participants aptes à utiliser les connaissances acquises et les méthodes expérimentées, en vue de favoriser le développement du potentiel créateur des individus ou des groupes dans leur milieu de travail ou de vie;
- amorcer une réflection critique sur les méthodes de développement de la créativité.

Structure du programme:

- Des cours théoriques sur les diverses disciplines scientifiques à partir desquelles se sont developpées les méthodes de développement du potentiel créateur;
- apprentissage de certaines méthodes de développement de la créativité;
- des ateliers;
- des séminaires sur divers aspects de la créativité;
- des stages de formation.

Conditions d'admission:
Une certaine pratique de l'intervention éducative ou sociale ou une expérience de l'utilisation de la créativité à des fins de production personnelle, professionnelle ou sociale.

Date limite d'admission: 1er décembre

Les candidats intéressés sont invités à appeler au numéro 343-6090 pour obtenir les formules d'admission et d'inscription ou se présenter à la Faculté.

RENSEIGNEMENTS:
FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE
3333, chemin Queen Mary, 6e étage
Tél.: 343-6090

Solde!
Machines à coudre Beaumark chez Simpsons... une occasion à ne pas manquer!

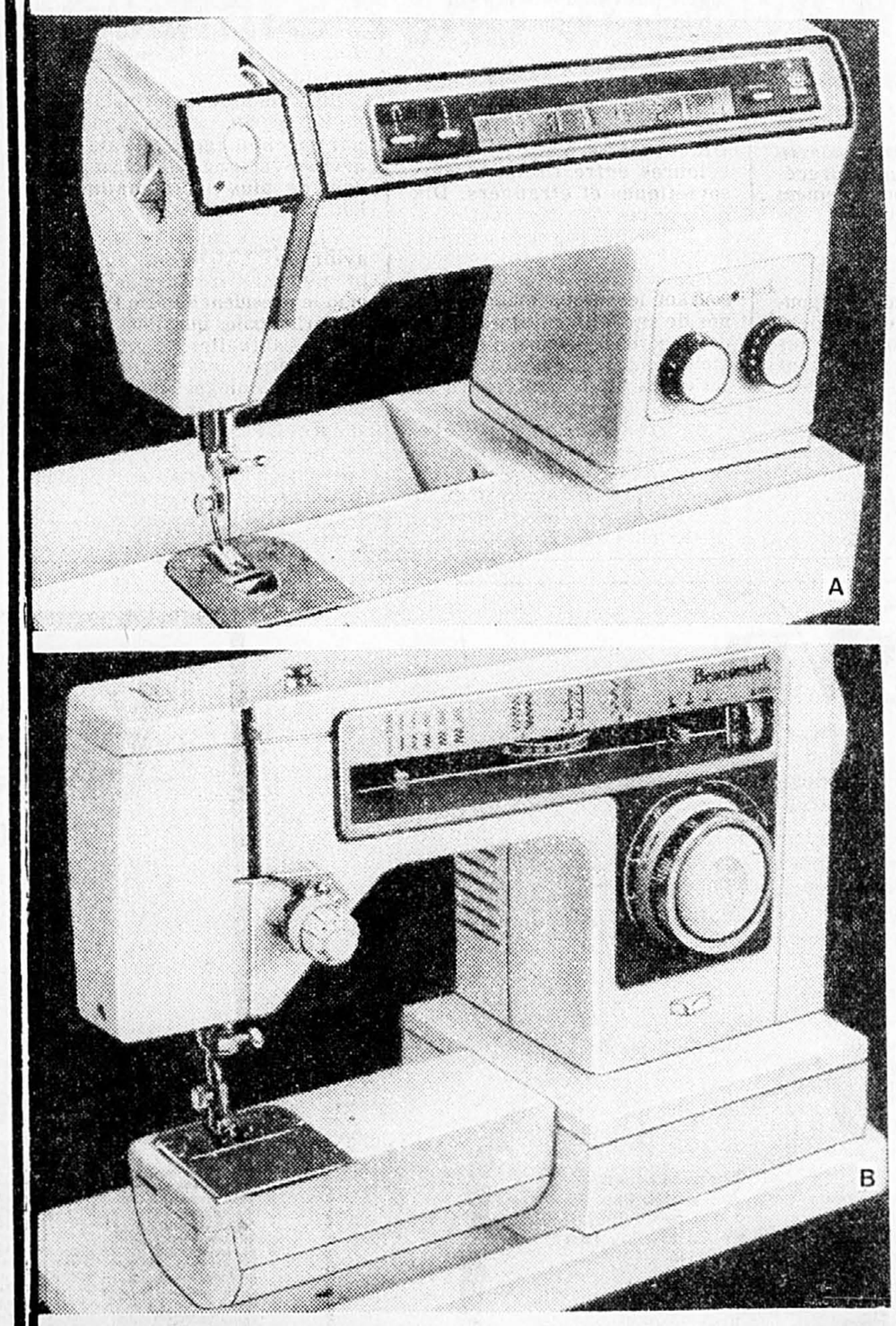

Rabais $300
Machine à coudre électronique
Prix ord. Simpsons 849.99
549.99

A. Machine à coudre bras libre se transformant en modèle ordinaire. Mémoire électronique vous permettant de coudre zig-zag à points multiples fantaisie ou extensibles... en toute facilité! Guide-boutonnières 2 étapes incorporé. Contrôle manuel pour largeur des points. Points groupe I: zig-zag régulier, point «M», zig-zag à points multiples, nid d'abeille, droit, surjet, boutonnière 2e étape; points groupe II: flèche, feston ouvert, domino, point invisible, point d'arête, croquet, boutonnières, 1ère étape. Modèle 1050.

Non représenté:
A1. Rabais S250 — Modèle 1030. Machine à coudre transformable «Beaumark» avec guide-boutonnières 1 étape et bobinoir à bouton-poussoir. 5 points extensibles, 6 points tout usage. Prix ord. Simpsons 649.99 **399.99**

Rabais $100
Machine à coudre bras libre
Prix ord. Simpsons 329.99
229.99

B. Guide-boutonnières 4 étapes, pied-de-biche s'enclenchant. Aiguille une façon ne se bloquant pas. Points tout usage: droit, ourlet invisible, points multiples, zig-zag (losange), points extensibles: droit, croquet, surjet oblique, nid d'abeille. Modèle 6105.

Non representés:
B1. Modèle 6102. Machine à coudre bras libre «Beaumark» avec moteur encastré et pied-de-biche s'enclenchant. Points tout usage droit et zig-zag. Prix Simpsons **149.99**

B2. Modèle 6104. Machine à coudre bras libre «Beaumark». Guide-boutonnière 4 étapes, pied-de-biche s'enclenchant. Points tout usage: droit et zig-zag (losange); points extensibles: droit et croquet. Prix Simpsons **179.99**

B3. Rabais S120 — Modèle 6106. Machine à coudre bras libre «Beaumark». Guide-boutonnières 4 étapes, pied-de-biche s'enclenchant. Vaste sélection de points de base et décoratifs. Prix ord. Simpsons 419.99 **299.99**

Machine à coudre ordinaire
Prix Simpsons
89.99

C. Point zig-zag incorporé vous permettant de coudre boutonnières, boutons, tissus élastiques et extensibles. Bobinoir avant, aiguille 1 façon, pied-de-biche s'enclenchant. Lumière et dispositif de dégagement du bobinoir. Modèle 243.

Rayon 371, au sixième, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Venez, écrivez... ou composez
842-7221 jour et nuit.

AMERICAN EXPRESS Cartes Acceptées
Simpsons 1 123 456 789 0
Simpsons MD

Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente

Certificats de perfectionnement professionnel (30 cr.)

HIVER 1981

Programmes offerts aux nouveaux et anciens étudiants

- Animation (1)
- Coopération
- Créativité: fondements et techniques
- Criminologie I
- Criminologie II
- Culture et civilisation
- Études québécoises
- Gérontologie
- Information et journalisme
- Loisir
- Mineur hétérogène
- Publicité
- Relations industrielles I
- Relation industrielles II
- Relations interpersonnelles
- Relations publiques
- Santé et sécurité au travail
- Sciences de la communication
- Sciences infirmières: milieu clinique
- Sciences infirmières: organisation des soins et éducation
- Sciences infirmières: santé communautaire
- Toxicomanies: prévention et intervention
- Traduction I (2)
- Traduction II

(1) Programme ouvert aux anciens étudiants seulement
(2) Date limite d'admission et test de classement: 25 novembre

Programmes offerts aux enseignants en particulier

- Animation de la vie étudiante
- Animation pédagogique des bibliothèques
- Consommation et famille I
- Consommation et famille II
- Enseignement au primaire
- Enseignement de l'éducation physique au primaire
- Enseignement des mathématiques et des sciences au primaire
- Enseignement du français, langue seconde

Trois certificats donnent droit à un baccalauréat ès arts ou à un baccalauréat ès sciences.

Date limite d'admission et d'inscription pour les nouveaux et les anciens étudiants:

1er décembre

Brochure sur demande
Renseignements:
343-6090

Ste-Catherine, ... l'oubliée

La Sainte-Catherine ne veut plus dire grand-chose de nos jours. Sauf peut-être pour meubler quelques dictons à portée météorologique tous aussi contradictoires les uns que les autres, dans le genre «s'il neige à la Sainte-Catherine, l'hiver s'est brisé l'échine», ou «Sainte-Catherine au manteau blanc annonce du froid pour longtemps».

GILLES NORMAND

Mais, avec le temps dont nous avons été témoin hier, il n'y a aucun danger. Personne ne va geler de ce côté-ci de l'Atlantique. Avec ce qui fondait sur Montréal, toute la journée hier, il y a bien plus de risques que nous passions un hiver fort encrassé, mais doux.

Pour ce qui est de la coutume voulant que les filles de 25 ans encore célibataires «coiffent Sainte-Catherine», elle est pas mal ancestrale. Faut dire qu'elle remonte au moyen-âge. Fête mystérieuse, donc, qui consiste tout juste à étirer cette bonne vieille tire dont la recette mettait à contribution la neige... celle de la campagne, la blanche.

D'ailleurs, allez donc trouver une vieille fille, aujourd'hui, sans risquer de tomber sur quelqu'une qui se fait appeler madame, parce qu'elle a son monsieur à la maison... Les faits, c'est aussi sérieux que les contrats (!). Sans parler de toutes ces autres qui préféreraient dénouer leur liaison et se retrouver avec les vieilles filles. C'est tellement mêlant qu'il vaut mieux se contenter d'étirer de la tire.

Quant à l'élément historique de la Sainte-Catherine, on raconte que le corps de la sainte a été découvert intact au 11e siècle, au sommet du mont Sinaï, la tête recouverte d'un bonnet de dentelle parsemé de fils d'or. Elle aurait été martyrisée pour avoir refusé d'épouser l'empereur Maximim.

L'économie

Une réputation enviée

Depuis maintenant 50 ans, nous sommes restés fidèles à notre réputation d'attention et de *respect* des familles québécoises. C'est aussi par respect que nous avons pratiqué une politique de prix raisonnables et compétitifs. Et pour vous le prouver, nous vous invitons à nous signaler toute approche plus économique d'une maison concurrente.

Le respect par l'information

Dans le but de vous éviter tout frais inutile, Alfred Dallaire Inc. s'engage à toujours vous informer en détail de tous ses services et de leurs coûts respectifs afin que vous puissiez faire un choix basé sur vos véritables besoins et sur vos moyens.

Alfred Dallaire INC.
Le spécialiste des pré-arrangements
1120, rue Jean-Talon est, Montréal, Québec H2R 1V9
Tél.: (514) 270-3111

Veuillez me faire parvenir, sans obligation, votre dépliant explicatif sur:
☐ les pré-arrangements ☐ vos services en général

NOM _____

ADRESSE _____

CODE POSTAL _____ TÉL. _____

LA PRESSE, 25 NOV. 80

Simpsons MD

À l'attention des connaisseurs... le cristal et le verre de Hongrie en vedette chez Simpsons

pour 4 jours seulement, du 26 novembre au 29 novembre

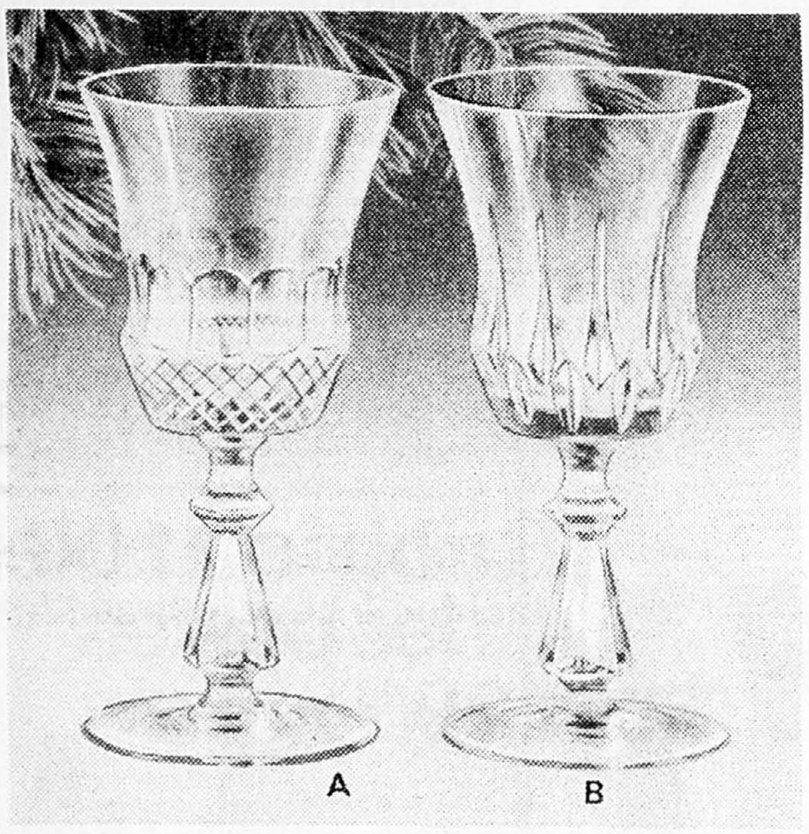

Verres sur pied «Granada» et «Liege» en cristal

Etincelants verres en cristal à teneur de plomb de Hongrie. Les 2 modèles sont soufflés à la canne et taillés à la main. Lors de votre commande, veuillez indiquer le nom du motif.
A. «Granada» B. «Liege»
Verre à eau. Vin rouge 24%, importé. Vin blanc. Coupe à champagne. Liqueur. Verre 10 oz. Whisky 9 oz.

Prix de lancement
9.99 ch.

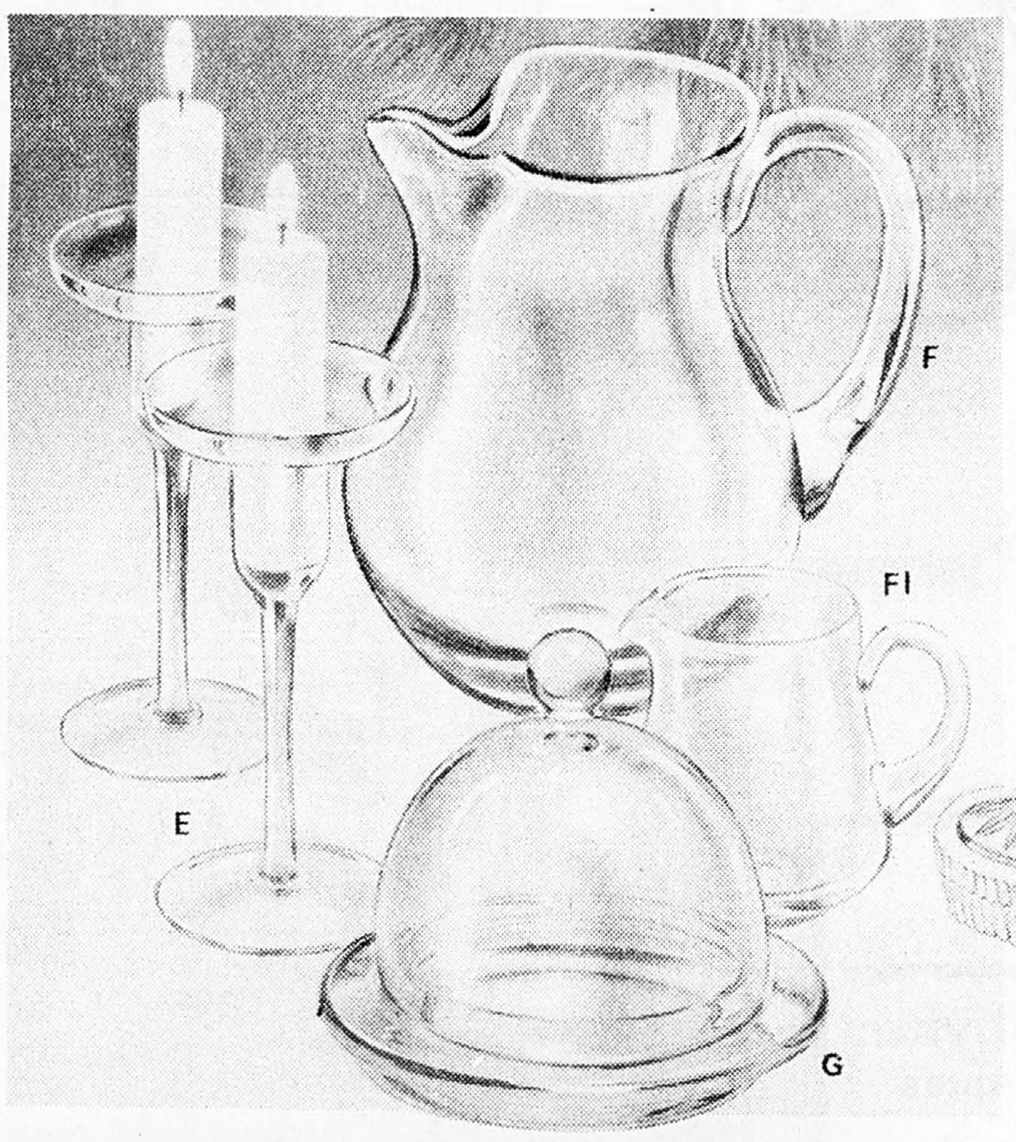

Articles en verre incolore de Hongrie

Prix Simpsons

E. Bougeoirs ..... pai. 9.99
F. Pichet à eau, 1.5 litre 11.99
F1. Pichet à eau, 1 litre 9.99
G. Cloche à fromage 11.99

Prix spéciaux Jolies pièces en verre

K. Boîtier en forme de coeur en cristal pressé..... $10
L. (Non représenté). 264 seul. Verre pour dégustation de vin. Format 450 g..... 3.99
M. (Non représenté). 96 seul. Verre pour dégustation de vin. Format 600 g..... 4.49

* M. Laszlo Szombathelyi gravera le monogramme de votre choix sur ces pièces et cela sans frais supplémentaires. Centre-ville seulement.

Pour achat en personne seulement

M. Laszlo Szombathelyi chez Simpsons pour son premier voyage au Canada!

Représentant de la compagnie «Ajka», M. Szombathelyi commença son apprentissage en janvier 1949 et fut officiellement reconnu comme un artiste exceptionnel. En 1978, il est nommé maître-graveur de la compagnie «Ajka», et devient alors instructeur en chef des tailleurs de cristal. M. Szombathelyi a exécuté pour «Ajka» des oeuvres des plus mémorables commandées à travers le monde entier. Venez le rencontrer chez Simpsons centre-ville, il vous démontrera comment on donne la touche finale au fameux motif «Pinwheel» sur un verre à bourgogne.

Rayon de la porcelaine, au cinquième.
Mercredi, 26 novembre de 11h du matin à 2h de l'après-midi
Jeudi et vendredi, les 27 et 28 novembre de 11h du matin à 2h de l'après-midi et de 5h à 7h du soir
Samedi, 29 novembre de 11h du matin à 2h de l'après-midi
Rayon 445, au cinquième, centre-ville seulement.

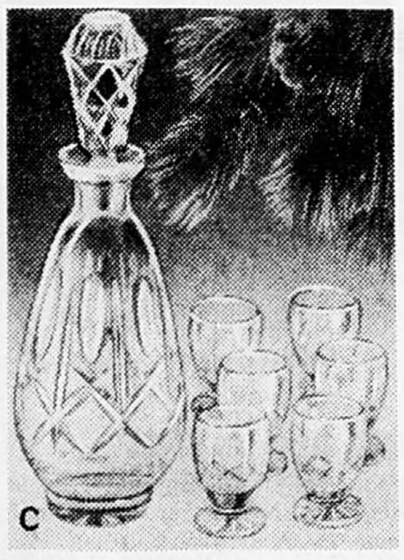

Ensembles carafe «Cross & Olive» et «Pinwheel»

Chox de 2 motifs classiques. Ensembles en cristal au plomb 24% soufflés à la canne et taillés à la main. Chaque ensemble comprend: carafe et 6 verres à liqueur.
C. Cross & Olive
D. Pinwheel

Prix Simpsons
59.99 ens.

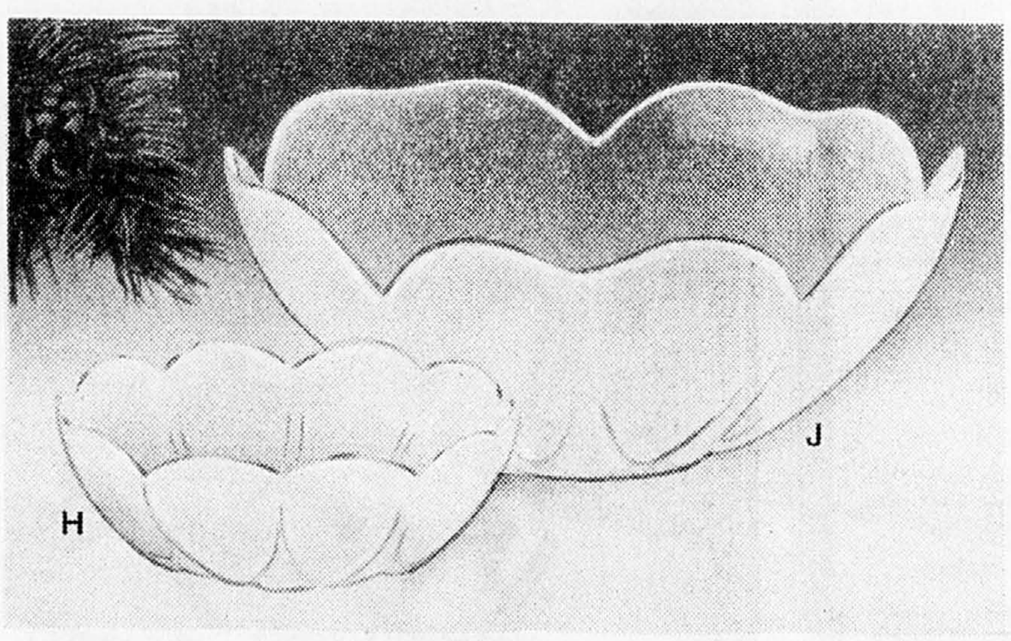

Verre «Centrifuga»

Prix Simpsons

H. Bol «Daisy»..... 1.99
J. Saladier/bol à fruits «Daisy»..... 9.99

Rayon 445, au cinquième, centre-ville seulement

Venez, écrivez... ou composez 842-7221 jour et nuit (sauf indication contraire)

ANJOU 80 se porte acquéreur du complexe résidentiel Neuville

■ À l'instar de la ville de Montréal et de sa Commission d'initiative et de développement économiques de Montréal (CIDEM), ville d'Anjou vient de créer un organisme paramunicipal similaire à la CIDEM, soit ANJOU 80, qui a pour mandat de promouvoir et de coordonner le développement de l'habitation

MICHEL GIRARD

(autre que sociale) et l'aménagement adéquat de son territoire.

La nouvelle corporation ANJOU 80 entre d'ailleurs officiellement en action avec déjà une première réalisation à son crédit: elle a fait l'acquisition de l'un des plus importants ensembles immobiliers appartenant à la SCHL, à savoir les Résidences Neuville, un complexe immobilier de 540 unités de logement situé dans le secteur nord-ouest de la municipalité.

C'est ce qu'a annoncé hier le maire d'Anjou, M. Jean Corbeil, au cours d'une conférence de presse qui regroupait une soixantaine de personnes dont trois ministres: Mme Monique Bégin, ministre fédéral de la Santé, M. Guy Tardif, ministre d'État à l'Aménagement et à l'Habitation, et M. Pierre-Marc Johnson, ministre des Consommateurs et Institutions financières.

«ANJOU 80 représente un outil unique qui va nous permettre de redresser les torts du passé au bénéfice de nos concitoyens», a commenté le maire Corbeil.

Il faisait allusion à la vague de spéculation et d'expropriation qui avait marqué la municipalité durant les années '60, et qui a coûté aux contribuables de la ville quelque $10 millions.

ANJOU 80 verra donc à «remembrer» une multitude de lots situés dans le secteur sud-est de la ville, dont la subdivision remonte aux années 1911-15, et qui sont actuellement inexploitables en raison de leur exiguïté; à coordonner, par le biais de la consultation et de la concertation, la rénovation et la restauration des composantes immobilières de ce secteur; à réaliser l'aménagement en un mail piétonnier de la Place Chaumont; à pourvoir au développement du secteur contigu au territoire des Galeries d'Anjou afin d'y former un «sous-centre-ville»; enfin, à promouvoir le développement du secteur nord-ouest de la municipalité.

L'acquisition des 540 unités de logement du complexe «Les résidences Neuville» a pu se réaliser grâce à la collaboration de la SCHL, qui a accepté de financer entièrement le prêt hypothécaire de $3,2 millions (couvrant à 100 pour cent le coût d'acquisition).

En outre, la SCHL s'est engagée à fournir à ANJOU 80 plus de $1 million afin de procéder à des travaux de restauration sur les neuf immeubles du complexe Neuville.

Les déficits d'exploitation éventuels du complexe seront épongés par le biais de subventions annuelles que leur accorderont la SCHL et la SHQ, jusqu'à concurrence de $400,000 par année.

Les habitations, qui deviendront propriété de ANJOU 80, seront mises à la disposition des citoyens qui ont un revenu annuel trop élevé pour avoir accès aux logements publics subventionnés, mais insuffisant pour pouvoir se loger dans les logements neufs.

Jean Paré

Le prix Olivar-Asselin à Jean Paré

■ C'est Jean Paré qui remporte cette année le prix Olivar-Asselin décerné par la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal pour souligner le travail exceptionnel d'un journaliste québécois.

M. Paré, actuellement éditeur et directeur général de l'Actualité, a commencé sa carrière de journaliste au Quartier Latin de l'Université de Montréal en 1958 et à l'hebdomadaire «Vrai», à titre de rédacteur en chef.

La remise officielle de ce prix aura lieu le 5 décembre, au Château Frontenac, à Québec, à l'ouverture du douzième congrès annuel de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec. L'invité d'honneur sera le premier ministre René Lévesque, lui-même lauréat du prix Olivar-Asselin en 1957.

Carrière

Né à Québec en 1935, Jean Paré a poursuivi ses études au Séminaire de Québec, au Collège de Lévis et à l'Université de Montréal. Il a exercé sa profession notamment à «La Presse», au «Nouveau Journal», à «La Patrie», à Radio-Canada et au magazine «Maclean», dont il fut le secrétaire de la rédaction et le rédacteur en chef.

Parmi les honneurs qui lui ont déjà été décernés, mentionnons les suivantes: 1961, prix de l'Union canadienne des journalistes de langue française (direction de journal); 1961, 1st Medal, Canadian Typographical Awards; 1963, premier prix de reportage de l'UCJLF; 1977, prix du meilleur magazine canadien et prix du meilleur éditorial et, 1979, prix Judith-Jasmin.

Fondé en 1955 en hommage au grand journaliste qu'a été Olivar Asselin, ancien président de la SSJB-Montréal, ce prix, qui comporte une bourse de $1,000 et la médaille «Bene merenti de patria», a été décerné ces cinq dernières années à Lysiane Gagnon, Evelyn Dumas, Fernand Seguin, Jean-V. Dufresne et Pierre Nadeau.

Simpsons MD

Veuillez prendre note de cette ½ heure supplémentaire pour vos emplettes Simpsons centre-ville

OUVERT de 9h à 6h DU SOIR

tous les lundis, mardis et mercredis jusqu'au 10 décembre.

Rabais 34.99
Toupie «Skil»
Prix ord. Simpsons 164.98 **129.99**

A. Modèle calibre lourd à roulement à billes. Commutateur coulissant pour mise-en-marche / arrêt. Moteur 5.5 ampères avec coupe-circuit. 22,500 tr / min. Comprend: écran protecteur plastique pour les yeux, mandrin de ¼" et clef. Modèle 295.

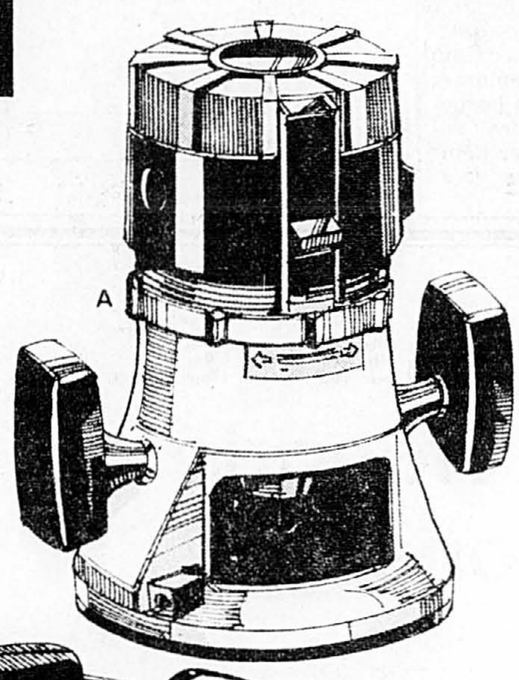

Établi «Workmate» de «Black & Decker»
Prix Simpsons **59.99**

B. Modèle portatif 29" x 26" x 31¼". Etau s'ouvrant jusqu'à 5¼". Pouvant tenir des pièces jusqu'à 12" de largeur. Choix de 2 hauteurs de travail: 32¼" avec pieds déplies ou 23¼" avec pieds fermés.

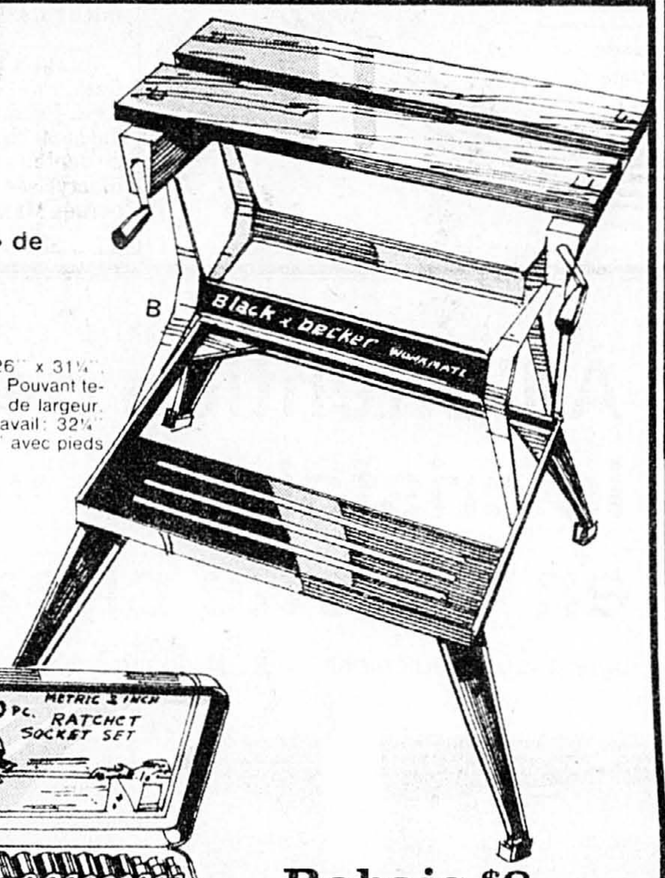

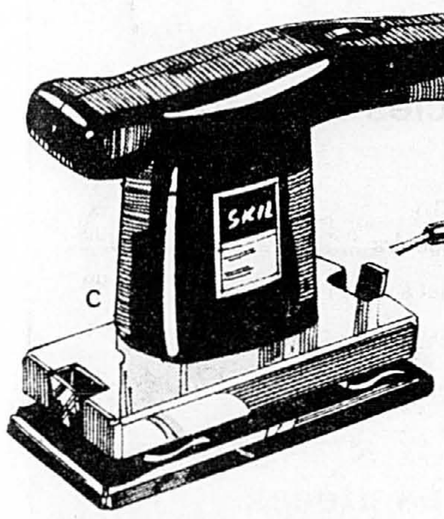

Rabais 19.99
Ponceuse «Skil»
Prix ord. Simpsons 79.98 **59.99**

C. Ponceuse orbitale robuste et rapide donnant à vos travaux un fini remarquable. 10,000 opm. Moteur 2 ampères. Isolant double. Sable à ras sur 3 côtés. Utilise feuille de papier sablé 3⅝" x 9". Modèle 459.

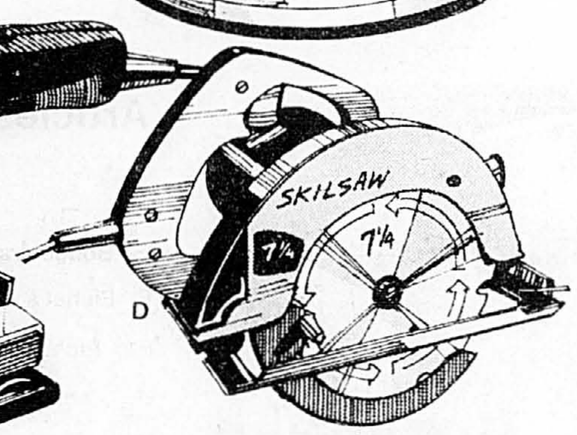

Rabais 34.99
Scie 7¼" «Skil»
Prix ord. Simpsons 159.98 **124.99**

D. Scie circulaire très robuste à moteur 12 ampères; 5200 tr / min. Dispositif de blocage de lame à bouton-poussoir. Coupe-circuit. Souffle-sciure / copeaux incorporé. Comprend une lame combinée 7¼" et une clef à lame. Modèle 553C.

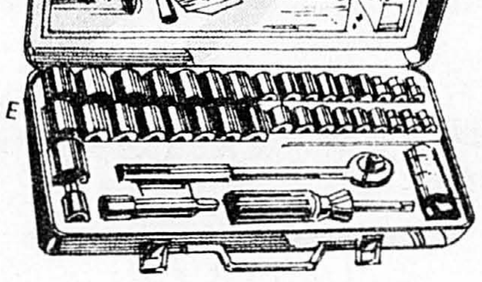

Rabais $8
Ens. douilles/clé 40 pces
Prix ord. Simpsons 19.99 **11.99** ens.

E. L'ens. comprend: clé à rochet 8", rallonge 3", tourne-écrou, douille à bougie, adaptateur ⅜" x ¼", 9 douilles à 6 pans à prise ¼" graduées en pouces et 9 graduées en millimètres, 7 douilles à prise ⅜" graduées en pouces et 9 douilles ⅜" graduées en millimètres. Boîte en métal avec serrures et poignée.

Rabais 24.96
Tronçonneuse 14"
Prix ord. Simpsons 209.95 **184.99**

F. Tronçonneuse «VI-Super 2 SL» de «Homelite» à graisse-chaîne automatique, contrôle du bout des doigts et guide-chaîne «Power-Tip». Système à détente jumelée — détente avant pour démarrage rapide et coupe difficile; détente arrière pour couper bois et tailler les haies. Guide-chaîne, frein de sûreté pour chaîne et dispositif de blocage inclus.

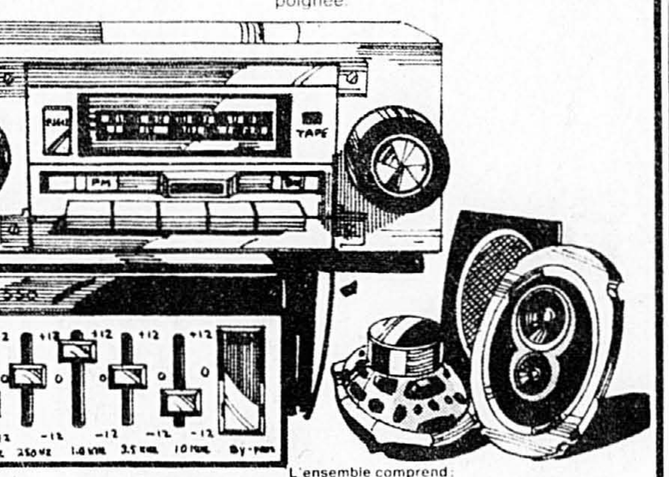

Rabais 69.86
Chaîne stéréo «Audiovox» pour auto
Prix ord. Simpsons 349.85 **279.99**

L'ensemble comprend:
H. Radio AM / FM à syntonisation à boutons-poussoirs, contrôles d'équilibre 4 sens, commutateur local / distance. Joue-cassette à bouton pour marche avant rapide et éjection. Modèle ID 725.
Si acheté séparément: Prix ord. Simpsons 199.95 **174.99**

H1. Amplificateur 50 watts, à 5 verniers coulissants pour contrôle de notes graves à aigues. Potentiomètre avant / arrière. Modèle Amp 550.
Si acheté séparément: Prix ord. Simpsons 79.95 **59.99**

H2. Enceintes de hauts-parleurs tri-axiaux, 3-dans-1; haut-parleurs séparés pour notes graves, notes moyennes et notes aigues. Aimant céramique 20 oz. Modèle TR 20.
Si achetés séparément: Prix ord. Simpsons 69.95 **59.99**

Rabais 19.96
Tronçonneuse «Homelite»
Prix ord. Simpsons 159.95 **139.99**

G. Tronçonneuse 14" «XL-2» à essence. Système de contrôle à détente jumelée «Twin Trigger». Graisse-chaîne automatique. Dispositif «Safe-T-Tip» pour empêcher les retours de la chaîne.

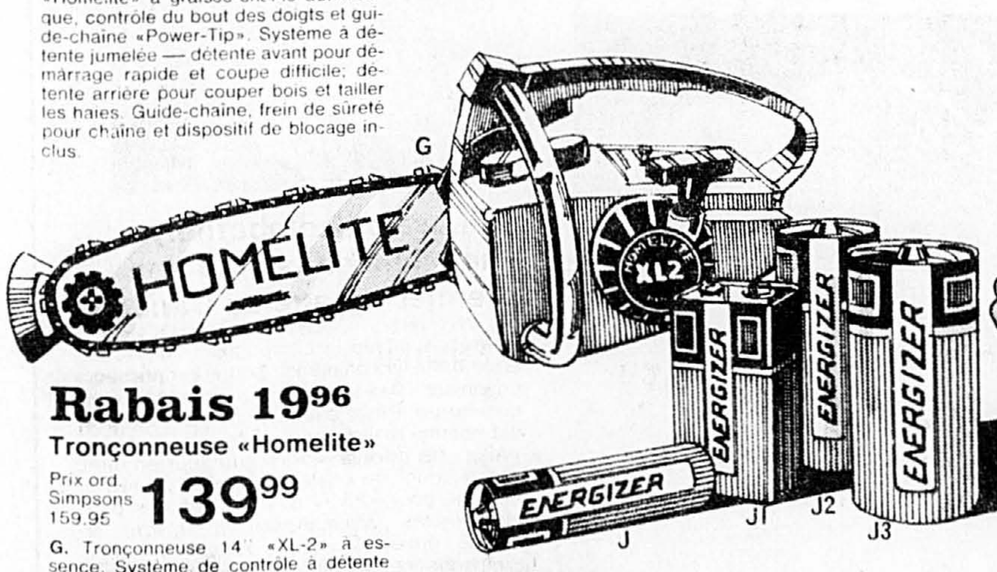

Piles «Energizer»

	Prix ord. Simpsons		
J. Modèle E91 format «AA». Paquet de 2.	2.59	pqt.	1.99
J1. Identique à J ci-dessus. Paquet de 4.		pqt	3.69
J2. Modèle E93. Format «C». Paquet de 2.	3.19	pqt	2.49
J3. Modèle E95. Format «D». Paquet de 2.	3.19	pqt	2.59
J4. Modèle 522. 9 volts.	2.99	ch.	2.19

Rabais 20%
Tapis d'auto
Prix ord. Simpsons 5.99 à 24.98
4.79 à 19.98

K. Sélection de tapis d'auto «Rubber Queen» en caoutchouc/peluche ou caoutchouc. Conçus pour les nouvelles autos. Modèles séparés pour avant ou arrière. Or / beige, noir, bleu ou rouge.
Pour achat en personne seulement.

Rabais 1.99
Housses pour sièges
Prix ord. Simpsons 17.98 **15.99**

L. Pour vos sièges d'auto... housses confortables en peluche polyester aspect peau de mouton. Lavables à la main. Choix de naturel ou chameau. Pour commander, veuillez indiquer le genre de siège: banc, devant séparé, baquet ou siège arrière.

Rabais 3.99
Aspirateur pour l'auto
Prix ord. Simpsons 22.98 **18.99**

M. Modèle de luxe avec boyau flexible 16" et suceur plat. Permet d'atteindre les endroits les plus difficiles à nettoyer. Se branche dans l'allume-cigarette. Cordon 16'.

Rayon 690, au sous-sol, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno

Venez, écrivez... ou composez 842-7221 jour et nuit
(sauf avis contraire)

ANGLAIS
COURS DE CONVERSATION
LPS®

UN COURS FAIT SUR MESURE

L.P.S. vous offre des cours dans les villes suivantes: Montréal, Laval, Brossard, Saint-Hyacinthe, Drummondville, Trois-Rivières, Shawinigan, Granby, Sorel, Joliette.

ANGLAIS / ESPAGNOL
I) Cours individuels
II) Cours en groupe
III) Cours Capsule®
LPS (Langues, Productions, Services, Ltée)
Permis du Ministère de l'Education No 370524 (culture personnelle)
Pour renseignements sur heures, durée et coût, demandez notre prospectus (sans engagement de votre part).
Montréal et Rive sud 656-4406
Laval et autres villes 1-800-361-6526
(directement et sans frais)

Pour combler des postes de cadres...

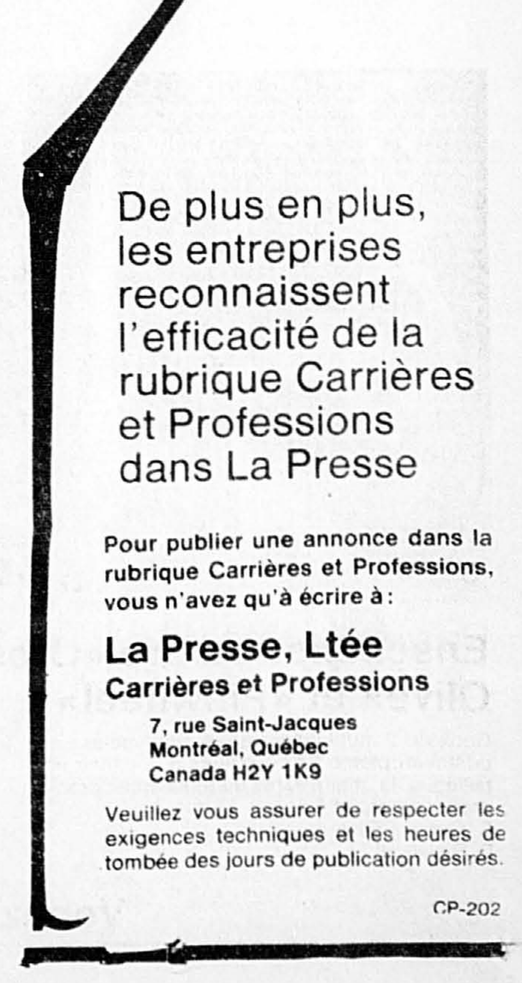

De plus en plus, les entreprises reconnaissent l'efficacité de la rubrique Carrières et Professions dans La Presse

Pour publier une annonce dans la rubrique Carrières et Professions, vous n'avez qu'à écrire à:

La Presse, Ltée
Carrières et Professions
7, rue Saint-Jacques
Montréal, Québec
Canada H2Y 1K9

Veuillez vous assurer de respecter les exigences techniques et les heures de tombée des jours de publication désirés.

CP-202

Simpsons MD

Offrez de beaux cadeaux... pensez à Simpsons !

Appareil-photo 35 mm SLR «Asaki K1000» de «Pentax»

A. Un excellent modèle muni d'un objectif standard f2. Viseur pentaprisme avec réglage par images dédoublées. Indicateur d'exposition CDS mesurant l'intensité lumineuse pour vitesses d'obturation allant de 1 à 1/1000 de seconde. Prend films ASA 20 à ASA 3200. Garantie 2 ans.

Prix Simpsons **189.98**

Appareil-photo «ME Super» 35mm SLR de «Pentax»

D. Exposition automatique à priorité d'ouverture. Contrôle électronique ou manuel à bouton-poussoir. Micro-ordinateur incorporé réglant tous les problèmes d'exposition. Vitesse d'obturation de 4 secondes à 1/2000 de seconde à contrôle électronique; objectif 50mm, f2. Minuterie. Garantie 2 ans.

Prix Simpsons **379.98**

Accessoires «Pentax»

A. Flash électronique «AF 160»..... *Prix Simpsons* **39.98**

B. Objectif Zoom «SMC» 75-150 mm, f4.0..... *Prix Simpsons* **269.98**

C. Objectif 28 mm «SMC», f2.8..... *Prix Simpsons* **159.98**

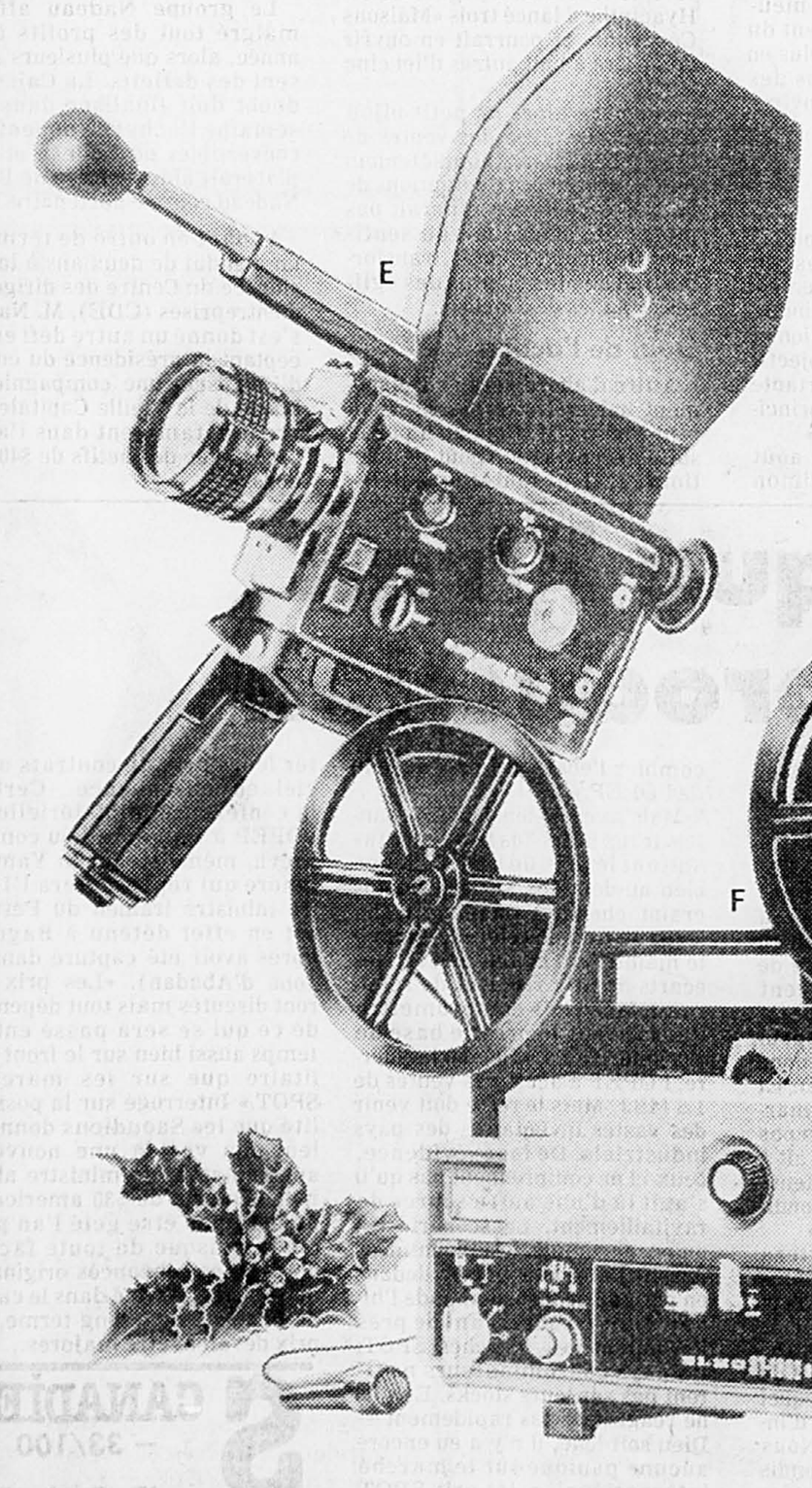

Venez chez Simpsons rencontrer M. Georges Tjorbajes, le représentant des maisons «Elmo» et «Bushnell». Il se fera un plaisir de répondre à vos questions concernant les appareils «Elmo» et il fera la démonstration des plus nouveaux appareils «Elmo» !

Magasin Simpsons centre-ville, rayon des appareils-photo au rez-de-chaussée.

Vendredi, 28 novembre de 5h à 8h du soir.

Samedi, 29 novembre de 11h à 3h de l'après-midi.

Bushnell

Caméra sonore «230S-XL» de «Elmo»

Prix Simpsons **409.98**

E. Caméra «Super-8» avec dispositif «Focusfree» éliminant toute mise au point. Utilise la cartouche-film de 200 pieds. Niveau de contrôle automatique, objectif Zoom f1.2, 10.5 à 26.5mm. Compteur avec remise à zéro automatique. Microphone escamotable sans cordon. Utilise 6 piles «AA». (non incluses)

Projecteur sonore «ST-180E» de «Elmo»

Prix Simpsons **449.98**

F. Projecteur sonore «Super-8» à 2 pistes. Peut enregistrer sur la piste 1 et 2 pour projection de films, avec musique ou commentaires, sans nuire à la bande sonore originale. Les 2 pistes peuvent être jouées séparées ou simultanément. Bobinage automatique. Vitesse de 18 à 24 images par seconde. Marche avant et arrière. Bobine d'une capacité de 600 pieds.

Jumelles «Bushnell»

G. Jumelles 8 x 40 «Sportsview» de «Bushnell».

Prix Simpsons **69.98**

Idéales pour utilisation dans mauvaises conditions lumineuses et pour meilleure vue d'ensemble! Avec étui.

J. Jumelles 7 x 35 «Ensign» de «Bushnell».

Pris Simpsons **39.98**

Légères et pratiques.

H. Jumelles 7 x 12 x 30 «Sportsview» de «Bushnell».

Prix Simpsons **89.98**

Avec Zoom à levier pour mise au point rapide. Avec étui.

AMERICAN EXPRESS Cartes Acceptées

Simpsons 1 123 456789 0

Rayon 210, au rez-de-chaussée, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Venez, écrivez... ou composez 842-7221 jour et nuit.